5 HEURES DU MATIN

LE JOURNAL

LE NUMERO : 25 c. (N° 14560) PARIS, 100, RUE DE RICHELIEU Tél. Gut. 81-54, 81-55, 81-56, 81-57, 81-58, 81-59 MERCREDI 10 FEVRIER 1932

Les plus importantes épreuves
de tourisme en auto et moto
sont toutes organisées
avec le concours du JOURNAL

En Février : Paris-St-Raphaël
En Mars : Roubaix-Paris-Roubaix
et Critérium Paris-Nice
En Avril : Tour de France

LE "JOURNAL" EN CHINE

Changhaï attend le choc entre Chinois et Japonais

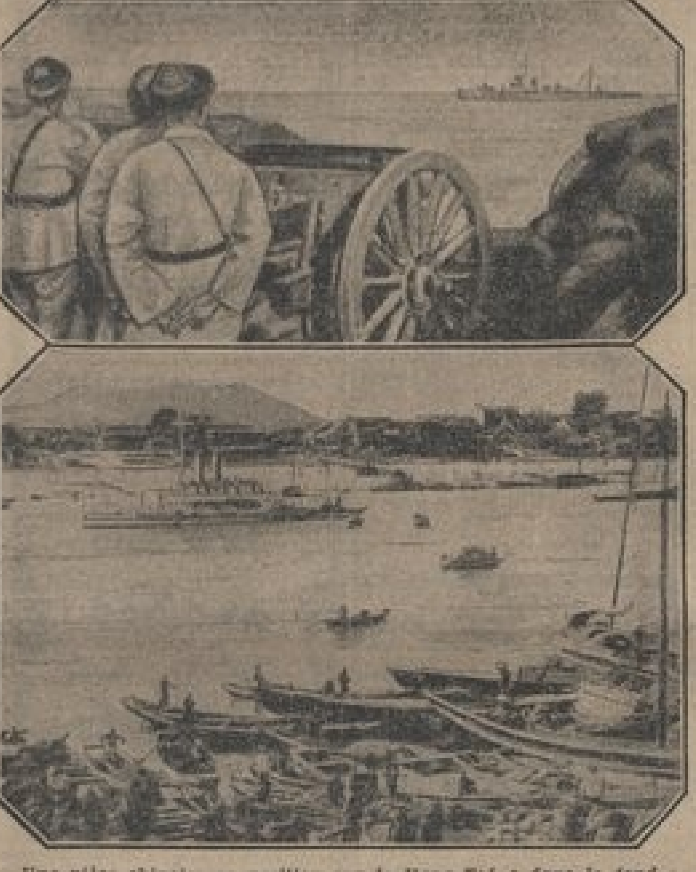

Une pièce chinoise en position sur le Yang-Tsé ; dans le fond, un torpilleur japonais. — Vue générale de la petite ville et de la citadelle de Woosung. Au premier plan : le Fleuve Bleu

Câblogramme d'Albert Londres

CHANGHAI, 9 février (*via Eastern*). — *Journée d'action sur place. Bombes japonaises et obus chinois tombent seulement un peu au hasard, sur la ville. Et dans les concessions, quelques blessés. Aucune offensive, ni dans Chapei, ni à Woosung. A cet endroit encore, les Japonais ont trouvé une résistance qu'ils n'avaient pas prévue.*

Loin d'eux, cependant, l'idée d'abandonner la partie. Leurs troupes continuent de débarquer à l'embouchure du Whang Poo et du Fleuve Bleu. On n'en peut dire exactement le nombre.

De leur côté, les armées chinoises déclarent qu'elles défendront le territoire jusqu'au bout de leurs forces. On ne sait quel jour se produira le choc, mais, à moins d'un événement diplomatique auquel personne ici ne veut croire, il aura lieu. Pour les Japonais, c'est une question de face. Changhai attend.

ALBERT LONDRES.

Des obus tombent dans les concessions française et internationale

LONDRES, 9 février. — La flotte japonaise a repris, dans l'après-midi de mardi, le bombardement des forts chinois de Woosung, à 20 kilomètres de Changhai. Pendant plusieurs heures, les grosses pièces de marine ont battu la forteresse et la campagne avoisinante, où l'on pense que se sont retranchées des troupes de soutien.

Une violente explosion qui s'est produite à proximité d'un fort donne lieu de croire qu'un magasin de munitions a sauté.

Les avions japonais ont survolé Woosung, dirigeant le feu de l'artillerie. Un appareil descendit si bas qu'il heurta un toit et tomba dans le fleuve Whang-Poo. Des chaloupes sauvèrent le pilote et ramenèrent l'appareil.

Le bombardement faisait partie d'un plan combiné d'opérations comportant une attaque à revers par les troupes de débarquement. Cette attaque semble avoir échoué, car, mercredi matin, les forts tenaient toujours.

Les batteries chinoises de la gare du Nord ont recommencé à bombarder Hongkiou, le quartier occupé par les Japonais à l'intérieur de la concession internationale. Un obus est tombé dans la concession française. Dixwell-Road, à la limite du quartier japonais, a reçu trente obus dans la matinée. Le poste de police établi à cet endroit a dû être abandonné. L'édifice n'avait plus une vitre intacte.

Une Anglaise, Mrs H. Robertson, femme d'un inspecteur de la police municipale, a été blessée par des shrapnells tirés par une pièce anti-aérienne chinoise.

Le bombardement était une préparation à une attaque que les Chinois lancèrent un peu plus tard contre les troupes japonaises, dans le quartier de Chapei. Les Chinois tentèrent, par un mouvement tournant, de couper l'ennemi de ses communications avec la mer. L'attaque échoua après un combat meurtrier et chacun se retrouva sur ses positions.

Les hydravions japonais ont repris le bombardement de Chapei.

Les renforts japonais commencent à arriver. Un transport de troupes s'est échoué aujourd'hui à l'embouchure du fleuve Yang-Tsé. Le navire, qui n'est pas en danger, sera sans doute renfloué à marée haute.

Le consul britannique à Nankin a pris des mesures pour assurer l'évacuation des quelque vingt femmes et enfants britanniques qui restent encore à Nankin. — (*Journal.*)

Le délégué japonais à Genève annonce que son gouvernement est prêt à accepter la constitution d'une zone neutre

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

GENÈVE, 9 février. — Chaque fois que le conseil de la Société des nations se réunit publiquement pour s'occuper de l'affaire sino-japonaise, il doit d'abord prévoir un moyen d'éviter le choc entre les parties et ensuite ménager l'opinion publique.

Déjà, la semaine dernière, certains murmures avaient marqué plus que de l'ironie. Cette fois, nous avons failli avoir un incident, quand le délégué japonais a déclaré que son pays ne désire aucunement continuer les hostilités. La diversion a été, il y a quinze jours, la commission d'enquête de Changhai. La semaine dernière, c'était la négociation anglo-japonaise. Cette fois, on a inventé la création d'une zone neutre à Changhai.

Il faut croire que l'affaire n'a pas marché toute seule dans la réunion confidentielle qui a précédé la séance publique, car M. Paul-Boncour a été amené à esquisser une autre manœuvre, celle du paragraphe II de l'article 15 : l'interrogatoire direct des parties. C'est l'introduction de la prochaine séance.

Celle d'aujourd'hui s'est ouverte par un réquisitoire du délégué chinois, qui n'a pas soufflé mot du rapport de la commission d'enquête, mais a déclaré qu'il y a une limite à la patience d'une grande nation. La Chine ne peut pas aller plus loin sans compromettre son existence. Avant de considérer d'autres mesures, elle invite le conseil à obtenir la cessation immédiate de l'action hostile du Japon et l'évacuation totale du territoire chinois.

Le délégué japonais, M. Sato, riposte en faisant remarquer que le rapport de la commission d'enquête concorde exactement avec la version japonaise de l'origine des incidents. Il constate que le Japon désire terminer les hostilités le plus tôt possible. Des instructions conciliantes ont été données au nouveau chef de l'escadre, l'amiral Namura, et le Japon est prêt à accepter la constitution d'une zone neutre à Changhai, sous un contrôle international dont les détails devraient être fixés sur place.

(*La suite en 3e page*)

EN 4e PAGE : *Par 303 voix contre 267, la Chambre renvoie à la suite trois interpellations sur le conflit sino-japonais.*

EN 2e PAGE :
La population de Paris et du département de la Seine
EN 3e PAGE :
La candidature d'Hitler à la présidence du Reich
M. Mussolini va être reçu par le pape.
La discussion de la réforme électorale en séance de nuit au Palais-Bourbon.
EN 4e PAGE :
Mort étrange d'un lycéen.
Un incendie boulevard de la Villette.
EN 5e PAGE :
M. Charléty va assister, en Amérique, aux fêtes du bicentenaire de Washington.
La maîtresse du « mort-vivant » avoue qu'elle avait un complice.
La Semaine musicale.
La Vie sportive.

ALEXANDRE BOYER qui fut condamné à mort en même temps que son frère l'accuse d'avoir participé à deux autres crimes

Le bruit courait hier, au Palais de justice, qu'Alexandre Boyer, l'aîné des deux frères condamnés à mort, le 30 janvier dernier, pour l'assassinat de Mme Diemer, la vieille rentière de la rue Custine, venait d'adresser au procureur général Donat-Guigue une lettre contenant des révélations qui, si elles sont sincères, auraient une importance considérable.

Cette nouvelle était exacte. Alexandre Boyer a écrit à l'éminent magistrat pour lui dénoncer deux crimes dont son frère Eugène lui aurait confié avoir été, pour l'un, l'auteur, pour l'autre, le complice. Ces deux crimes auraient été commis, il y a cinq ans, le premier, à Bordeaux, le second, à Nice.

Alexandre Boyer qui, dans sa lettre, proteste de nouveau que « s'il a été un voleur, il n'a jamais été un assassin », déclare qu'il n'a pas voulu rendre publiques les confidences que lui avait faites son frère, parce que, jusqu'au dernier moment, il avait espéré que celui-ci reconnaîtrait être l'unique auteur de l'assassinat de Mme Diemer. Mais, devant son silence persistant, il estime ne plus avoir de ménagements à observer à son égard.

Il explique donc qu'il y a cinq ans, à Bordeaux, son frère se serait présenté chez un homme (dont il ne donne pas le nom). Il aurait frappé à sa porte en annonçant qu'il était le facteur, puis, quand l'homme serait venu ouvrir, il aurait tiré sur lui un coup de revolver mortel. Il aurait ensuite rejoint à la gare des acolytes qui auraient facilité sa fuite.

A Nice, Eugène Boyer n'aurait été que le complice d'une fille galante qui subvenait à ses besoins, dans un crime commis par celle-ci : le meurtre d'un Américain tué par elle à coups de ciseaux, dans une chambre d'hôtel.

— Cette fille, condamnée à cinq ans de prison, ajoute Alexandre Boyer, serait morte en prison, d'après son père. Elle a un frère qui habite le quartier Saint-Fargeau.

Me Jean-Charles Legrand, qui fut devant la cour d'assises le défenseur d'Alexandre Boyer, m'a confirmé l'envoi par son client de la lettre au procureur général.

ALEXANDRE BOYER
et son avocat, Me J.-C. LEGRAND.

— Les révélations qu'elle contient, m'a-t-il dit, ne sont pas une surprise pour moi. Alexandre Boyer me les avait faites avant les débats mais il s'était opposé à ce que j'en fisse usage.

GEO LONDON.

(*La suite en 4e page*)

M. INOUYÉ ancien ministre des finances du cabinet Wakatsuki est assassiné à coups de revolver en pleine rue de Tokio

LONDRES, 9 février. — M. Jules Junnosuke Inouyé, ancien ministre des finances du gouvernement Wakatsuki et ancien gouverneur de la Banque du Japon, a été assassiné ce soir, à Tokio, par un individu qui a tiré sur lui trois coups de revolver. Les trois balles ont porté. L'un des projectiles a traversé la poitrine de part en part.

L'ancien ministre, qui était âgé de 63 ans, a succombé à ses graves blessures, alors qu'on le transportait à l'hôpital. Le meurtrier a été arrêté.

Il était neuf heures du soir, à Tokio — c'est-à-dire environ midi en France — quand l'attentat fut commis, alors que M. Inouyé se rendait à une réunion politique. Déjà, au mois de mai dernier, une bombe avait été placée à la porte de son domicile; mais la maison était alors inoccupée et l'explosion ne causa que des dégâts matériels, d'ailleurs peu graves.

M. INOUYÉ

Les projets d'économies de l'ancien ministre japonais l'avaient déjà rendu impopulaire. Plus récemment, il s'était élevé, alléguant déjà des raisons financières, contre les suggestions de son collègue, le général Minami, ministre de la guerre, qui demandait l'envoi en Mandchourie d'une division et demie. Son attitude d'opposition ne contribua pas peu à la chute, le 11 décembre dernier, du cabinet Wakatsuki.

L'assassin est un jeune homme du nom de Sei Konuma. Il fut saisi aussitôt par la foule et remis à la police. L'arme dont il s'est servi lui avait été remise par la fameuse société du « Dragon Noir », responsable déjà d'un grand nombre de meurtres politiques commis au Japon. — (*Journal.*)

Deux sénateurs proposent de réduire les traitements et pensions des fonctionnaires

MM. Japy et Monsénot ont saisi le Sénat d'une proposition de loi tendant à réduire les traitements des fonctionnaires civils et militaires ainsi que des employés des services publics, étant bien entendu que toutes les indemnités, allocations, retraites et pensions subiraient des réductions égales.

Le taux des réductions envisagées par les auteurs de la proposition serait de 1 % pour les traitements de 5.000 à 10.000 francs; 2 0/0 de 10.000 à 30.000 francs; 3 % de 30.000 à 60.000 francs; 4 % de 60.000 à 80.000 francs; 5 % de 80.000 à 100.000 francs; 10 % au-dessus de 100.000 francs.

Quarante-huit morts tel est le désastreux bilan du cyclone de La Réunion

Le ministère des colonies communique la note suivante :

Le bilan du désastre de La Réunion s'établit comme suit : commune de Saint-Paul : 20 morts identifiés, 6 non identifiés; Saline Saint-Paul, 15 morts; Saint-Gille-les-Hauts, 7 morts. Le port de la Pointe des Galets est complètement détruit. Saint-Denis et la partie nord-est de l'île ont peu souffert.

LE "JOURNAL" A GENÈVE

MM. Gibson et Brüning exposent les thèses des États-Unis et de l'Allemagne

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

GENÈVE, 9 février. — La seconde séance plénière de la conférence du désarmement s'est déroulée sous le signe du pharisaïsme. Nous avons entendu le représentant des Etats-Unis, la nation qui bat tous les records de l'augmentation des dépenses d'armements dans une proportion de 90 0/0, s'ériger en précurseur du désarmement général, avec cette admirable formule : « Les Etats-Unis sacrifient, sinon la prédominance réelle, du moins la prédominance virtuelle. »

Nous avons entendu ensuite le porte-parole de l'Allemagne se poser en apôtre de la paix par le droit, réclamant l'intégration volontaire du droit souverain de défense nationale dans les obligations de solidarité internationale.

Enfin, nous avons entendu un Brésilien rappeler que son pays n'a jamais fait de guerre d'agression.

Nous avons même failli entendre la voix de l'au-delà. Au moment où M. Brüning finissait son discours, une voix de crécelle est tombée du haut des tribunes. Elle s'exprimait en allemand et elle commençait à nous raconter un rêve sur le désarmement, quand elle a malheureusement été interrompue par l'intervention d'un huissier, défenseur du règlement.

Au point de vue de la correction du débat, l'impression ne peut être meilleure. Le discours de M. Brüning est aussi modéré dans la forme que radical dans le fond. Le chancelier s'est bien gardé, cette fois, d'évoquer la répudiation des traités. C'est au contraire, au nom du traité de Versailles qu'il nous met en demeure de désarmer et c'est au nom de la conception de la Société des nations qu'il revendique l'égalité.

Ceci dit, il y a dans le traité, selon l'interprétation de M. Brüning, tout ce qu'on pouvait attendre, étant donné les thèses allemandes connues : la liquidation large et complète des dernières conséquences financières et économiques de la guerre qui entravent la reconstruction du monde, la volonté de paix juste et réelle, commandement de la conscience chrétienne, le désarmement égal et général de tous les Etats, le rétablissement de la confiance par le désarmement, le droit pour l'Allemagne de réclamer juridiquement et moralement le désarmement général comme un droit que personne ne saurait contester. Tout cela nous promet un débat particulièrement serré.

M. GIBSON
(Croquis de KELEN.)

Le chancelier BRÜNING

Le discours de M. Gibson

Le premier orateur s'est présenté sous la forme d'un modèle d'élégance. M. Gibson a beaucoup mieux que cela à nous montrer. C'est un esprit fin et plein d'humour, un remarquable debater. Son exposé est du plus pur américain. Américain, l'orgueil d'avoir pris l'initiative du désarmement à la conférence de Washington. Américaine, la fierté de pouvoir, malgré les difficultés des temps présents, dépasser les armements de tout le monde si on le voulait. Américaine aussi la satisfaction d'ignorer les concurrences d'armements réservées à d'autres hémisphères. Américaine, enfin, la condescendance qui daigne, malgré tous les sacrifices déjà faits volontairement, accepter éventuellement de nouvelles réductions.

L'Amérique a conscience du devoir de toutes les nations d'assurer le triomphe d'un régime de confiance internationale, de coopération et de paix. Au mot de coopération, certains ont tressailli. L'intérêt s'est encore accru quand on a entendu le chef de la délégation américaine parler du sentiment de sécurité internationale.

Plus encore, M. Gibson reconnaît que les conditions nouvelles des relations internationales et le développement des communications sont incompatibles avec les anciennes méthodes de force. Il faut rejeter les armes et les traditions du passé.

SAINT-BRICE.

(*La suite en 3e page*)

LA CHAMBRE aborde l'examen du budget et entend la lecture du rapport de M. Lamoureux

Grande « première » du budget... Cent cinquante députés encadrent la trentaine de spécialistes qui, aux jours de grande séance, se jettent des chiffres à la tête et valsent avec les milliards... Au banc du gouvernement, M. François Piétri, calvitie élégante, col diplomate, souligné d'un nœud papillon, attend, la jambe ballante, l'ouverture du débat...

Un coup de sonnette de M. Stanislas de Castellane : « La parole est à M. le rapporteur général !... ». Et M. Lamoureux se dirige vers la tribune, armé d'un volumineux dossier... Mais voici que le président de l'U. R. D. se plaint de n'avoir pas reçu tous les textes. Le rapporteur, après s'être rassis un instant, croit pouvoir quitter de nouveau son banc... Cette fois, c'est M. Bracke qui, après une brève explication de M. Malvy, appuie la demande du député de Nancy... Une fois encore M. Lamoureux a dû regagner sa place. Et une fois encore il se lève pour aller à la tribune : la troisième est du reste la bonne. Après avoir escaladé rapidement les marches, le député de l'Allier, qui n'a pas un instant perdu le sourire, peut, sans encombre, entamer son exposé...

Regard aigu derrière les verres, voix haute, qui entraîne les idées, les faits et les chiffres dans un débit rapide et régulier...

L'orateur décrit en quelques mots la situation financière difficile dans laquelle nous a placés la crise mondiale : budgets en proie au déficit, trésorerie à l'étroit, cadence des amortissements de la dette publique singulièrement ralentie... Puis entrant dans le vif de la situation budgétaire, il insiste sur l'appel fait par le ministre à des ressources exceptionnelles pour parer au déficit : exercice réduit à neuf mois, bénéfices tirés de la frappe des monnaies, appel aux plus-values de l'office des alcools et autres...

Certains, ajoute-t-il, auraient trouvé préférable que l'on usât seulement des ressources normales que pouvait procurer une politique d'impôts et de compression rigoureuse des dépenses...

DOMINIQUE CANAVAGGIO.

(*La suite en 4e page*)

MON FILM

J'ai sous les yeux un prospectus dont voici le texte :

AVANT LA MISE AU PILON

A solder plusieurs tonnes de romans

1.500 *auteurs*, 1.500 *titres, volumes neufs non coupés de 200 à 400 pages. 100 kilos contiennent 425 exemplaires environ.*

CONVIENT POUR PRIMES AUX MARCHÉS.

Prix : 120 fr. les 100 kilos.

Vente assurée. — A chaque marché ambulant, des démonstrateurs et vendeurs à la poussette liquident 2 à 3.000 volumes des éditions populaires; nul doute qu'avec l'attrait d'un roman marqué 9, 12 et 15 francs, la vente n'arrive au double.

Un exemplaire peut être offert à toute ménagère faisant un achat de 10 francs. Elle n'hésitera pas à forcer jusqu'à cette somme pour obtenir une prime littéraire.

Afin de ne pas encombrer les bancs et étals, une camionnette stationnera aux endroits indiqués ci-dessous et ravitaillera les acheteurs au fur et à mesure des demandes. (Suit une énumération de marchés de Paris et de la banlieue.)

C'est là, me semble-t-il, un document de premier ordre sur la crise de la littérature romanesque.

Confrères, mes amis — et ce que j'en dis concerne aussi ceux qui ne figurent pas parmi les 1.500 auteurs ainsi sacrifiés au marché — dégustons avec un sourire amer cette expression : « A solder plusieurs tonnes de romans. » Jamais des œuvres légères, voire des œuvres de poids, n'avaient été traitées de la sorte, même par les aristarques les plus dédaigneux. La tonne est devenue la vraie mesure littéraire !

Combien de livres faut-il pour faire une tonne ? Et à combien se solde un exemplaire si 100 kilos de « roman » se bazardent 120 francs ? La voilà bien, la vague de baisse !

Remarquez qu'il s'agit d'ouvrages marqués 9, 12 et 15 francs, et dont beaucoup ont sans doute été qualifiés — tout au moins dans les réclames — de « chefs-d'œuvre dévorés par un public immense »... Et tout ça est transporté, en camionnette, au marché Maubert, pour inciter les ménagères à faire l'achat de dix francs qui leur donne droit à une « prime littéraire » !

Vous le voyez, vous l'entendez d'ici, le marchand de légumes, de fromages ou de poisions :

— Allons, la petite mère, achetez-m'en encore pour vingt-deux sous... Et je vous donnerai un de ces bouquins au choix. C'est aussi frais que ma marchandise. Pas coupé, vous voyez. Tenez, prenez-moi cette limande (ou ce livarot) et je vous donne par-dessus le marché *l'Amour dans la soie*, un livre épatant !

Au fait, je ne sais pas pourquoi je plaisante ainsi... Ce n'est pas drôle. Mais à quelque chose malheur est bon. Après tout, mieux vaut pour un roman, sinon pour son auteur, finir au marché Maubert que sous le pilon... Il sera lu, au moins, et on ne pourra plus dire que la littérature de pure imagination est, de tous les luxes, le plus superflu, puisqu'elle permet aux commerçants d'augmenter leur chiffre d'affaires. Quinze cents auteurs remédieront ainsi à la crise, celle des autres... Ils assureront la prospérité des marchés, mais non pas à titre de clients, leur escarcelle étant sans doute aussi dégarnie que celle de Gringoire. — CLÉMENT VAUTEL.

LES SOLITAIRES DES NEIGES

Quand la tourmente...

Par Emile CONDROYER

BAGNÈRES-DE-BIGORRE, février. — Chaque soir, un peu avant le crépuscule, j'entends l'appel de Link :

— Venez voir le rayon vert.

Les brodequins incrustés dans la glace, nous nous campons au bord de la terrasse. La nuit et le vent montent de l'abîme. Un peu sur la gauche du massif du Vignemale, le soleil se couche entre deux pics qui dessinent une selle incurvée de méhariste.

UN DES PHYSICIENS DE L'OBSERVATOIRE
(Photo Garrigue.)

— Attendez, ne regardez pas encore, vous seriez ébloui et ne verriez rien. Je vous dirai...

Un silence où passent des froissements de vent, puis :

— Regardez !

Alors, durant l'espace de deux secondes, je vois briller entre les deux cimes où s'affaisse l'astre, un éclat d'émeraude comme si quelque phare à feu vert s'allumait à l'occident.

Mais, ce soir, il n'y faut pas compter. Dans le ciel espagnol sont montés d'un air rogue des nuages obèses, gris plombé, que leur poids retenait au ras des crêtes. Le baromètre a un peu fléchi. Seulement, Carmouze, qui, dans l'après-midi, regardait la lune, m'a dit :

— Elle a le ventre en l'air; si elle n'était pas si grosse, on pourrait suspendre un chaudron à son croc. C'est bon signe. C'est des choses de paysans. Ils n'y croient pas, eux, les astronomes...

Et, d'un mouvement de tête, il a désigné la maison. De fait, la tourmente de neige qui semblait s'annoncer ne paraît plus inéluctable. Au crépuscule, les nuages s'écartent vers le sud et s'amincissent. Ils prennent une rougeur de braise au-dessus d'une bande de ciel qui tourne au rubis et contre laquelle la chaîne pyrénéenne se découpe en noir onctueux de suie. Dans la dépression entre les pics où a dû s'enfoncer le soleil, le ciel rougeoie plus intensément encore et brille comme un métal en fusion dans un creuset pendant qu'au delà des nuages il se pare

— Monsieur n'aime pas ça ? c'est pourtant un secret du chef !
— Hum ! un secret qu'il ferait mieux de garder pour lui.

(Dessin de G. PAVIS)

Voir le *Journal* des 4, 5, 6, 8 et 9 février.

de sols d'or. Puis tout s'éteint; le rouge s'apaise en pourpre cardinalice et en violet vineux, l'or tourne au cuivre pâle.

Devaux et Garrigue sont sortis pour regarder ce couchant d'une intensité, disent-ils, assez rare. J'entends dans mon dos: « diffusion moléculaire... absorption atmosphérique... croyez-vous... »

Une discussion scientifique commence, qui se poursuit à la bibliothèque. Elles finissent toujours là ces discussions, surtout dans les moments de repos qui précèdent le dîner. C'est une pièce sommaire avec deux placards renfermant un énorme baromètre et un enregistreur de parasites atmosphériques, quelques étagères chargées de publications et de registres, une bibliothèque où de rares œuvres littéraires sont submergées sous les travaux de Laplace, Fresnel, Arago, Elisée Reclus, les ouvrages sur l'astronomie égyptienne, les prévisions du temps, les cosmographies stellaires, les traités de météorologie et d'autres de ce goût. Un poêle pour renforcer le radiateur, des tables avec des appareils divers et trois fauteuils dont l'un qui ressemble à un trône de cartomancienne avec sa tapisserie luisante appartint au général de Nansouty.

Entre les paroles, le silence se fait plus lourd et la nuit est montée des vallées.

— Quand la tourmente souffle, dit quelqu'un, on se tient surtout ici. Si elle était venue, vous en aviez pour des semaines. Cela nous est arrivé plusieurs fois. Le ciel semble descendre. Si c'est un nuage chargé d'électricité, alors à la pointe de chaque paratonnerre brille un feu de Saint-Elme ; entre les sommets des pylônes éclatent de longues étincelles phosphorescentes et, si nous sortons, nos cheveux se hérissent, crépitent avec de petits éclairs à leur extrémité. Ou bien c'est le brouillard qui, peu à peu, nous environne. A peine y voyons-nous à quelques mètres. Alors commence la lente chute des flocons. Soudain, le vent se lève. Non pas un vent régulier de force et de direction, mais des rafales désordonnées coupées de calmes brutaux, des rafales qui cognent en tous sens, atteignent parfois près de quarante mètres à la seconde et éclatent dans les pylônes comme une détonation, exactement comme une vague crève contre une falaise. Pris là-dedans, vous êtes renversé comme une quille et vous pourriez, de la même manière, être entraîné vers la balustrade où la bosse de neige s'incline brusquement, vous savez; alors, adieu. Cependant la neige se fait plus fine. Du sel. Les coups de vent la poussent en tous sens, la glissent sous les portes, la projettent par le trou de la serrure. On la voit contre les fenêtres tourner en tourbillons. Parfois, le fil téléphonique, malgré les améliorations qu'on y a apportées, casse sous son poids. Dès lors, nous sommes complètement isolés, car la radio n'est pas d'un rendement fameux dans ces moments-là. Naturellement, la neige atteint les toits; les créneaux devant ces fenêtres sont bloqués; en quelques jours, nous l'avons vue monter de trois à cinq et même six mètres de hauteur. Une tranchée de trois mètres de profondeur a été comblée en une nuit. Nous ne nous éclairons plus qu'à l'électricité.

Plus de distance. La nuit blanche. Le froid s'ajoute à cela. Lorsque nous allons sur le blockhaus faire nos observations, nous sommes dans la neige jusqu'à la poitrine. Le passe-montagne en cagoule, les lunettes se recouvrent presque instantanément de givre. Sur les câbles des pylônes, nous avons recueilli des cylindres de verglas d'un mètre cinquante de diamètre. Garrigue, une fois, est monté sur le pylône pour mesurer la vitesse du vent. Au bout d'un quart d'heure, il avait une couche de givre de plusieurs millimètres de la tête aux pieds.

Lorsque le temps s'améliore, il faut rouvrir des créneaux devant les fenêtres, devant la porte, ressusciter de cette tombe blanche. Et bien des jours se passent encore avant que les porteurs puissent nous apporter courrier et vivres frais, car la montagne retentit sans cesse du sourd tonnerre des avalanches et le vent, soulevant la neige fraîche, la fait fumer comme un formidable incendie... »

Pour ces hommes, la tourmente c'est la tempête pour le marin ; elle fait partie du métier; ils en parlent lorsqu'on le leur demande et sans en tirer gloriole.

Indifférent au murmure des voix, le domestique Urbain s'est assis à une table du couloir, a écarté quelques bandes de papier roussi par le soleil à travers le globe de verre de l'héliographe et s'est mis, d'une écriture appliquée, à copier, sur un gros registre, les observations de la journée, témoignages minutieux dont la somme, au cours des ans, permet d'avancer un peu plus dans la connaissance du monde.

La nuit pèse autour de nous. Au repas du soir, entre deux conversations souvent gaies, tombent de lourds silences comme si, à force de vivre ensemble, on n'avait plus rien à se dire. Deux chats noirs glissent d'un pas feutré dans la pénombre. Puis les paroles reprennent, coupées de rires libres, émaillées de souvenirs, d'anecdotes, de détails qui imagent une existence.

Dehors règne la lune. La clarté de son globe d'argent nacre la coupole et baigne au loin des nuages laineux. Le chaos des monts s'offre sans perspective en contrastes absolus d'ombres noires et de blancs laiteux. Sous le tremblement trop pur des étoiles, tout devient inhumain et angoissant, planète morte où l'on entend son souffle dans le silence, où rien ne bouge que son ombre. On se croirait naufragés d'un ciel glacé, si, en bas, dans la brume sourde de la plaine immense, n'apparaissaient les frêles constellations des villages comme les feux minutieux de navires mouillés sur une mer nocturne.

Une nouvelle nuit commence. A un moment, des pas résonneront dans le couloir, puis une petite chiquenaude aux baromètres, rite des observations que la nuit n'interrompt pas. Et peut-être qu'un grignotement de souris s'insinuera longtemps dans le formidable silence : une fine scie à métaux continuera de besogner devant une fenêtre par où la lampe voilée allongera une tache de clarté sur la neige et réveillera dans la résille de glace des scintillements de diamant bleu.

(*A suivre.*) **Emile Condroyer.**

Mort de M. Régis Rambaud

Nous apprenons avec regret la mort, survenue avant-hier, de M. Régis Rambaud, président du conseil d'administration et directeur du *Nouvelliste de Lyon*.

M. Régis Rambaud, ancien officier de marine, avait débuté au *Nouvelliste* comme administrateur-délégué et avait pris la direction du journal à la mort de son père, M. Joseph Rambaud, décédé en 1919.

Le défunt était né le 2 février 1873.

Les obsèques auront lieu vendredi, à Lyon. Un service sera célébré le lendemain, à Livron (Drôme).

LÉGION D'HONNEUR

Ministère du travail

Est promu *officier* : M. Dugé de Bernonville, sous-directeur de la statistique générale de la France.

Sont nommés *chevaliers* : le docteur Jean Chatelin, à Paris ; MM. Cuny, industriel à Lyon; Dupont, directeur de la caisse familiale du textile, à Lille; Gerault, président de la caisse départementale des assurances sociales des Côtes-du-Nord ; Girolère, chimiste, expert près les tribunaux de la Seine; Grenouilleau, industriel à Bordeaux ; Grzybowski, directeur de la caisse syndicale d'assurances mutuelles des Forges de France; Hildebrand, inspecteur départemental du travail en retraite, à Colmar; Kahn, chef de service d'établissement industriel, à Paris ; Lambert, administrateur de l'Œuvre de l'asile de nuit, à Saint-Etienne; Larnois, assureur, à Reims; Warnez, architecte, à Paris; Parry, doyen des représentants de commerce; Paris, secrétaire général du comité central des maîtres de verrerie de France, à Paris; Schlumberger, président de la caisse d'épargne et de prévoyance de Guebwiller ; Mme Sulpis, présidente de l'Association des anciennes élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur ; M. Zalis, docteur en médecine, à Joinville-le-Pont.

Ministère des affaires étrangères

Sont promu ou nommés :

Officier. — Mgr Eugène Merio, chanoine titulaire de Rouen, directeur général de l'œuvre internationale de la Sainte-Enfance.

Chevaliers. — MM. Victor-Emile Demange, journaliste à Metz; Jean-Victor-Maurice Leproux, consul de 3e classe, chef adjoint du cabinet civil du résident général du Maroc; Emile-Gaston Moesch, journaliste à Mulhouse; Gaston-Achille Mollet, commis principal d'ordre et de comptabilité; Emmanuel-Léon Givaudan, industriel; Gaston-René Descombes, directeur de banque; Maurice de Toledo, ingénieur.

La promotion de l'Exposition coloniale

Le gouvernement a déposé le projet de loi accordant, à l'occasion de l'Exposition coloniale internationale de 1931, un contingent exceptionnel de promotions dans la Légion d'honneur, ainsi réparties : grand-croix, 1 ; grands-officiers, 7 ; commandeurs, 30 ; officiers, 180 ; chevaliers, 400.

Un article du projet stipule expressément que ces distinctions ne pourront être attribuées qu'aux exposants et à ceux qui ont participé, d'une façon effective, à la manifestation, ainsi qu'aux premiers artisans encore vivants de la France d'outre-mer.

Les bals

— C'est demain jeudi qu'aura lieu le bal de la Couture à l'Opéra, dont les portes ouvriront à 23 heures. Cette grande fête, dont le but est d'enrichir le fonds de secours d'une corporation particulièrement sympathique, sera, comme chaque année, une des plus éclatantes manifestations de l'élégance parisienne.

— Le bal annuel de l'Association des anciens élèves de l'Ecole des hautes études commerciales, donné au profit de sa caisse de secours, aura lieu samedi prochain dans les salons du Cercle interallié à 22 heures. Cartes à l'H.E.C. 37, rue Pasquier.

— Le groupement parisien de la Houille blanche (association des ingénieurs de l'Institut électrotechnique de Grenoble) donnera son bal annuel samedi à 22 heures, 34, rue George-V. Cartes à la Houille blanche, 44, rue de Lisbonne.

— Un bal travesti aura lieu dimanche à la fondation E. et L. Deutsch de la Meurthe, 21, boulevard Jourdan, de 15 heures à 23 heures.

— La Mutuelle des wagons-lits fêtera bientôt son vingt-cinquième anniversaire et, à cette occasion, elle organise, le samedi 12 mars, une fête de famille qui réunira ses invités en un banquet suivi de bal, sous la présidence de M. Gaston Roussel, directeur des assurances sociales au ministère du travail. Les salons de la Maison de la mutualité, rue Saint-Victor, serviront de cadre à cet heureux jubilé.

A l'Alliance démocratique

La fédération de la Seine de l'Alliance démocratique tiendra son congrès le 20 février, salle de la Société d'encouragement, place Saint-Germain-des-Prés.

Les travaux seront dirigés par M. Pierre Godin, ancien président du Conseil municipal.

ÉCHOS

Retenu d'une conversation : « C'est gentil chez vous... » « Oui, mais j'ai choisi mon papier peint à « La Décoration Moderne », 90, rue Lamarck, Paris. » Album 32 franco sur demande.

Du 8 au 20 février :
Liquidation générale du stock des Magasins Saint-Gilles, 7, Faubourg-Saint-Honoré. Soieries, lainages, à 5, 10, 15, et 20 francs le mètre.

PAIX SUR LA TERRE

roman
par LOUIS ARTUS
(Avec une lettre-dédicace à Adolf Hitler)

« *La guerre pour demain* »... *dit l'Allemand Ludwig Bauer.* « *La guerre impossible* »... *telle est la réponse apaisante, le vœu ardent que formule le grand écrivain Louis Artus dans son magnifique roman :* « *Paix sur la Terre* ». — (Grasset, 15 francs.)

Pour défier la crise, les Bas Gui, après cinq baisses successives, ont retrouvé leur prix de 1921 tout en conservant la perfection de leur fabrication si réputée. En soie naturelle premier choix, les Bas Gui valent aujourd'hui 50 francs la paire et demeurent incontestablement les plus recherchés.

Venez voir nos renards argentés vivants du Canada. — Jolies peaux à 750, 950 et 1.250. — Solde de manteaux de poulain, 690 et 450. — 3, avenue de Villiers. Fourrures Renel fondée en 1890.

PIERRE LÉLY-POUJOL

L'HOMME DE TOUS LES JOURS

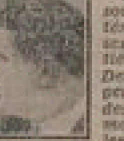

Cet homme oublie souvent qu'il doit s'intéresser à sa femme, à ses relations, à ses amitiés, même féminines. De toutes parts, le danger menace le bonheur des maris trop aisément satisfaits. D'où les drames et les pères déchéances. P. Lély-Poujol, auteur du « Souffle de la bête », a écrit là un roman redoutable mais consolateur. — (Editions Montaigne, 12 francs.)

Un phono de 900 francs n'est ni meilleur, ni plus important, ni mieux fait que le merveilleux Portatif à 195 francs actuellement en vente à Innovation, 104, avenue des Champs-Elysées.

Le plus beau choix de renards argentés et bleus vous est offert aux prix les plus bas, 700, 950 et 1.200. Une visite s'impose. Fourrures Maurice, 133, avenue Victor-Hugo.

LE VOTE DES FEMMES

roman
par COLETTE YVER

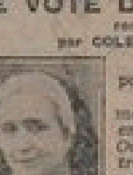

Il ne s'agit pas de politique. Le vote des femmes... c'est leur choix en amour. Et l'on voit Odile Jacquelin, entre trois frères, se décider pour celui... Qui peut se vanter de savoir ce qui se passe dans un cerveau féminin et jusqu'où peut aller le goût voluptueux du sacrifice ? (Un vol. 12 fr. *Calmann-Lévy, éd.*)

Choix considérable de superbes renards argentés directement importés du Canada à 750, 1.000, 1.200 et 1.500 francs, chez Jassel, 65, avenue Victor-Hugo (Etoile).

Nouvelle mode, nouvelle ligne, nouvelle gaine. Mais, avant tout essai de votre nouvelle gaine chez la corsetière, une série de 12 bains au sel amaigrissant Clarks s'impose. 42 francs la série franco. Se trouve partout et chez Clarks, 16, rue Vivienne, Paris.

L'incorporation des jeunes soldats en Afrique du Nord

Il vient d'être procédé, au ministère de la guerre, au tirage au sort de la date initiale déterminant l'ordre d'envoi en Afrique du Nord des jeunes soldats appartenant à la première fraction de la classe de 1931.

La date tirée a été le « quatorze ».

Ce tirage concerne tous les jeunes gens à incorporer en avril prochain, sauf les sursitaires.

Il résulte du tirage effectué que les jeunes gens désignés les premiers pour l'Afrique du Nord seront ceux qui sont nés le 14 mai, quelle que soit l'année; puis le 14 avril, puis le 14 mars, et ainsi de suite jusqu'au 14 juin.

Seront désignés ensuite les jeunes gens nés le 13 mai 1911, le 13 avril, le 13 mars, le 13 février, le 13 janvier, etc... puis les jeunes gens nés le 12 mai, le 12 avril, le 12 mars, etc...

Seront, cependant, dispensés de servir en Afrique du Nord les jeunes gens appartenant à l'une des catégories désignées par la loi de recrutement.

Les jeunes gens qui n'auront pas été désignés par le sort pour servir en Afrique du Nord seront répartis entre les différents corps de troupe de la métropole, d'après les règles habituelles, c'est-à-dire suivant le nombre de leurs frères et sœurs. Les jeunes gens de la Métropole, appelés sous les drapeaux en avril prochain, qui désirent servir en Algérie, Tunisie ou au Maroc, doivent, avant le 10 mars 1932, en faire la demande écrite au commandant du bureau de recrutement dont ils dépendent.

La population de Paris et du département de la Seine

Le *Bulletin municipal officiel* a publié hier matin les résultats détaillés pour Paris et le département de la Seine, du recensement effectué le 8 mars 1931.

Pour Paris, le total de la population s'élève à 2.846.923 habitants domiciliés, dont 279.111 étrangers. A ces chiffres, il faut ajouter 44.097 habitants « comptés à part », c'est-à-dire domiciliés dans les casernes, établissements d'instruction, etc. L'ensemble forme un total de 2.891.020 habitants, alors que celui de 1926 était de 2.871.429. Il y a donc lieu d'enregistrer une très légère augmentation, malgré l'annexion à la capitale d'une partie de la zone.

Pour l'ensemble du département de la Seine, la population atteint 4.933.855 habitants ; en 1926 on en comptait 4.628.637.

En ce qui concerne Paris, l'arrondissement le plus peuplé est le 18e qui atteint 288.810 habitants, dont 114.748 pour le seul quartier de Clignancourt, qui a d'ailleurs perdu 1.109 unités sur son chiffre de 1926.

Le moins peuplé est le 1er arrondissement qui n'a que 41.461 habitants, soit 4.207 de moins qu'en 1926.

En général les arrondissements et quartiers périphériques, où ont été construits des groupes d'habitations à bon marché ou à loyer moyen, accusent des augmentations, tandis que les quartiers du centre, dont les établissements commerciaux se sont développés, ont vu diminuer le nombre de leurs habitants.

La banlieue s'est augmentée de 283.627 habitants par rapport à 1926, dont 146.583 pour l'arrondissement de Saint-Denis et 137.044 pour celui de Sceaux.

Les villes de la Seine qui comptent plus de 50.000 habitants sont : Asnières (63.029), Aubervilliers (55.486), Boulogne-Billancourt (85.196), Clichy (55.332), Colombes (57.088), Courbevoie (52.529), Levallois-Perret (70.906), Neuilly (51.554), Drancy (51.066), Saint-Denis (80.739), Saint-Ouen (52.004), Saint-Maur-des-Fossés (56.709), Montreuil (70.365).

Enfin, mentionnons que Paris compte 85.015 maisons et 1.172.855 ménages ; et la banlieue 254.435 maisons et 756.877 ménages.

Au Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil, à l'Elysée.

MM. André Tardieu, Paul Reynaud, Jacques-Louis Dumesnil et Gignoux, retenus à Genève, n'assistaient pas à la délibération.

La situation extérieure

M. Pierre Laval, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a mis le conseil au courant des conversations qui se poursuivent avec les gouvernements étrangers.

M. Charles Dumont, ministre de la marine, revenu de Genève dans la matinée, a rendu compte au conseil de la mission que remplissent les délégués français à la conférence de Genève. Il a fait part à ses collègues de l'accueil qu'ont reçu à la Société des nations la proposition française et le discours de M. Tardieu.

Le budget

M. Piétri, ministre du budget, a exposé au conseil les conditions dans lesquelles va s'engager et se poursuivre devant les deux assemblées le débat sur le budget, dont la discussion générale a commencé dès hier après-midi à la Chambre.

M. P.-E. FLANDIN va réfuter les arguments de l'Allemagne sur le paiement des réparations

M. Flandin, ministre des finances, a exposé hier au conseil la situation des paiements faits par les Allemands sur les réparations. Cette situation fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

On sait que l'Allemagne prétend que la France a reçu, au titre des réparations, plus d'argent qu'elle n'en a réellement dépensé.

M. Flandin s'apprête à réfuter cette thèse et donnera, chiffres en main, dans la communication qu'il doit faire aujourd'hui à la presse, la preuve que nous avons touché une somme inférieure à celle que nous avons engagée.

Le centenaire du roman « Le Rouge et le Noir »

Il y a cent ans, paraissait le célèbre roman de Stendhal : *le Rouge et le noir*.

A l'occasion de cet important centenaire littéraire, l'administration de la Monnaie a fait graver et éditer une médaille à l'effigie du grand romancier français.

Le revers symbolise une des scènes les plus connues du roman : on y voit Julien Sorel, le héros, à genoux dans une chapelle. C'est une médaille que s'arracheront tous les fervents — et ils sont nombreux — du « culte stendhalien ».

Les mandataires en vente de fonds de commerce

Le conseil d'administration pour 1932 de la chambre syndicale des mandataires en vente de fonds de commerce et industries de France est ainsi composé :

Président : M. Augier ; président adjoint : M. Vignon ; vice-présidents : MM. Larompette, Bidard, Erion ; secrétaire général : M. Verleye ; secrétaire adjoint : M. Boulongne ; trésorier : M. Querenet ; trésorier adjoint : M. Pointeau ; archiviste : M. Sirvain ; administrateurs : MM. Agnus, Château, Colin, Cordelet, Devillaire, Duler, Dupuis, Gimonnet, Jarnolle, Kiefer, Magny, Moreau, Negre, Picard, Papillaud, Rousseau, Viou ; suppléants : MM. Bigaire, Courtine, Deeux.

CONTE DU « JOURNAL »

Cet air-là

Phénomène rare par le temps qui court, M. et Mme Plombois sont un vieux ménage de rentiers fort à leur aise. Ces gens économes ont su bien placer leurs économies et n'ont pas à s'en repentir. Voilà ce que c'est que d'avoir du flair et de la chance. Sans doute la plus belle part revient à la chance. On peut dire que tout leur a réussi dans la vie... à commencer par leur mariage d'amour qu'ils ont réalisé avec le fougueux optimisme de l'adolescence, sans tenir compte des objections et objurgations de leurs parents respectifs qui, s'inquiétant, du tiers et du quart, prévoyaient le pire.

Eux qu'on traitait d'exaltés et d'imprudents, à qui l'on prédisait mille obstacles et mainte catastrophe, ils ont eu gain de cause sur toute la ligne. Leur petit commerce a prospéré en même temps que s'accroissait leur petite famille, de sorte qu'après avoir élevé et établi leurs quatre enfants, ils jouissent d'un repos bien gagné à la suite d'une existence bien remplie.

Installés au premier étage d'un vaste immeuble dont ils sont les propriétaires, servis par des domestiques diligents et dévoués, ils n'ont rien à faire du matin au soir qu'à laisser le temps courir et à mettre à profit chaque heure selon sa nuance, à se dorloter quand il pleut, à se promener lorsque le ciel brille.

Mais les habitudes contractées durant toute une vie de labeur et de discipline sont tellement têtues que M. Plombois et sa femme n'usent guère de leurs beaux privilèges.

Bien qu'ils soient libres tous les jours, ils ne profitent du soleil que le dimanche. En semaine, Mme Plombois se contente de faire un tour au marché, et M. Plombois s'aventure seulement jusqu'à la poste ou jusqu'au bureau de tabac.

Mais en l'honneur du repos dominical, ils font toilette et s'en vont respirer l'air en dehors de leur quartier, dans quelque jardin public où ils trottinent bras dessus, bras dessous... à moins qu'ils ne prennent place dans les groupes de chaises qui assiègent le kiosque à musique. Dans ces cas-là ils n'écoutent point le concert dont ils n'ont cure ni l'un ni l'autre. Mais comme ils sont à l'âge des manies, de même qu'ils ne se promènent que le dimanche, figurez-vous qu'ils ne causent ensemble qu'à la musique.

Qu'on n'ait pas grand'chose à se dire quand on a vécu cinquante ans côte à côte, c'est assez compréhensible.

« Bonsoir ma bonne », jette M. Plombois, « Bonsoir mon ami », riposte madame quand, sur le coup de dix heures, ils s'étendent dans leurs lits jumeaux..., et vers les sept heures du matin, c'est à peu près l'équivalent, sans que jamais, l'un d'eux, songe à se plaindre d'une insomnie ou se mêle de raconter un rêve. Mme Plombois ne bavarde qu'au marché. M. Plombois ne parle politique que chez la marchande de journaux. Puisqu'ils savent tout l'un de l'autre et qu'ils n'ont pas les mêmes sujets de conversations, rien de plus naturel que leur penchant à se taire ensemble. Alors, pourquoi se mettent-ils à parler dès qu'ils devraient prêter l'oreille à la musique ? C'est un fait immanquable. Il semble que leurs chuchotements soient déclenchés par le prélude des premiers accords. C'est M. Plombois qui interroge sa femme au sujet de la récente lettre adressée à Jules, leur fils aîné. C'est Mme Plombois qui évoque un trait du caractère de Léonie, leur benjamine, qu'ils ont mariée voici tantôt vingt ans.

« Schtt... Schtt... soufflent les voisins à gauche, à droite, en avant, en arrière... ».

Mais M. Plombois s'obstine :

— Nous aurons sûrement la réponse de Jules demain, au premier courrier..., tu sais comme il est ponctuel... tout petit, jamais il ne se mettait en retard pour aller à l'école...

— Ce n'est pas comme Léonie. Son mari a besoin d'avoir de la patience avec elle, si elle n'a pas changé...

« Schtt... Schtt... », insistent en vain les mélomanes troublés dans leur régal. Tant que dure le morceau, le dialogue dure aussi. Sous l'effet de la musique sans doute, de mystérieuses correspondances s'éveillent dans le cerveau de M. et de Mme Plombois et les contraignent de penser tout haut. Mais il s'est passé aujourd'hui quelque chose d'extraordinaire. Ils se sont tus ensemble... ils se sont tus religieusement dès les premières mesures de cet air-là.

M. Plombois a levé vers les arbres son grand nez chevauché d'un lorgnon d'écaille et avec ivresse il a découvert entre les branches vertes un ciel aussi brillant qu'aux plus beaux jours de sa jeunesse.

Mme Plombois a baissé le front sous sa toque de velours parme... bouleversée de sentir son cœur frémir dans sa poitrine comme au temps lointain où il tremblait d'attendre la vie... l'amour... le bonheur...

Quand la dernière note s'est éteinte, M. Plombois a essuyé les verres de son lorgnon... Mme Plombois s'est mouchée avec recueillement. Puis ils se sont regardés d'un air interrogateur.

— J'ai déjà entendu cet air-là, a affirmé M. Plombois, d'une voix enrouée d'émotion.

— Oh ! oui, a dit Mme Plombois, d'un accent pénétré, je suis sûre, moi aussi, que je connais cet air-là.

Bien que baignés tous deux d'une nostalgique béatitude, ils n'ont su ni l'un ni l'autre identifier cet air-là...

Une vieille valse au rythme de laquelle ils avaient naguère dansé ensemble pour la première fois.

MARGUERITE COMERT.

INFORMATIONS

AUJOURD'HUI

10 FÉV. 41e JOUR ANN. Dem. : S. Adolphe. Sol.: lev.7 h.12,couc.16 h.59. Lune p.q. 14.

La Flamme du Souvenir : 18 h. 30 : A.C. du 9e hussards, A.C. du 14e hussards.

Galerie d'art du « Journal » : de 10 h. à 18 heures, 100, rue de Richelieu, exposition des œuvres des peintres Luigi Moretti et Brun-Buisson, et du sculpteur Rosciano-Ezio.

Expositions : Grand-Palais, Salon des indépendants, Salon des arts ménagers.

Cérémonie : 12 h. 15, église Saint-Germain-l'Auxerrois, suivant le vœu de Willette, imposition des cendres aux artistes.

Réunion : 21 h. 21, rue Cadet, assemblée générale de l'Ardenne à Paris.

Fête : 21 h. 30, rue Saint-Victor, cinquantenaire du Sionisme.

Anciens combattants : 20 h. 45, 25, rue d'Aboukir, 76e, 276e R.I., 36e R.I.T. — 21 h., 4, rue Saint-Laurent, 37e R.A.C. — 21 h., 2, rue Vauvilliers, 8e zouaves. — 21 h., 25, boulevard de Strasbourg, le Burnous, 74e, 274e R.I., 22e R.I.T., 89e et 289e R.I. — 21 h., 36, boulevard Saint-Michel, 39e R.I.

DIVERS

— Mme Francis Carco a été opérée hier dans une clinique de Neuilly. L'opération a parfaitement réussi. L'état de Mme Francis Carco est tout à fait satisfaisant.

— L'Association des journalistes parlementaires a constitué ainsi son bureau pour l'année 1932 : président : M. Abel Henry; vice-présidents : MM. Véry et Vasseur; secrétaire général trésorier : Emile Berret; syndics : MM. Falaise, Pourvel, Georges Gombault, Lambert, Lardeux et Auguste Laune.

Carnet mondain

MARIAGE

— Le mariage de Mlle *Elisabeth Képreise* et de M. *Edgard Jammes* sera célébré en l'église de Croissy-sur-Seine, demain 11 février, à 11 heures.

NÉCROLOGIE

— On a la douleur d'apprendre la mort de M. *Gaston Benoit-Lévy*, 138, rue de Courcelles. Les obsèques auront lieu demain 11 du courant. Réunion porte principale du cimetière Montparnasse, à 14 h. 30. Ni fleurs ni couronnes. De la part de Mme Gaston Benoit-Lévy, sa veuve, de M. et Mme Jules Lévy-Lehmann et leur fille, ses enfants et petite-fille, des familles Benoit-Lévy, Dreyfus et de toute la famille.

— On apprend avec regret la mort de M. *Jean Labatut*, rédacteur en chef de *l'Aisne*, décédé subitement à Laon. Les obsèques auront lieu aujourd'hui mercredi. De la part de Mme J. Labatut, inspectrice des écoles maternelles du département de l'Aisne, et de sa fille, Mlle A. Labatut.

Mort du général Graziani

Le général Graziani, ancien chef d'état-major général de l'armée, grand-croix de la Légion d'honneur, est décédé à Paris après une courte maladie.

Le général Graziani, né à Bastia en 1859, avait commandé pendant la guerre le 17e corps d'armée, puis la 12e armée italienne. Il avait, le 18 octobre 1919, été nommé chef de la mission militaire française en Hongrie.

Redevenu disponible le 7 août 1920, il fut appelé au commandement du 19e corps d'armée, qu'il quitta pour le conseil supérieur de la guerre, où il resta jusqu'au moment où il fut atteint par la limite d'âge.

Le duc de Connaught à Paris

Le duc de Connaught, oncle du roi d'Angleterre, est arrivé hier soir à Paris par la gare du Nord.

Le duc se rend sur la Côte d'Azur.

POUR UN LUXE RAISONNABLE

On se méprend sur ce qu'il est convenu de qualifier « luxe ». Le luxe est très souvent bien moins une question d'objet qu'une question de circonstances.

Certes, tout le monde ne peut avoir une voiture de 200.000 francs ! Mais la voiture par elle-même n'est pas un luxe. Beaucoup de Français moyens possèdent leur automobile qui, pour être moins chère, leur donne cependant le même plaisir et leur rend les mêmes services.

Il en est de même pour bien d'autres objets, les bas de soie, par exemple, et aussi le champagne. Les magasins de « luxe », les grands restaurants qui ont de lourds frais généraux, vendent, les uns les bas de soie, les autres le champagne à des prix parfois élevés et cela se comprend. Cependant toutes les Françaises ont des bas de soie et il n'est pas un foyer où l'on ne puisse, de temps en temps, s'offrir une bouteille de bon champagne, à un prix parfaitement abordable.

12 fr. POUR 0 fr. 50

demain
une collection nouvelle
FEUILLETS LITTÉRAIRES
un roman complet
en une seule fois

format pratique
peu encombrant

0 fr. 50
le volume

A. FAYARD et Cie éditeurs
PARIS

Pour le baptême de Bébé...
offrez des dragées Martial !

Sans vous déranger, demandez échantillons, l'album des boîtes de baptême et surtout les *prix de gros* à la Fabrique de Dragées Martial, 11, rue Raspail, Ivry (S.). Expédition impeccable en 24 h.

FIN de la VENTE des VINS
provenant d'un
GRAND RESTAURANT PARISIEN

Il reste encore cinq mille Bouteilles CLOS DES PAPILLONS (Savennières) sec et doux ; ROCHE AUX MOINES 1923, qui seront, dès aujourd'hui, soldées à 50 0/0 de leur valeur réelle.

S'adresser à M. Jeangolard, 14, avenue Friedland, Paris.

LE JOURNAL
100, rue Richelieu. Fondé en 1892, par F. Xau

Abonnements :	Un an	6 mois	3 mois
Seine, Seine-et-Oise.	80 »	42 »	21 »
France et Colonies...	82 »	43 »	22 »
Etranger :			
Tarif A (Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux)....	140 »	70 »	35 »
Tarif B (Autr. pays).	200 »	100 »	50 »

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ÉMISSION D'OBLIGATIONS
4 1/2 %
DES POSTES, TÉLÉGRAPHES & TÉLÉPHONES
AMORTISSABLES PAR TIRAGES AU SORT SEMESTRIELS OU RACHATS EN BOURSE
EXEMPTES D'IMPOTS PRÉSENTS ET FUTURS
Gagées par le produit de l'exploitation industrielle des P.T.T. et garanties subsidiairement par l'Etat.
PRIX D'ÉMISSION :
993 fr. par Obligation de 1.000 fr. de capital nominal
AU GRÉ DU SOUSCRIPTEUR : Coupures au porteur de 500, 1.000 et 5.000 frs. Certificats nominatifs de 500, 1.000 ou multiples de 1.000 frs.
Pour la rénovation et l'extension de notre réseau téléphonique. Pour l'amélioration de nos services postaux et télégraphiques.
ON SOUSCRIT AUX CAISSES SUIVANTES :
Ministère des Finances, Service des Emissions (pavillon de Flore) — Recette centrale des Finances et Recettes-Perceptions de la Seine — Trésoreries générales — Recettes des Finances — Perceptions — Recettes des Postes et Télégraphes — Banque de France — Banques et Etablissemts de Crédit.

N° 25 FEUILLETON DU *JOURNAL* 10-2-32

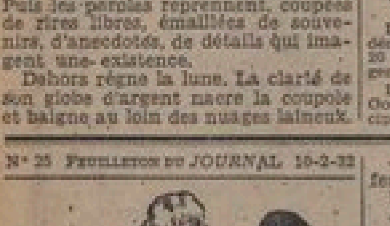

LILY BOUQUET

Roman inédit

PAR

Huguette GARNIER

— Quand tu seras guérie, tu verras, on partira tous ensemble. On louera une petite maison, pas bien loin, à la campagne, avec un jardin, de belles chambres pour les garçons. Tu reprendras des forces... on s'aimera.

Vincente acquiesçait de la tête. « Oui... oui... » L'avenir ? Elle acceptait, dans l'ordre où les offrait Lily, de belles images : une maison... un jardin... des chambres claires...

— Tu me donneras le bras, on fera un tour sur la route.

Un hochement de tête machinal. « Oui... »

Antoine revenait. Lily chuchota :

— Je n'ai eu la lettre que ce matin.

Il leva les sourcils. Qu'est-ce que ça pouvait bien faire, à présent ! Le regard dur, les mâchoires contractées, il ne pleurait point.

Gilbert entrait sans faire de bruit. Pitoyable, la voisine se retira. Tous trois s'assirent autour du lit, comme pour garder prisonnière celle qui allait les quitter.

Quand le médecin parut, Vincente, les yeux clos, n'avait pas bougé, son souffle était seulement un peu plus bruyant...

Ainsi s'en alla sans prières, celle dont la vie avait été une lente, une quotidienne prière. Antoine et Lily veillaient. Le petit Gil s'était endormi. Mme Vincente s'essouffla, comme si elle montait une côte très dure. Et puis, tout à coup, on ne l'entendit plus. Elle était arrivée au bout du chemin.

On fit la toilette de la morte. Sur le drap frais, on croisa ses mains.

Ses mains... Plus pathétiques que son mince visage tiré, déformées, avec leurs ongles rongés d'acide, leurs crevasses, elles racontaient, humblement, toute son existence. « Mes enfants, pardonnez-moi, je n'avais pour vous élever que ces pauvres outils : mes mains. Voyez ! Vous ne pouvez les contempler sans pleurer et vous ne les oublierez plus ».

— Une femme si consciencieuse ! fit Mme Eloi venue saluer la dépouille de sa collaboratrice hebdomadaire. Je n'en retrouverai plus une pareille ! Tiens ! Vous lui laissez son anneau d'or ?

Nul ne répondit. On ne toucherait point à l'alliance. Lily ne la porterait pas...

XV

— On a beau ne pas vivre ensemble, un deuil pareil, ça fait un vide.

— Ma chérie !

— Tu me comprends, toi !...

Affinée par ses vêtements noirs, plus longue encore, et plus blonde, Lily soupirait, se serrait contre M. Mâcre. Il compatissait. Elle lui paraissait, sous son crêpe, un peu différente, si sérieuse, si réservée... Elle avait dû, étant l'aînée, la seule majeure, prendre des décisions. Gilbert, confié à un patronage, n'en sortirait qu'à dix-sept ans, pourvu d'un métier, ou continuerait ses études, s'il témoignait des dispositions nécessaires pour devenir instituteur. Antoine, lui, devançait l'appel, s'engageait dans les troupes coloniales, à destination du Maroc. Il avait besoin de changer de décor.

Lily expliquait tout cela, jouant à la grande sœur soucieuse de ses responsabilités, et, comme toujours, rapportait tout à elle.

— Ce qui me tombe sur les épaules, maintenant que ma pauvre maman n'est plus là !

L'émotion, ressentie près du lit de mort de Vincente, se dissipait. Il lui restait, finalement, comme un apaisement de ces derniers moments où, caressante, la pauvre main frôlait son front. A-t-on vraiment « dans les affaires » le loisir de cultiver son chagrin ? La vie vous pousse, les tâches, les préoccupations se succèdent. Lily, en combinant son deuil, trouvait, — comme par hasard — des idées nouvelles pour ces chapeaux de circonstance. Pourquoi n'en aurait-on pas aussi quelques-uns à montrer ? N'est-ce pas jouer la difficulté que de créer des formes seyantes avec cet affreux tissu ?

— Le crêpe, c'est tellement ingrat ! Eh bien ! tu vois, on en a déjà vendu trois modèles. Des décès dans les familles de ces dames. Ça tombait à pic !

Comme d'autres reprennent leur rôle, elle reprenait son métier.

Gilbert, un brassard sur la tenue qu'il étrennait — tunique à boutons d'or et casquette de collégien — se redressait, satisfait. Qu'eût dit, en le voyant si bien mis, Mme Vincente ! Il n'y songeait point. Bientôt il n'y aurait plus, pour penser à elle, qu'un soldat perdu dans le bled et qui, le soir, la tête dans ses poings, sangloterait encore, comme un gosse, en disant son nom...

— Cette idée d'avoir voulu garder le logement, puisqu'il partait au service. Tu trouves cela raisonnable, toi ?

Les hommes ne sont pas toujours pratiques. Ils font, parfois, des choses qu'on ne comprend pas.

M. Mâcre approuvait une réflexion qui lui paraissait d'une indiscutable logique — pleine de sens.

Il passait, peu à peu, au rang de confident. Ce n'était pas, précisément, de l'avancement, mais ne fallait-il point s'y attendre ?

On l'avait « limogé » sans heurt, gentiment, dès l'entrée dans l'appartement dont il n'assumait plus les frais. Avant même d'être tout à fait installée, Lily avait voulu une situation nette.

— Tiens, avait-elle dit en lui tendant un petit paquet, prends donc ça.

Il avançait la main, hésitant.

Un instant, il croyait à une surprise. Ce n'en était point tout à fait une.

« Ça », c'était, plié avec soin, son pyjama.

— Et tu sais, viens quand tu voudras, Etienne.

Une nuance de mélancolie, un petit sourire triste...

Il cessait d'être « monsieur » pour devenir un vieil ami, une espèce d'oncle — mieux que rien. On ne le balayait pas complètement. Il ne déjeunerait plus en face de l'Anglaise mais il dînerait encore — pas trop souvent — en face de Lily, sous l'œil d'une femme de chambre ignorant la situation ancienne. Cela aurait pu finir tellement plus mal... plus vilainement !

Elle lui confiait ses soucis. Et elle en avait ! Lui aussi, — seulement il n'en parlait pas.

Aux vacances, il s'ennuyait d'elle à pleurer. Elle le consultait avant de partir.

— Franchement, qu'est-ce que tu me conseilles ? La côte basque ou la Normandie ?

Il n'avait pas de préférence. Lui, il restait là. Il donnait son avis tout de même.

— Il me semble que Saint-Jean-de-Luz...

Brusquement elle se décidait pour le Midi ou s'installait en Savoie. Son cœur, sans doute, avait des raisons que la raison ne comprenait point. Toute une partie de sa vie échappait, maintenant, à son ancien protecteur. Il tentait de la retenir sur la pente, attentif, seulement à ne point montrer qu'il souffrait...

Elle affichait sur la liberté, l'indépendance, des théories qu'elle croyait originales et qui n'étaient qu'outrancières. C'était comme une bouffée de rancune qu'elle exhalait, subitement une poussée de méchanceté, qui ne durait point.

Il baissait la tête, se gardait de protester, sachant, d'avance, la réplique qu'il s'attirerait : « Comme professeur de vertu !... »

Parfois il rencontrait Mlle Berthe et ils attendaient la jeune femme ensemble. Il était, pour l'institutrice, une sorte de parent, d'intendant, elle ne savait trop, chargé de surveiller les intérêts de Lily Bouquet. Elle lui faisait, en entrant, un sourire timide, pour se le concilier, puis, se croyant guettée par lui, traversait gauchement le salon pour gagner, près de la fenêtre, sa place habituelle. Que c'était vaste, impressionnant cet espace à franchir ! Assise au bord d'un fauteuil, elle soulevait le rideau, paraissait s'abstraire dans le spectacle de l'avenue. Toutes ces voitures, ces beaux magasins !... Elle se trouvait bien, là, loin des criailleries maternelles et des scènes qu'elle appréhendait à chaque retour du placier.

Etienne croyait, alors, devoir lui dire quelques mots. L'état de la température servait, habituellement, de thème à des essais de conversation avortée. Sans le vouloir, un jour, il la confessa. Lily n'arrivant point, il entreprit de l'excuser.

— Elle a tellement à faire, vous savez !

— Oh ! bien sûr ! Quand on dirige une grande maison !...

(*A suivre.*)

Copyright by Huguette Garnier, 1932.
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LA CANDIDATURE D'HITLER à la présidence du Reich

Cet éventuel successeur du kaiser n'est même pas Allemand et l'ironie du destin veut qu'il s'oppose au vieux maréchal

Le chancelier Brüning n'aura même pas eu le loisir de s'attarder à contempler les rives ensoleillées du lac de Genève, puisqu'on annonce qu'il sera de retour à Berlin dès ce matin et qu'il présidera un important conseil des ministres du Reich.

C'est que les événements vont en Allemagne à une cadence qui ne permet pas au chef du gouvernement de demeurer longtemps absent. La situation intérieure exige de celui qui tient les rênes du pouvoir une attention et un effort de chaque instant. Et pourtant, quelle que soit la vigilance déployée par le chancelier, peut-il se rendre le témoignage d'être le seul et véritable maître de son pays ?

Lequel l'emportera, d'Hitler ou du chancelier Brüning dans la préparation de l'élection présidentielle ? Voilà le problème immédiat dont l'urgence exigeait la rentrée du chancelier et dont la solution, on le comprend aisément, n'intéresse pas seulement l'Allemagne.

Hitler a poursuivi hier, à Berlin, ses pourparlers avec les Casques d'acier et les nationalistes d'Hugenberg, tandis que ses amis multipliaient leurs démarches en faveur de sa naturalisation. Ce n'est d'ailleurs pas le trait le moins curieux de toute cette affaire que l'audace des racistes allant solliciter du vieux maréchal la mesure administrative qui permettrait à leur chef de se présenter contre lui. De son côté, le chancelier Brüning, qui n'a pas perdu tout espoir de décider le président Hindenburg à se représenter, tentera auprès de lui, aujourd'hui même, une nouvelle démarche.

Que cette démarche réussisse ou qu'elle échoue, il restera que l'élu des droites de 1925, qui avait groupé sur son nom tous les adversaires de la jeune République, est devenu aujourd'hui, par la force des événements, l'homme du centre et de la gauche et qu'on fait de lui le rempart suprême de la Constitution de Weimar.

Preuve manifeste et singulièrement éloquente de la courbe suivie en sept ans par la politique allemande !

Hitler préside une réunion de 10.000 chefs de sections d'assaut

BERLIN, 9 février. — Adolf Hitler a annoncé hier, au Palais des sports de Berlin, au cours d'une réunion à laquelle assistaient 10.000 chefs de sections d'assaut racistes, que les nazis désigneront, pour les prochaines élections présidentielles, un candidat particulier.

— La décision que nous prendrons, s'est écrié le leader raciste, sera communiquée en temps opportun à l'opinion et transportera d'enthousiasme les millions d'individus que nous représentons.

La décision de Hitler, qui a également annoncé que son parti compterait le mois prochain un million de membres inscrits, d'opposer au maréchal Hindenburg un candidat nazi, a produit dans les milieux politiques une impression considérable. — *(Journal.)*

M. Mussolini sera reçu demain par le pape avec de grands honneurs

ROME, 9 février. — Au cours de la visite qu'il rendra jeudi à 11 heures au pape, M. Mussolini sera accompagné de M. Rocco, ministre de la justice ; de M. Giunta, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, et de M. de Vecchi, ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège ; de M. Fani, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

L'audience aura lieu dans la bibliothèque privée du pape et l'on fait observer que la présence du gouverneur de la Cité du Vatican et du marquis Pacelli dans l'appartement pontifical ne fait partie que du protocole ordinairement réservé aux souverains.

Cette marque d'honneur exceptionnelle est due au fait que M. Mussolini est l'un des artisans de la réconciliation.

A son arrivée dans la basilique vaticane, le Duce sera reçu par Mgr Pellizzo, secrétaire de la fabrique, et par une députation de chanoines.

M. Mussolini quittera le Vatican par l'escalier Braschi, réservé aux hôtes souverains.

Les édifices de la Cité du Vatican seront pavoisés. La journée sera considérée comme fériée, ainsi que le 11 février des années à venir. — *(Havas.)*

Un nouveau directoire à Memel

KOWNO, 9 février. — Le chargé d'affaires du directoire de Memel, M. Tolisuk, a constitué un directoire provisoire composé des conseillers du directoire Tolciskis et von Gehr.

Tard dans la soirée d'hier, le ministre des affaires étrangères a reçu un télégramme du secrétaire général de la S.D.N., qui lui transmettait la note du gouvernement allemand au sujet des prétendues infractions à la convention du statut de Memel.

Le texte de la réponse au télégramme du secrétaire général sera publié aujourd'hui. — *(Havas.)*

La situation politique en Roumanie

BUCAREST, 3 février. — Continuant ses audiences, le roi a reçu, aujourd'hui, M. Duca, chef du parti libéral.

On croit savoir que M. Duca a fait part au roi de l'impossibilité dans laquelle se trouve le parti libéral d'assurer plus longtemps son appui au gouvernement Jorga-Argetoiano.

Les pourparlers entre le parti libéral et le parti national-paysan, en vue d'une action commune, se poursuivent et il n'est pas exclu qu'avec le concours de certaines petites fractions, la majorité parlementaire se trouve déplacée, ce qui amènerait la chute du ministère par un vote de blâme. — *(Sud-Est.)*

Le prince de Galles à l'Exposition d'Art français de Londres

LONDRES, 9 février. — Le prince de Galles s'est rendu cet après-midi à l'exposition d'art français de Burlington House, où il a été reçu par sir William Llewellyn, président de la Royal Academy.

M. Paul Jamot, conservateur adjoint du musée du Louvre, a fait visiter au prince les diverses galeries en attirant son attention sur les plus beaux modèles de l'art français.

Voyage de M. Walter Edge à New-York

NEW-YORK, 9 février. — M. Walter Edge, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, arrivé à New-York, à bord de l'Europa, a démenti qu'il ait jamais eu l'intention de démissionner, ajoutant qu'il était très satisfait de son poste à Paris. L'ambassadeur s'embarquera le 15 février, à bord du Berengaria, afin d'assister à la célébration des fêtes en l'honneur de Washington, à Paris. — *(Havas.)*

A LA CONFÉRENCE du désarmement

L'exposé des thèses de l'Allemagne et des Etats-Unis par le chancelier Brüning et par M. Gibson

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Alors, vous pensez, sans doute, que les Etats-Unis vont se rallier au programme exposé par M. Tardieu, qui est certainement l'expression la plus complète des théories nouvelles ? Nullement. M. Gibson revient à la vieille antienne, d'après laquelle les armements ne sont pas les effets, mais la cause même de l'instabilité politique. M. Gibson oppose à la hardiesse de la conception française la relativité des possibilités humaines.

« Nous ne croyons pas, dit-il, que l'esprit humain soit capable de se projeter dans l'inconnu de façon à élaborer un projet qui prévoie des développements futurs. »

Le compatriote d'Edison est sévère pour les inventeurs. Nous retrouvons l'empirisme classique des Anglo-Saxons.

« Il faut se contenter de tirer les conséquences des pactes et des traités. Les Etats-Unis n'ont besoin que d'avoir une police et une petite force défensive, suffisante pour les mettre à l'abri de toute agression. »

Remercions pourtant M. Gibson de reconnaître la nécessité d'assurer la sécurité nationale.

Ainsi, bien que partant de conceptions très différentes, il aboutit à des réalisations très voisines de celles de la France. Presque tout peut être accepté dans le programme de réalisation pratique qu'il a traduit en 9 points :

1° Prendre pour base de discussion le projet de la commission préparatoire ;

2° Consolider les accords navals de Washington et de Londres et les étendre à l'Italie et à la France ;

3° Réduire les chiffres de ces accords navals ;

4° Supprimer les sous-marins ;

5° Protéger les populations civiles ;

6° Abolir complètement la guerre des gaz et la guerre chimique ;

7° Réduire les effectifs de manière à laisser à chaque nation une force défensive raisonnable ;

8° Limiter les tanks et l'artillerie lourde ;

9° Limiter les stocks de guerre par la voie budgétaire, en combinaison avec la limitation directe, de façon à empêcher que les économies faites sur la quantité ne repassent en perfectionnements de qualité.

En somme, à part quelques points, comme les sous-marins, sur lesquels le désaccord est complet, à part aussi tout le système de l'armée internationale et de l'organisation d'armements de la Société des nations (que les Etats-Unis ignorent), l'Amérique, pour les solutions pratiques, est très rapprochée des idées françaises.

Le discours du chancelier Brüning

Voici maintenant M. Brüning à la tribune. Changement à vue. Une redingote noire ; une cravate noire. L'austérité prenant la place de l'élégance.

Tout de suite retentit le thème directeur. Enfin a sonné l'heure attendue avec tant d'impatience par le peuple allemand, l'heure du désarmement radical sur la base d'une parfaite égalité de droits et de devoirs. Il s'agit d'élaborer les lois formelles du droit des gens, de fonder la paix sur le droit et la justice, de compléter l'œuvre inaugurée par les fondateurs de la Société des nations et par le pacte Briand-Kellogg : la liquidation financière et totale de la guerre, le désarmement volontaire.

Le succès est une question de volonté. Il faut éviter, d'abord, de chercher à désarmer le moins possible. Le désarmement égal et général doit être poussé jusqu'à l'extrême limite.

M. Brüning exalte la proposition de M. Mussolini, se déclarant prêt à se contenter de 10.000 fusils si personne n'en a davantage. Un autre écueil à éviter est celui de chercher à désarmer surtout le voisin. On ne peut pas admettre le maintien de la situation actuelle : une paix armée fondée sur l'inégalité.

Le désarmement est nécessaire pour résoudre la crise économique et pour rétablir la confiance. Après tant d'accords signés, on ne peut restaurer la confiance qu'en mettant les peuples en face d'un fait palpable. Le désarmement peut être la réalité tangible qui rendra la confiance à tous. C'est d'ailleurs l'exécution d'une promesse solennelle faite au monde entier. Il ne saurait y avoir incompatibilité entre la sécurité nationale et l'intérêt commun de tous les Etats. Les vainqueurs ont promis le désarmement général comme un moyen de renforcer la sécurité. On peut tenir compte de celle-ci tout en faisant honneur aux engagements.

Le gouvernement et le peuple allemands demandent le désarmement général. La délégation présentera en temps utile des propositions concrètes pour une réduction générale et effective des armements, pour la prohibition ou la limitation des armements essentiellement offensifs. En attendant, toute proposition sera examinée avec objectivité.

Attention ! Nous arrivons au point sensible. M. Brüning va exprimer l'opinion de l'Allemagne sur la proposition française. La phrase est aussi prudente que nette :

« Toutefois, des propositions qui, au lieu de réaliser le but de la conférence tel que les peuples le désirent, seraient plutôt de nature à s'en écarter, se heurteraient nécessairement à la critique objective et aux résistances de tous ceux qui envers le monde et les générations futures sentent la responsabilité d'un résultat juste et durable de ces délibérations. »

L'Allemagne n'a pas confiance en Genève. Mais on peut rétablir cette confiance par des résultats effectifs. La délégation allemande discutera avec la pleine responsabilité d'un membre de la Société des nations jouissant de la plénitude des droits.

C'est à ce titre que l'Allemagne aborde la discussion du désarmement telle qu'elle a été prévue par le pacte, de façon à obtenir le désarmement égal pour toutes les nations, le désarmement réalisé sur la base des mêmes principes pour toutes les nations.

Toutes les égalités ! M. Brüning n'en a oublié qu'une seule : l'égalité sur l'acceptation de l'ordre établi par les traités. C'est pourtant la condition première du désarmement.

La commission générale du désarmement

La commission générale, qui doit être l'organisme central de la conférence du désarmement, devait constituer aujourd'hui son bureau.

On avait pensé à placer au fauteuil M. Politis, qui est un excellent président et qui a toutes les qualités prestigieuses d'un descendant d'Ulysse ; mais on avait compté sans M. Arthur Henderson qui n'a pas voulu se dessaisir de ce poste de commande. On a donc décidé de nommer M. Henderson président et M. Politis vice-président. C'est une indication qui dépasse peut-être le cadre de la commission générale. — *S.-B.*

M. W. Churchill parle des dettes

NEW-YORK, 9 février. — Dans un discours prononcé à l'Economic Club, M. Churchill a déclaré que le manquement aux engagements en matière de dettes est une doctrine dangereuse, et que l'Allemagne doit payer les dégâts qu'elle a causés.

M. Churchill a justifié l'attitude des Etats-Unis dans la question des réparations et des dettes, et exprimé l'avis que ce pays n'avait pas saigné à blanc l'Europe, pas plus que les Alliés n'avaient saigné à blanc l'Allemagne.

Dernière Heure

Les autorités internationales de Changhaï ont décidé de riposter à la canonnade chinoise

LONDRES, 9 février. — A la suite des accidents causés aujourd'hui dans le quartier de la concession par les éclats de shrapnells les autorités de la défense internationale ont prévenu les services chinois de défense contre avions que le tir serait ouvert sur leurs positions si pareils faits se renouvelaient.

La tentative faite par les autorités anglaises en vue d'amener les deux parties à faire la paix a complètement échoué. Les Japonais ne sont prêts à envisager une trêve et à se retirer sur Hong-Kiou que si les Chinois, de leur côté, ramènent leurs troupes à une trentaine de kilomètres au delà de Chapei. — *(Journal.)*

Le conflit devant la S.D.N.

[SUITE DE LA 1re PAGE]

M. Paul-Boncour souligne l'importance de ces propositions. Il expose l'œuvre du conseil et l'évolution de la négociation des grandes puissances. Il laisse entrevoir l'application du second paragraphe de l'article 15, qui prévoit l'interrogatoire des parties.

Le délégué chinois saisit la balle au bond et annonce qu'il va envoyer, dès cette nuit, un rapport préliminaire sur les événements.

Il insiste pour que le conseil assure le règlement pacifique du litige intégral. Il ne faut pas oublier, en effet, la Mandchourie, où le Japon vient de s'installer, à Kharbine. M. Yen ne veut pas qu'on puisse croire que la Chine est gênée par le rapport de la commission d'enquête. Cette commission a constaté que le conflit est né du boycottage ; mais le boycottage est-il autre chose qu'une réaction de l'opinion publique contre les événements de Mandchourie ?

Erreur complète, riposte M. Sato. Le boycottage est bien antérieur à la crise actuelle. C'est un des symptômes d'une xénophobie endémique, qui est enseignée jusque dans les écoles aux enfants. Il n'y a pas de gouvernement étranger qui puisse se désintéresser de la protection de ses nationaux. Tous ont, en Chine, des navires et des soldats.

Ici, M. Sato devient extrêmement énergique. Il rappelle les événements de 1927, qui ont obligé les Anglais et les Américains à intervenir.

M. Paul-Boncour se hâte de couper court à la polémique, en exprimant l'espoir que la création de la zone neutre permettra d'arrêter les hostilités. — *S.-B.*

La Chine s'oppose à la création de zones neutres

NANKIN, 9 février. — M. Lo Ouen Kan, ministre des affaires étrangères, a déclaré que les suggestions japonaises tendant à la création de zones neutres en divers points de la Chine sont irrecevables. Il a fait remarquer qu'il conviendrait de faire occuper ces zones par des contingents importants de troupes de tierces puissances et, comme vraisemblablement le Japon y participerait, il ne pourrait plus être question de neutralité. — *(Agence Indo-Pacifique.)*

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Japon

WASHINGTON, 9 février. — Le président Hoover a désigné M. Grew, qui était ambassadeur de Turquie pour le poste d'ambassadeur au Japon, en remplacement de M. W. Cameron-Forbes. — *(Journal.)*

Menace de crise ministérielle au Japon

LONDRES, 9 février. — On mande de Tokio que le cabinet japonais est menacé d'une crise. M. Takahashi a annoncé, en effet, qu'il démissionnerait si l'on décidé d'envoyer de nouvelles troupes à Changhaï. Il estime que les charges seraient trop élevées. — *(Journal.)*

Un paquebot conduit à la déportation 200 extrémistes espagnols

MADRID, 9 février. — Le transatlantique *Buenos-Aires*, qui était ancré à Barcelone, a levé l'ancre à minuit, en grand secret, ayant à bord 200 extrémistes, parmi lesquels se trouvent les plus coupables des auteurs du dernier mouvement révolutionnaire en Espagne. Le paquebot est escorté par un navire de guerre. Il transporte les prisonniers dans les colonies de l'Est Africain, où le gouvernement les déporte.

Le départ du *Buenos-Aires* sera suivi, demain, d'une grève générale de protestation, que vont déclencher tous les éléments avancés de Barcelone, Séville, Valence et autres grands centres. — *(Journal.)*

Un mariage se termine en Bulgarie par une bataille de villages

SOFIA, 9 février. — Hier, dans le village de Negovan, près de Sofia, au cours d'un mariage, une discussion a éclaté entre les invités et ceux d'un village voisin. Une véritable bataille a été engagée et quarante personnes ont été plus ou moins grièvement blessées.

Le maire d'un des deux villages, poursuivant en voiture des fuyards, s'est enlisé dans un marais. Il a pu être sauvé au milieu de la nuit. — *(Havas.)*

L'Equateur abandonne l'étalon d'or

LONDRES, 9 février. — On mande de Guayaquil :

Le gouvernement de la république de l'Equateur a décidé d'abandonner l'étalon d'or. — *(Havas-Associated Press.)*

MARCHÉ DE NEW-YORK

L'instabilité des prix des matières premières et des denrées alimentaires constitue un facteur défavorable.

Après une ouverture irrégulière, quelques rachats du découvert ont un peu ranimé l'ambiance. Les légers gains alors réalisés ont un caractère fractionnaire.

Le marché se tasse à nouveau en cours de séance mais la baisse n'est cependant pas uniforme.

Norfolk and Western Railroad déclare son dividende trimestriel de 2 dollars 50 mais Illinois Central a omis son dividende aux privilégiées.

On termine sur une note plutôt lourde.

CHANGES A NEW-YORK

NEW-YORK, 9 février. — Câbles transfers, 34435 ; Changes sur Paris à vue, 393 5/8 ; Change sur Berlin, 2375 ; Royal Dutch, 16 3/4 ; Shell, 10. — Argent en barres : Mineral étranger, 29 5/8 ; Affaires totales (titres), 1.200.000.

Sucres (Clôture)

NEW-YORK, 9 février. — Centrifuges Cuba 96° droits payés prompte livraison, 290. A terme : mars, 88 ; mai, 93 ; juillet, 98 ; septembre, 103 ; octobre, 106 ; décembre, 106 ; janvier, 109.

Ventes approximatives : 32.000 tonnes.

Deux bandits dans le rapide Marseille-Paris attaquent et dévalisent le chef de train

LYON, 9 février. — Le rapide numéro 6 qui, se dirigeant sur Paris, quitte Marseille à 19 h. 30, avait comme chef de train, M. Pierre Margaillon, âgé de 40 ans, habitant Marseille.

Entre Saint-Barthélemy et le Cannet, alors que le rapide venait de se lancer à son allure normale, deux individus masqués revêtus de l'uniforme de la Compagnie P.-L.-M., surgirent brusquement dans le wagon où se trouvait M. Margaillon, fermèrent derrière eux la porte, se précipitèrent sur le chef de train et le menacèrent de leur revolver. L'un des malfaiteurs s'empara des clefs du chef de train, ouvrit une sorte de bahut installé dans le fourgon, appelé coffre à finances, où l'on serre les colis précieux et les valeurs. Il saisit un paquet de titres représentant une somme de 10.000 francs. Puis, poussant alors M. Margaillon dans le coffre, les deux malandrins l'y enfermèrent.

Profitant ensuite de ce que le rapide ralentissait dans une courbe prononcée, près de Vitrolles, ils sautèrent sur la voie et disparurent d'autant plus facilement que la voie est peu éclairée à cet endroit.

Peu avant la gare d'Avignon, le chef de train parvint à briser la porte du coffre. Il tira la sonnette d'alarme et le mécanicien arrêta le convoi, mais comme on ne pouvait songer à se lancer à la poursuite des malfaiteurs, le train reprit sa marche. A Avignon, M. Pierre Margaillon, assez sérieusement blessé, dut être transporté à l'hôpital où il a été admis d'urgence.

A Valence, le fourgon a été détaché et placé sous scellés.

Le vague signalement qui a pu être fourni sur les deux bandits a été transmis aux gendarmeries des localités où ces derniers ont pu passer, ainsi qu'à Marseille, où l'on suppose qu'ils ont dû se rendre après leur coup audacieux.

Ajoutons qu'ils ne pourront tirer de leur méfait qu'un mince profit. Ils auront, en effet, de très grandes difficultés à écouler les titres qu'ils ont dérobés. — *(Journal.)*

L'appareil de Réginensi a été dépanné

ALGER, 9 février. — Ce matin, l'équipage Réginensi, le colonel Vuillemin et Poulain se sont rendus au sud de l'erg Tessed Jafi pour dépanner l'avion abandonné dans le désert. Après avoir fait son plein d'essence, l'appareil a décollé pour Arak, où il est arrivé à 10 h. 15. Puis, il a repris l'air pour In Salah où il a atterri à 17 heures.

Demain, l'avion de Réginensi, toujours escorté de l'appareil du colonel Vuillemin et de Poulain, fera escale à El Goléa. Après une nuit de repos, Réginensi et ses compagnons reprendront leur vol pour l'aérodrome de Maison-Blanche où ils sont attendus jeudi vers 15 heures. — *(Havas.)*

DES PORTS FRANCS seraient créés en Angleterre

LONDRES, 9 février. — Le gouvernement britannique, en adoptant un régime de protection, a pleinement conscience du danger qu'un tarif douanier fait encourir à la marine marchande et au commerce d'exportation pour obvier, dans la mesure du possible, à ces risques.

Le gouvernement britannique a l'intention d'établir à Londres, et dans les principaux ports d'Angleterre, des zones libres où les marchandises étrangères pourront entrer sans acquitter les droits : on leur éviterait les formalités et les inconvénients du drawback.

A Londres, c'est la presque totalité du port qui devra être déclarée libre. Sur les 64 millions de livres sterling que représente le commerce de réexportation britannique, Londres entre pour 50 millions de livres.

Pour que ce plan puisse fonctionner de façon satisfaisante, il sera nécessaire que les fabriques qui traitent les produits étrangers pour la réexportation s'installent à l'intérieur des zones franches.

Les besoins du commerce de réexportation ne constituent qu'un des nombreux problèmes auxquels, les tarifs douaniers une fois votés, le gouvernement et le Parlement britanniques auront à faire face. Les difficultés surgiront à chaque pas.

Ainsi, le protectionnisme n'a pas nécessairement comme effet, ainsi que l'affirme sir Herbert Samuel, de ruiner le commerce et l'industrie de la Grande Bretagne ; il provoquera à tout le moins une transformation radicale dans la vie économique du pays. — *(Journal.)*

Le Parlement anglais a voté la nouvelle loi douanière

LONDRES, 9 février. — Le projet de loi gouvernemental instituant un tarif général douanier de 10 % a été voté, ce soir, en seconde lecture, à la Chambre des communes, par 452 voix contre 76. Le principe général du bill est donc définitivement adopté. — *(Journal.)*

M. PIERRE LAVAL reçoit M. von Hoesch

M. Pierre Laval, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a reçu au Quai d'Orsay, hier, à midi, M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Cette entrevue, qui a duré un quart d'heure, a porté sur les relations économiques franco-allemandes.

Dernières nouvelles sportives

SPORTS D'HIVER

Aux Jeux olympiques

LAKE-PLACID, 9 février. — Voici les résultats combinés des deux premières séries de bobsleigh à deux :

1. Suisse (Capadrutt et Geier), en 4' 13" ; 2. Etats-Unis ; 3. Allemagne ; 4. Roumanie ; 5. Italie ; 6. Belgique ; 7. France ; 8. Autriche.

L'épreuve de patinage de figures des dames a été suivie avec le plus vif intérêt. Dès le début la lutte s'est, en effet, annoncée chaude entre la championne, Sonja Henie (Norvège) et Fritzi Burger (Autriche).

En hockey, au deuxième tour, le Canada a battu la Pologne par 10 buts à 0.

TENNIS

Les critériums de France

Voici les résultats des matches comptant pour les critériums de France qui ont été disputés hier au Tennis Club de Paris :

Simple messieurs. — Deuxième tour : E. Broquedis bat de Montity, 6-2, 6-1 ; S. Lorrière bat R. Danet, 2-6, 6-2, 6-1. Troisième tour : A. Gelderyn bat J. Duval, 6-4, 6-2. Quatrième tour : M. Guillemot bat R. Thierry, 6-2, 6-2.

Simple dames. — Mme Baron Colbert bat Mlle Dorisse, 6-8, 6-0 ; Mlle L. Beyl bat Mlle V. Gallay, 6-0, 6-4 ; Mlle H. Carter bat Mlle A. Guinail, w.-o.

BOXE

Barbotteu et Girardin se valent. — Hier soir, au C. S. C., après un combat en dix rounds, disputés à toute allure, aucun de ces deux pugilistes n'a réussi à prendre l'avantage. Match nul ! ont déclaré les juges après l'arrêt du combat.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

La Chambre a repoussé cette nuit à de fortes majorités les trois contre-projets relatifs à la R. P.

C'est à M. Dalimier qu'est échu l'honneur de présider la séance de nuit consacrée au fameux projet de réforme électorale et au cours de laquelle on va se prononcer sur les contre-projets de réforme proportionnelle...

Comme à l'accoutumée, les tribunes et les galeries sont copieusement garnies et les députés, arrivés peu à peu par paquets sont bientôt en nombre...

M. Louis Marin a le premier la parole pour déclarer qu'en dépit de l'attachement qu'il porte au projet de représentation proportionnelle, il ne mêlera pas son bulletin de vote à celui des socialistes à qui il reproche d'avoir pratiqué depuis le début de la discussion une inadmissible obstruction.

Là-dessus, M. Renaudel se lève et au milieu de l'agitation commençante, gagne la tribune, un gros bouquin sous le bras... Il va, semble-t-il, interpeller le président de l'U.R.D... Mais voici que M. Le Mire pousse une vive exclamation qui a le don de déchaîner la colère sur les gradins socialistes. Une allusion de M. Renaudel aux débats de la commission d'enquête provoque presque en même temps les vives protestations de la droite... Et le bruit devient vacarme, en dépit des efforts du président Dalimier qui joue désespérément du coupe-papier et de la sonnette...

Dans le calme enfin revenu, M. Renaudel, d'une voix solennelle, affirme que le parti socialiste, quoi qu'en puissent penser certains, est toujours resté fidèle à la R. P. et a constamment tenté de saisir la Chambre d'un projet de loi tendant à l'établissement de ce mode de scrutin...

Et le député du Var de conclure :

Le parti socialiste apportera son appui loyal à tout projet de R.P. quel qu'il soit.

Là-dessus, le président de l'U.R.D., revenant aux premières minutes du débat, tient à préciser, au milieu du scepticisme général, que la commission d'enquête se réunira de nouveau pour reprendre l'examen de deux affaires qui étaient restées en suspens...

« Clôture ! clôture ! » lancent alors à droite plusieurs voix... Après quelques suprêmes interventions ou explications de vote, la clôture est prononcée par 309 voix contre 243.

Et l'on procède enfin au scrutin public sur l'article 1er du contre-projet Bracke qui définit l'esprit général du système de représentation proportionnelle proposé aux suffrages de l'assemblée...

Vingt minutes pour le pointage et l'on apprend que par 404 voix contre 150 le contre-projet est repoussé...

Surprises d'un scrutin où l'on aura vu — au gré d'une contradiction plaisante — les amis de la R.P. voter contre elle, tandis que ses adversaires les plus résolus lui donnaient, pour des raisons de tactique parlementaire, une adhésion d'un jour...

Le contre-projet de M. Béron, communiste, ayant été rapidement écarté, le cri de « A demain ! » retentit sur les gradins de gauche... Mais le président de la commission du suffrage universel demande de poursuivre la discussion jusqu'au vote final sur les deux autres contre-projets concernant la représentation proportionnelle.

Et comme on pouvait s'y attendre, un troisième scrutin public est finalement ouvert sur le renvoi de la discussion à une autre séance, proposé par M. Frossard.

Nouveau pointage...

Par 295 voix contre 253, on décide de poursuivre la discussion et M. Antonelli monte à la tribune pour soutenir son contre-projet.

Ce contre-projet, affirme l'orateur socialiste, n'a rien d'une machine de guerre : il a pour but de concilier les mœurs traditionnelles du pays avec la nécessité d'une réforme du mode de suffrage actuel.

Et M. Antonelli d'analyser le mécanisme de son système qui présente un certain nombre de variantes par rapport à celui de M. Bracke et dont il avoue lui-même la complication...

Le député socialiste, pour terminer, demande la prise en considération de son texte. Aussitôt, M. Barety, rapporteur, s'y oppose en faisant valoir que la commission l'a déjà repoussé... On scrutine et, par 294 voix contre 133, M. Antonelli est battu...

Là-dessus, M. Bracke revient à la charge en présentant une nouvelle version de son contre-projet : Repoussé à main levée...

On s'en tient là, et le président de la commission du suffrage universel obtient le renvoi de la discussion à jeudi, 21 heures, pour examen de la proposition de Tastes.

La séance est finalement levée à 2 heures.

Prochaine séance demain matin pour la suite de la discussion budgétaire. — *D. C.*

Une septuagénaire attaquée

GRENOBLE, 9 février. — A Cessieu, la nuit dernière, deux individus masqués ont pénétré chez Mme Martin, 74 ans, vivant seule dans une maison du hameau des Roches. Ils ont ligoté la septuagénaire et ont ensuite cambriolé l'habitation. Ils ont emporté une trentaine de mille francs.

Des cambrioleurs dérobent 130.000 francs à la Caisse d'Epargne d'Annecy

ANNECY, 9 février. — Ce matin, on a constaté que, durant la nuit, l'hôtel de la Caisse d'épargne d'Annecy, situé rue du Président-Favre, avait été cambriolé. Les malfaiteurs, opérant avec un chalumeau, ont fracturé le coffre-fort, où ils ont trouvé environ 130.000 francs.

REVUE DE LA PRESSE

La conférence de Genève

Sur le discours de M. Brüning, *l'Ere Nouvelle* écrit :

L'éternelle invective contre les traités, l'incessante ambition d'en réclamer la révision, voilà au fond le thème caché, mais réel du discours Brüning, et la question du désarmement n'est qu'une occasion nouvelle d'exposer la grande revendication allemande.

Comment, dans ces conditions, tant d'Etats, tant de petits Etats que menace une telle ambition ne seraient-ils pas avides d'être assurés d'une protection efficace pour le jour où elle tenterait de se réaliser autrement que par des paroles ?

⁂

De M. G. Cudenet, dans la *République* :

Le dialogue franco-allemand qui vient de s'engager à cette conférence se développe sur un ton qui permet toutes les explications, qui n'éloigne aucune hypothèse d'entente finale.

Ne laissons pas échapper cette occasion peut-être sans retour. Il ne s'agit pas d'assurer le succès de tel ou tel, mais d'assurer le triomphe de la paix.

⁂

M. Emile Buré écrit, dans l'*Ordre* :

La position du représentant de la France à Genève est inexpugnable. Il offre à la S.D.N. le moyen — que je juge, pour ma part, utopique, mais qui est dans la logique du pacifisme — de devenir une réalité vivante : si elle le repousse, mieux vaut qu'elle disparaisse, car il y a quelque chose de pire encore que l'insécurité, c'est la fausse sécurité.

Sa vente énorme explique son prix populaire

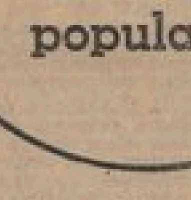

Savez-vous que le savon Cadum est vendu à lui seul presque autant que tous les autres savons de marque réunis?

Cette vente énorme, une fabrication intensive, permettent de maintenir le savon Cadum à un prix modique. Par la sélection des matières premières, par les soins apportés à sa fabrication, le savon Cadum n'a jamais cessé de satisfaire et d'augmenter le nombre de ses millions de clients.

Economique à l'achat, Cadum est également économique à l'usage. Un très long séchage le débarrasse de toute trace d'humidité. C'est ce qui le rend dur et durable.

Un savon très dur, utilisé jusqu'à la dernière parcelle. 2 fr.

Savon Cadum

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Température maxima

PARIS (9 février) : Maxima : au sol +7 ; sous abri +3. Minima : au sol 0 ; sous abri +1.

DÉPARTEMENTS (9 février) : Alger +17 ; Ajaccio +14 ; Marseille +16 ; Perpignan +10 ; Toulouse +7 ; Royan +8 ; Biarritz +9 ; Bordeaux +6 ; Tours +5 ; Châteauroux +2 ; Brest +9 ; Rennes +7 ; Dijon +6 ; Besançon 0 ; Strasbourg +1 ; Nancy 0 ; Dinard +6 ; Le Havre +6 ; Calais +3 ; Lyon +2 ; Abbeville +3 ; Bréhat +7 ; Angers +6 ; Orléans +6 ; Chartres +3 ; Romilly +3 ; Rochefort +3 ; Pau +6 ; Montélimar +7.

Probabilités pour aujourd'hui

ETAT DU CIEL. — Dans le Sud et le Sud-Est : ciel demi-couvert. Ailleurs : ciel brumeux, trois quarts couvert ou couvert avec chutes faibles et intermittentes de pluie ou de neige.

TEMPÉRATURE A PARIS : Maximum +1.

Renseignements communiqués par l'Office national météorologique.

La neige

La température s'est brusquement refroidie durant la journée d'hier dans presque toute la France.

La neige est tombée assez abondamment non seulement sur les hauteurs de Savoie, du Jura et des Vosges, mais aussi en Bourgogne et dans la Meuse, notamment dans le Barrois et la région de Verdun où une épaisse couche blanche recouvre la campagne.

Enfin, à Paris, l'abaissement du thermomètre et l'apparition dans le ciel de lourds nuages d'un gris laiteux laissaient prévoir dès le début de la soirée qu'une chute de neige était imminente.

A plusieurs reprises, au cours de la nuit, quelques flocons épars, vite dispersés par la bise glacée, vinrent rayer l'obscurité, mais, vers trois heures du matin, une chute plus dense recouvrit les toits de la capitale d'une mince couche blanche. L'hiver, si longtemps différé, reprenait sur Paris son visage traditionnel.

On retire d'une rivière le cadavre du dentiste lyonnais disparu depuis près d'un mois

LYON, 9 février. — Le 17 janvier, Mme Allègre signalait que son mari, dentiste rue François-Dauphin, était disparu depuis le 13 janvier dans des circonstances très curieuses. Les deux époux devaient se rendre chez des parents à Charbonnière-les-Bains. Pendant que Mme Allègre fermait le verrou de la porte de son logement, son mari descendait les deux étages de l'immeuble. Depuis, nul ne l'avait revu.

Ce matin, deux pêcheurs, MM. Goujat et Huet, ont découvert un corps dans la rivière la Turdine, près du lieu appelé « le Moulin-Brûlé », sur la commune de Bully-sur-l'Arbresle.

La rivière n'a pas plus de 80 centimètres de profondeur. Il fut facile de retirer le corps, que vint ensuite examiner le docteur Dussère, de l'Arbresle.

Dans les poches des vêtements du noyé, on a retrouvé des papiers au nom d'Eugène-Charles-Marius Allègre, né à Lyon le 4 novembre 1894. Aucune trace de blessure n'a été relevée sur le cadavre. On peut donc conclure à un suicide.

Ainsi se termine une affaire qui a bien intrigué les Lyonnais. — *(Journal.)*

NOUVELLES DIVERSES

PARIS

Amnésie. — On a trouvé errant, rue de la Grange-aux-Belles, une femme, âgée d'une quarantaine d'années, et qui paraissait frappée d'amnésie. Elle ne se souvient que de ses prénoms : Blanche-Albertine.

BANLIEUE

CHAMPIGNY. — *Mort dans sa voiture.* — On a découvert, mort au volant de la voiture qu'il conduisait, M. Jean Forelx, 62 ans, marchand de légumes. Le malheureux avait succombé à une congestion.

DEUIL. — *Arrestation.* — Louis Lerat, 23 ans, charcutier, a été arrêté pour de nombreux vols de viande commis au préjudice de mandataires aux Halles.

DÉPARTEMENTS

BOUCHES-DU-RHÔNE. — La dépouille mortelle du lieutenant de Chappedelaine, tué le 31 janvier, au Tafilalet, a été ramenée hier à Marseille.

AISNE. — A Guise, les époux Legrand ont été accidentellement asphyxiés par des émanations d'oxyde de carbone.

VOSGES. — M. Emile Mougin, ancien maire de Remiremont, est mort hier à Angers, à l'âge de 72 ans.

POUR RESTAURATEURS
MAGNIFIQUE OCCASION
Réalisation à l'amiable
très au-dessous des cours actuels
d'un lot important
d'ARGENTERIE NEUVE
NON CHIFFRÉE

Fabrication métal argenté de première marque française, provenant de la réserve d'un grand Restaurant parisien.

S'adresser à M. Jeangelard, 14, avenue Friedland, Paris.

INVENTIONS NOUVELLES
Choix de brevets récemment délivrés (1)

OHNSTEIN : Dispositif de réglage du dallage de tissus. — CHEVALET : Alimentateur automatique pour chaudière à vapeur. — [illegible] — NIESS : Transformateur de vitesse à trains planétaires.

(1) Pour le dépôt de brevets d'invention en tous pays, lisez le MANUEL-GUIDE, envoyé gratis par M. BOETTCHER, 21, r. Cambon, Paris.

KATADYN
STÉRILISATEUR DE TABLE
Une eau polluée versée dans la
CARAFE KATADYN
en sort stérilisée par simple contact, sans addition de produits chimiques.

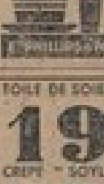

Remplir... verser, c'est tout
Notice franco

TOILE DE SOIE A.W. ... 8 FÉVRIER chez
19.75 WILMART
CRÊPE "SOYLAW" 25, PL. VENDOME
23.50 SOIERIES LAVABLES

Le confort chez soi... UN FAUTEUIL
S'ACHÈTE AUX
SIÈGES BEAUMARCHAIS
FABRIQUE DE FAUTEUILS
cuir, velours, soieries
Spécialité en cuir patiné depuis 180 fr.
Ouvert le SAMEDI toute la journée
Demandez le catalogue 18
188, bd Voltaire, PARIS

AU MOINDRE MALAISE
le RHUM NEGRITA
en GROG ou dans du THÉ ou du LAIT bien chaud

VOUS ÉVITERA
RHUME et GRIPPE

Si vous avez eu froid,
pour éviter un rhume,
Pendant le rhume,
pour éviter une grippe,

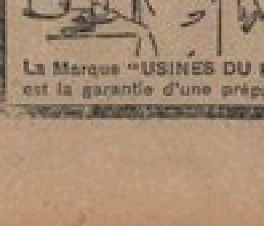

prenez quelques Comprimés d'
Aspirine
"USINES DU RHONE"

La Marque "USINES DU RHONE" (tube aluminium ou boîte de 100) est la garantie d'une préparation parfaite et d'un dosage rigoureux.

LES TRAVAUX A LA CHAMBRE

Deux orateurs

ont déjà pris la parole dans la discussion générale sur le projet de budget

[SUITE DE LA 1re PAGE]

L'exposé se poursuit, du reste, dans une atmosphère de technicité courtoise... A peine, de temps à autre, M. Piétri se lève et, le genou gauche replié sur son banc dans une attitude qui lui est familière, intervient pour une brève rectification...

Au surplus, le rapporteur général, après avoir contesté certaines évaluations de dépenses et de recettes, précise que la commission a décidé d'accepter, dans son ensemble, un projet qui répond au désir unanime de voir le budget voté à la date du 1er avril... Un mot encore pour indiquer que « l'ère de la facilité » est close et que la crise mondiale, plus que jamais, impose une politique de restrictions sévères, et M. Lamoureux regagne sa place, applaudi par les gradins socialistes et radicaux...

On entend encore M. Emile Borel demander que l'on étale toute grande devant les yeux de l'étranger la comptabilité de notre budget, pour qu'il ne soit pas tenté de s'abuser sur notre capacité de paiement des dettes, puis M. Vincent Auriol monte à son tour à la tribune... Le député de la Haute-Garonne commence à parler de la prospérité envolée et des difficultés de l'heure d'une voix grave et presque solennelle... Mais, cédant bientôt à son naturel, il se jette dans une critique pétulante, appuyée sans cesse par une mimique expressive, du projet gouvernemental : le déficit actuel est à son sens plus élevé encore que ne le pensait M. Lamoureux... le déficit futur plus menaçant encore... Et d'épiloguer sur les chiffres... D'un geste de la main, M. Piétri fait comprendre que son silence n'est pas un acquiescement et qu'il aura son mot à dire là-dessus... Cependant, l'orateur socialiste, remontant des faits aux causes, affirme que le mal budgétaire est un corollaire obligé de la crise mondiale... et que la crise mondiale, à son tour, n'est si lente à se dénouer que parce que les peuples sont accablés, chaque année, par le fardeau des budgets de guerre... Conclusion prévue :

> C'est l'accroissement des charges militaires qui est la cause réelle du déficit. Le désarmement général seul peut sauver les Etats et les peuples...

Sur quoi la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure. — D. C.

Les radicaux demanderont un renvoi du budget au gouvernement en vue d'un nouvel équilibre

Le groupe radical et radical-socialiste, réuni hier matin à la Chambre, sous la présidence de M. Edouard Herriot, a voté une motion dans laquelle il critique une lettre adressée par le président du conseil au président de la Fédération républicaine et qui implique, selon lui, une solidarité électorale entre ce groupement et le gouvernement.

Le groupe a rappelé ensuite que c'est la majorité actuelle qui a voté les accords sur les dettes interalliées sans clause de sauvegarde et qu'elle est mal fondée, par conséquent, à mettre en cause ceux qui ont voulu lier les dettes et les réparations.

Le groupe a décidé de s'abstenir, dans la discussion du budget, de tout débat ou amendement inopportun. Il a constaté que, selon les termes du rapport du rapporteur général de la commission des finances, le budget de 1932, équilibré par des ressources exceptionnelles, contenait en puissance, à la charge des exercices futurs, un déficit de sept milliards.

Il a mandaté M. Georges Bonnet pour défendre une motion tendant à demander au gouvernement d'établir un équilibre sincère du budget de 1932.

Ajoutons que cette motion sera soutenue à la fin de la discussion générale du budget.

D'autre part, MM. Dalimier et André Hesse ont été chargés de préparer un texte concernant le droit de réponse en matière de radiodiffusion.

Le renouvellement des baux commerciaux

La Chambre a repris hier matin la discussion de la proposition de loi sur le renouvellement des baux commerciaux.

On commence par adopter l'article 21, qui a trait aux droits des sous-locataires, puis l'article 22 — indemnité provisionnelle et avances de loyers — ce dernier avec un amendement de M. Taso, qui détermine l'intérêt au profit du locataire des loyers payés d'avance.

A l'article 23, divers amendements sont soutenus et repoussés, puis l'article est voté. Il s'agit de relever de la forclusion, déchéance ou irrecevabilité les locataires qui remplissent certaines conditions.

« Article 24 », annonce M. Bouisson. Cet article envisage le cas de cession de bail ou de sous-location totale ou partielle d'un local commercial.

Par 343 voix contre 228, on repousse un amendement de M. Lefas, qui tendait à reprendre le texte du Sénat, puis l'article est adopté, ainsi que le suivant — qui est le dernier — et qui spécifie que la loi sera applicable dans les pays recouvrés, ainsi qu'en Algérie.

On vote ensuite les textes qui avaient été réservés au cours de la discussion, et l'ensemble est finalement adopté à main levée.

On se sépare à 11 h. 15.

M. Charles Lambert est exclu du parti radical socialiste par un comité lyonnais

LYON, 9 février. — Au cours d'une réunion qu'il vient de tenir, le comité radical et radical-socialiste du 8e arrondissement de Lyon a voté l'exclusion de M. Charles Lambert, député, qui a donné récemment sa démission du groupe parlementaire. — (Journal.)

Au Conseil national économique

M. Henry-Gréard, président de la conférence des directeurs des grands réseaux, est nommé membre titulaire du conseil national économique, en remplacement de M. Margot, démissionnaire.

Les blés indigènes dans la panification

Le Journal officiel publie ce matin un décret aux termes duquel le pourcentage minimum des blés indigènes que les meuniers devront, sous réserve des dispositions du paragraphe 2 de l'article 1er du décret du 3 décembre 1929, obligatoirement mettre en œuvre pour la fabrication des farines destinées à la panification et autres usages alimentaires est fixé à 95 pour 100.

Les interpellations

sur le conflit sino-japonais sont renvoyées à la suite par 300 voix contre 267

On a de nouveau évoqué, hier, à la Chambre, le conflit sino-japonais sous les espèces d'une fixation de date de discussion des interpellations déposées par MM. Moutet, Guernut, Margaine et Doriot. M. Moutet qui, voici quelques jours, avait déjà pris la parole assez longuement, s'est contenté de répéter qu'il attendait des déclarations précises du gouvernement...

M. Guernut, à grand renfort de gestes coupants et d'inflexions de voix solennelles, a demandé qu'en présence des actes d'hostilités caractérisés du Japon, la France prenne l'initiative d'une politique résolue d'arbitrage, soucieuse de définir les responsabilités et d'indiquer nettement quel est l'agresseur...

A son tour, M. Margaine, en quelques mots, nous dit sa crainte de voir les événements d'Extrême-Orient favoriser le développement du communisme en Chine et menacer ainsi à brève échéance notre colonie d'Annam...

M. Pierre Laval intervient

Là-dessus, M. Pierre Laval, se levant au milieu d'un profond silence, montre par un bref rappel des faits que l'attitude du gouvernement français en la circonstance a été irréprochable :

> Le conseil de la Société des nations a été déjà saisi par la Chine et il a chargé d'une enquête la commission spéciale de Changhaï et une commission générale.
>
> Les puissances ont en main les réponses japonaises et chinoises aux notes de leurs ambassadeurs. Elles sont en consultation. Le gouvernement français n'a cessé d'exercer une action ferme et persistante pour rétablir des relations normales entre le Japon et la Chine.
>
> Quant au traité d'arbitrage de 1928, il n'a pu être invoqué, ni la Chine ni le Japon n'y ayant adhéré.

Chacun, au surplus, ne nous a-t-il pas rendu hommage ?

> Si les efforts faits à Genève et l'action diplomatique ont été paralysés par les événements qui ont dépassé les prévisions des deux pays en conflit, ces derniers ont reconnu et notre impartialité et le caractère parfaitement désintéressé de nos démarches et de nos conseils.

Et le président du conseil de demander, en une conclusion applaudie par la majorité, le renvoi des interpellations à la suite...

Cependant, MM. Guernut et Moutet insistent pour que des engagements formels soient pris... Ils réclament qu'une proposition ferme d'arbitrage soit lancée et que la qualité d'agresseur soit dévolue à celle des deux parties qui tentera de s'y dérober... M. Doriot surenchérit encore... Puis, à son tour, M. Edouard Herriot, avec sa belle éloquence, s'en vient protester contre les agressions dont la Chine a été victime et adjure le gouvernement de faire prévaloir une solution d'arbitrage dans ce conflit qui menace, en son entier, l'édifice des pactes au bas desquels les nations civilisées ont apposé leur signature...

M. Pierre Laval intervient alors, pour la deuxième fois, avec la même clarté vigoureuse : La France, souligne le président du conseil, n'a pas manqué à sa tradition : elle a respecté sa signature :

> Avec les gouvernements anglais et américain, elle a proposé aux deux partis en cause de cesser tout acte de violence, d'établir une zone neutre, de suspendre toutes mobilisations nouvelles.

Cette démarche a été appuyée par l'Italie et l'Allemagne.

Les propositions ainsi faites ont été acceptées par la Chine. Le Japon les a repoussées en partie.

De nouvelles négociations sont en cours. Il convient d'attendre qu'elles aient été conduites à leur terme...

Et le ministre des affaires étrangères de conclure, aux approbations chaleureuses d'un grand nombre de bancs :

> Le gouvernement français ne s'est pas désintéressé de la solution du conflit. Il n'a pas fait preuve de faiblesse. Il a fait son devoir. Il continuera de le faire. Mais il estime, au moment où il agit de concert avec d'autres puissances, qu'il a le droit de dire : le débat est épuisé.

On scrutine donc et, après pointage, on apprend que la Chambre, à la majorité de 300 voix contre 267, a suivi le président du conseil.

Ajoutons que répondant à une question de M. Sturmel, relative à l'organisation d'une caisse nationale d'assurance et de réassurance des calamités agricoles, M. Pierre Laval déclara qu'un projet était en cours d'études, mais que pour régler la question « crédits » il convenait d'attendre le vote définitif du budget. — D. C.

M. Fernand David demande que la France reprenne la maîtrise de ses douanes

M. Fernand David et un certain nombre de ses collègues ont déposé, sur le bureau du Sénat, une proposition de résolution invitant le gouvernement : 1° à prendre toutes mesures pour rendre, le plus tôt possible, à la France la maîtrise de ses tarifs douaniers ; 2° à proposer aux pays importateurs en France l'acceptation des produits français et des marchandises françaises en quantités et valeurs correspondant à leurs importations ; 3° à demander à la conférence européenne l'étude et la réglementation des productions industrielles et agricoles de tous les pays d'Europe, par comparaison avec la production de ces pays au cours des années antérieures à 1914.

Après avoir, dans l'exposé des motifs de la proposition, analysé les causes de la crise économique dont notre pays souffre à son tour, l'ancien ministre de l'agriculture critique notre régime douanier et plus particulièrement les traités de commerce récents, « qui portent en eux, dit-il, deux tares dont la conjonction est redoutable : la consolidation des tarifs et la clause de la nation la plus favorisée ». Il considère que le système des contingentements, tout en provoquant des protestations étrangères, ne suffit pas à arrêter l'invasion de notre marché. Aussi demande-t-il que ne soient plus admises obligatoirement en France les importations des nations qui refusent les nôtres et que ces importations soient limitées aux chiffres qui peuvent nous être utiles.

M. Fernand David dénonce le rôle de l'Allemagne et établit sa responsabilité dans l'expansion du dumping soviétique et dans l'appauvrissement des pays du centre de l'Europe. Il croit possible de restaurer économiquement l'Europe en prenant les mesures qui résulteront d'un examen fait devant la conférence européenne de sa puissance de production et de sa capacité de consommation. Chaque pays pourrait demander aux autres de lui consentir des sacrifices en leur offrant des compensations.

« Une initiative française en ce sens, conclut-il, doit être tentée dans l'intérêt du pays et dans celui de la paix du monde. »

LE SÉNAT

a voté hier la loi sur les voies ferrées d'intérêt local

Le Sénat a achevé hier l'examen du projet de loi sur les voies ferrées d'intérêt local.

Il n'y eut de discussion prolongée que sur deux points.

D'abord, M. Albert Mahieu soutint un amendement donnant aux services d'autobus le même traitement qu'aux chemins de fer des réseaux secondaires en matière de subventions.

MM. Deligne, ministre des travaux publics, et Flandin, ministre des finances, appuyèrent le principe de l'amendement et demandèrent qu'il fît l'objet d'une sérieuse étude par la commission en vue d'apporter une solution d'ensemble à la question des transports.

M. Jeanneney, président de la commission des finances, réclama de l'administration des travaux publics la préparation d'une coordination de tous les moyens de transports par route, rail, eau et air.

Combattue avec insistance par le rapporteur, M. Marcel Régnier, la demande de renvoi fut repoussée par 160 voix contre 128, et la disjonction de l'amendement Mahieu prononcée.

D'autre part, M. Boivin-Champeaux soutint contre M. Marcel Régnier une vive controverse au sujet des conditions nouvelles proposées pour le rachat éventuel des lignes concédées.

Le texte de la commission fut adopté par 157 voix contre 111.

On vota ensuite les derniers articles et l'ensemble du projet.

Les débouchés agricoles

Au début de la séance, M. Serre avait posé une question sur l'emploi du crédit de 20 millions inscrit dans le projet d'outillage national pour la recherche de débouchés agricoles.

La réponse de M. Achille Fould indiquant les garanties prises pour que ce crédit soit judicieusement employé valut au ministre de l'agriculture les applaudissements du Sénat.

Séance demain.

HENRI LUCAS.

Le rapport de M. Abel Gardey sur l'aide à la Transatlantique

M. Abel Gardey, rapporteur général des finances, a déposé hier sur le bureau du Sénat son rapport sur les projets de loi accordant la garantie de l'Etat pour un emprunt de la Compagnie Générale Transatlantique et une aide du Trésor à cette compagnie.

Après avoir analysé les causes des difficultés dans lesquelles se trouve la compagnie et relaté les premières tentatives de renflouement, M. Abel Gardey étudie les projets déposés par le gouvernement et votés par la Chambre. Il indique les raisons qui ont déterminé la commission sénatoriale des finances à limiter le concours de l'Etat aux sommes nécessaires à assurer, sous forme d'avances garanties, le fonctionnement et l'exploitation des lignes pendant une période transitoire de six mois.

Le total de ces avances serait limité à 110 millions. Elles seraient mises à la disposition, non de la compagnie, mais du gouvernement et consenties au fur et à mesure des besoins. Il appartiendra au gouvernement de prendre les sûretés nécessaires pour les garanties. La commission enfin, soucieuse, pendant la période transitoire, de la marche régulière des lignes, a chargé son président et son rapporteur général d'indiquer au gouvernement que, s'il y avait nécessité de ne pas interrompre le travail de certaines constructions de navires en cours, il devrait, le cas échéant, en demander les moyens par un projet spécial.

D'autre part, la commission sénatoriale de la marine, après avoir entendu un exposé de M. Brindeau, a donné un avis favorable aux conclusions de la commission des finances.

Le Sénat, à la fin de sa séance, a décidé de discuter ces conclusions mardi prochain.

Mort de Mgr Petit qui fonda à Nancy les représentations de la Passion

NANCY, 9 février. — On apprend de Cannes la mort de Mgr Petit, un des hauts dignitaires du Vatican, connu surtout en France par les représentations de la Passion, non moins célèbres que celles d'Oberammergau et qui attirent chaque année à Nancy des milliers de spectateurs.

Mgr Petit était âgé de 75 ans. — (Journal.)

Un bénédictin est élu conseiller municipal à Wisques

BOULOGNE-SUR-MER, 9 février. — Quelques conseillers municipaux de Wisques étant décédés, il fut procédé à une élection partielle.

L'un des candidats élus est le R. P. Boudoux d'Hautefeuille, de l'ordre des bénédictins de l'abbaye de Wisques.

Au cours d'une visite que nous lui fîmes, le R. P. d'Hautefeuille, répondant à une de nos questions, déclara qu'il est le deuxième religieux de France élu conseiller municipal.

Le cas s'était déjà produit, en effet, au début de ce siècle, à Solesmes, où un religieux avait été élu.

— Pourquoi, demandons-nous au Révérend Père bénédictin, avez-vous sollicité un mandat municipal ?

— A la suite des vacances, la commune demanda au Révérend Père abbé de désigner l'un de nous pour être conseiller. Le Révérend Père abbé me pria d'accepter. C'est ce que j'ai fait, d'autant plus que dans notre commune on ne fait pas de politique.

— Mais pourquoi le choix du Révérend Père abbé s'est-il porté sur vous plutôt que sur un autre religieux ?

— C'est moi qui suis chargé de la gestion de la ferme de la communauté, et, en cette qualité, je suis plus que les autres en relation avec les habitants du pays. C'est pourquoi j'ai été désigné et élu.

Sur ces mots, le R. P. Boudoux d'Hautefeuille mit fin à l'interview et retourna à ses occupations à la fois agricoles et religieuses. — (Journal.)

Une collection de tableaux d'art estimée deux millions a disparu

NICE, 9 février. — On connaît aujourd'hui les circonstances dans lesquelles fut commis l'abus de confiance dont a été victime, à Monaco, Mme Rosy Darboy, de Paris.

Mme Darboy possédait, par voie d'héritage, une magnifique collection de tableaux d'art estimés deux millions. En juin dernier, elle confia la collection à M. Lambert, commissaire au Mont-de-Piété de Monte-Carlo, moyennant une garantie de 798.500 francs. Une convention liait les deux contractants. M. Lambert s'engageait à assurer le lot entier pour tous risques éventuels, ainsi que les frais de douane et de transport.

M. Lambert s'entremit avec le courtier en antiquités Moïse Ventura, né le 25 février 1882, à Constantinople. Ventura prit lui-même livraison des objets à Paris. Il s'engagea à s'occuper en compte à demi de la vente des tableaux.

Dans l'esprit de la propriétaire, les tableaux ne devaient pas quitter la France. Le mot « douane », inscrit dans la convention, s'appliquait, croyait-elle, au transfert des objets de Paris à Monaco. Ventura fit assurer la totalité du lot à son nom pour une somme d'un million. Les tableaux furent embarqués à Villefranche-sur-Mer, le 19 juillet, à destination de New-York. Depuis cette date, Ventura n'a plus donné signe de vie. Ce n'est qu'avant-hier que Mme Darboy a porté plainte. — (Journal.)

Drame de famille

ANGOULÊME, 9 février. — A Rougnac, au cours d'une discussion plus violente encore que celles qu'ils avaient souvent ensemble, Victorien Gaillard, 22 ans, a tué d'un coup de fusil, le second mari de sa mère, M. Maingonnaud.

Le meurtrier a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt. — (Journal.)

Un financier

prend la fuite après avoir commis d'importants détournements

Dans le courant de l'année 1913, Louis-Adonis Waisse, alors âgé de 30 ans, appartenant à une honorable famille de Montpellier et père d'un bambin de 4 ans, créait à Paris un cabinet d'affaires sous la raison sociale : « Comptoir Waisse et Cie », au capital de 5.000 francs. La guerre, qu'il fit comme brancardier, l'obligea à interrompre ses opérations. Mais, en 1920, Louis Waisse rouvrait ses bureaux. Le 24 novembre 1926, il transformait le « Comptoir Waisse » qui devint la « Société générale des négociations », au capital de 1 million de francs, ayant son siège 21, rue Auber.

Cette société devait s'occuper principalement de l'achat et de la vente des fonds de commerce. Pour se procurer les capitaux nécessaires à ses opérations elle émit des bons de caisse à trois mois, six mois, un an. Ces bons rapportaient des intérêts d'autant plus élevés que l'échéance était plus éloignée, mais dans tous les cas fort tentants. On expliquait aux prêteurs les avantages qui leur étaient consentis en faisant ressortir les gros gains réalisés sur la vente de certains fonds. On les faisait participer en quelque sorte, forfaitairement, aux bénéfices de l'entreprise.

Cependant il faut croire que ces opérations, en théorie si merveilleuses, ne furent pas très sagement conduites car, dès 1927, des clients y perdirent quelques plumes et déposèrent des plaintes. L'administrateur délégué, qui n'était autre que Louis Waisse, n'en continua pas moins à émettre des bons, mais l'affaire allait de mal en pis et la société fut finalement mise en faillite.

Une enquête officieuse fut ouverte. Elle devait révéler que de graves irrégularités avaient été commises dans le libellé des bons de caisse.

Une information fut lancée contre Waisse, mais il avait pris la fuite et ne put être rejoint.

M. Decante, juge d'instruction, chargea l'expert Béroi de vérifier les livres de la société. Cet expert constata que des faux et des détournements avaient été commis et qu'enfin Waisse n'avait pas hésité à émettre des chèques sans provision. Le juge fit alors saisir la comptabilité et pria M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, de se rendre au siège de la société pour y procéder à toutes investigations utiles.

D'ores et déjà, le montant des détournements semble devoir atteindre une dizaine de millions.

Waisse qui, depuis un an, avait abandonné le domicile conjugal, sis 30, rue Charles-Baudelaire, est activement recherché.

Au domicile du fugitif

Waisse avait installé sa famille dans un confort bourgeois. Mme Waisse, depuis un an, vivait seule avec son fils, aujourd'hui âgé de 23 ans. Elle nous a reçu, hier soir.

— Après vingt-sept ans de vie commune, nous dit-elle, j'ignorais tout des affaires de mon mari. Ce n'est que maintenant qu'il m'a quittée que je puis savoir ce qu'il faisait. Depuis notre séparation, nous n'avions de rapports que ceux qu'exigeaient les soins du budget domestique : je continuais de recevoir de lui, chaque semaine, la même somme qu'il m'avait toujours fait tenir.

C'était un homme sérieux, issu d'une excellente famille de banquiers, et rien ne pouvait laisser prévoir qu'il dût si tristement achever sa carrière. A quel entraînement a-t-il pu succomber ? Peut-être fut-il affolé par la crise qui avait profondément affecté la marche de son négoce. Je dois vous dire aussi qu'il avait été victime pendant la guerre d'un incident : un jour, au front, sous une pluie de mitraille, l'équipe de brancardiers dont il faisait partie avait cherché refuge dans une « cagna » qu'un obus bouleversa. L'abri, les trousses de pharmacie volèrent en éclats et les fioles de chloroforme et d'éther laissèrent échapper leur contenu : mon mari resta 48 heures endormi... Je me demande si cette aventure lointaine n'a pas touché profondément son organisme et si un « coup de tête » bien explicable n'est pas à l'origine des écarts qu'on lui reproche.

Et Mme Waisse s'abandonne à sa légitime douleur, et nous confie ses inquiétudes au sujet de l'avenir de son fils, jeune étudiant en droit.

MARDI GRAS

Carnaval, dont la mort remonte à quelques lustres — combien de fois ne l'a-t-on pas enterré ? — eut hier pour décor un ciel embrumé qui estompait les perspectives des avenues et noyait sous des voiles moroses le fronton des monuments.

Mardi gras... mardi gras... Où sont les mardis gras d'antan ?

Celui-ci n'eut, hier, pour tous cortèges que le traditionnel monôme des étudiants, et le défilé, plein de bonne humeur, de Parisiens qui, ayant eu pour la plupart congé l'après-midi, déambulèrent paisiblement avec leur famille sur les boulevards, le long des quais ou aux Champs-Elysées.

On vit ici et là, mais ils furent rares, des masques et des costumes sous lesquels midinettes et étudiants ressuscitèrent les joies d'autrefois, car la jeunesse sait encore rire et s'amuser.

Et aussi de petites marquises, quelques amiraux en herbe et des Pierrots hauts comme trois pommes que des mamans promenaient fièrement.

Ce fut tout, ou à peu près, pour la rue.

Mais au logis, on ne manqua pas, suivant la coutume de faire alertement sauter, en famille, crêpes onctueuses et beignets dorés.

La fin du carnaval de Nice

NICE, 9 février. — Les fêtes carnavalesques de la Côte d'Azur se sont terminées aujourd'hui très brillamment au milieu d'une affluence considérable, que le temps splendide et doux rendait encore plus joyeuse.

Pendant qu'à Cannes et à Menton les cavalcades provoquaient une animation gracieuse, le corso aux confetti de plâtre de Nice déchaînait l'ardeur des fidèles de cette tradition fameuse.

Le soir, après les feux d'artifice, dont certaines pièces évoquaient l'Exposition coloniale de Paris, Sa Majesté le roi des Jeux, Carnaval LIX, a été brûlé sur la grève de la baie des Anges.

La protection de la population parisienne en temps de guerre

Le comité départemental de défense active du département de la Seine se réunira aujourd'hui, à 16 heures, à la préfecture de police, sous la présidence de M. Chiappe, préfet de police.

Le maréchal Pétain assistera à la réunion, ainsi que M. Paul Guichard, directeur de la police municipale.

Diverses questions seront traitées, entre autres celle de la protection de la population parisienne en temps de guerre.

Le comité de la circulation

Le comité consultatif de la circulation se réunira à la préfecture de police le mardi 16 février à 10 h. 30.

A l'Université de Paris

Au cours de sa dernière assemblée générale, la Société des amis de la bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Université de Paris a réélu cinq membres sortants du comité : MM. Barthou, Honnorat, Locquin, P.-A. Lemoisne et Widor.

La société a pu assurer la suite du *Répertoire d'art et d'archéologie*. Elle a fait l'acquisition de la correspondance de Delacroix avec George Sand et continué la documentation de sa « photothèque ».

LES RÉVÉLATIONS

d'Alexandre Boyer condamné à mort en même temps que son frère

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Le défenseur ajouta qu'il se proposait de demander au procureur général Donat-Guigue l'envoi de commissions rogatoires à Bordeaux et à Nice.

— Ainsi pourra-t-on bientôt être fixé sur la valeur de ces confidences. Il sera aisé de savoir si, il y a cinq ans, à Bordeaux, un crime a été commis dont l'auteur soit demeuré inconnu, et si, à la même époque, à Nice, une fille soumise a été condamnée dans les conditions exposées par Alexandre Boyer.

— Avez-vous une opinion, ou tout au moins un sentiment intime ?

Me Jean-Charles Legrand se contenta de me répondre :

— Je sais seulement que mon client n'avait jamais été condamné, qu'il a toujours travaillé et que, soldat excellent pendant la guerre, il n'a dévié du bon chemin que lorsqu'il a retrouvé son jeune frère consanguin.

Quoi qu'il en soit, les révélations d'Alexandre Boyer sont de celles qui peuvent être facilement et rapidement vérifiées. Dans quelques jours, on saura s'il s'est délivré d'un terrible secret ou s'il a tenté simplement de fausser compagnie à son frère, à l'aube fatale où M. Deibler... — G. L.

Notre enquête à Nice

NICE, 9 février. — Les révélations du détenu Alexandre Boyer ont produit ici une vive impression. On rappelle ses vieux souvenirs et l'on essaie de se remémorer le crime qu'aurait commis une amie d'Eugène Boyer, l'un des deux assassins de la rue Custine. Cependant les recherches auxquelles nous nous sommes livrés ne nous ont pas permis de trouver trace d'un assassinat perpétré dans les circonstances relatées par le condamné à mort. Dans les archives du parquet comme dans la Sûreté, aucun dossier en souffrance n'a trait à une affaire de ce genre, tout au moins parmi les pièces vieilles de sept ans au plus. On se demande si Boyer s'est seulement trompé dans les dates indiquées ou s'il a voulu égarer la justice et cherché à gagner du temps.

D'autre part, l'enquête officielle ne pourra être ouverte que sur commission rogatoire du parquet de Paris.

Une curieuse manière de « faire de la représentation »

Employé chez un représentant de fabrique de la rue de Paradis, Paul Thomas, 34 ans, au lieu d'essayer de placer la marchandise, se contentait de vendre les collections qui lui étaient confiées dans certains bars fréquentés par son amie, Madeleine Grosjean, âgée de 26 ans.

En outre, le couple, inscrit sous les faux noms de M. et Mme Duval ; M. et Mme Pierre ; M. et Mme Martin, etc... était parti sans payer sa note de différents hôtels des environs des gares du Nord et de l'Est, en laissant en gage quelques échantillons des collections.

Aussi, le patron de Thomas dut-il, pour rentrer en possession de son bien, régler les nombreuses notes impayées par son indélicat employé.

A la suite d'une plainte déposée au commissariat du Palais-Royal, le couple, arrêté par l'inspecteur Roy, de la police judiciaire, a été envoyé au Dépôt par M. Labat, commissaire de police du quartier.

Une camionnette part à la dérive et tue une passante inconnue

Vers 10 h. 30, hier matin, une camionnette automobile conduite par M. Jean Ginastier, âgé de 32 ans, demeurant 120, Grand'Rue, à Maisons-Alfort, avait été laissée en stationnement par son chauffeur devant le numéro 15 de la rue de Budapest.

Tout à coup, la voiture, dont les freins s'étaient probablement desserrés, se mit à reculer dans cette voie légèrement en pente et vint, dix mètres plus loin, serrer contre un mur une femme dont l'identité n'a pu être établie.

Relevée grièvement blessée et transportée à l'hôpital Bichat, la malheureuse y décéda peu après son admission sans avoir repris connaissance.

Deux malandrins dévalisent une passante

Ayant passé la soirée dans un cinéma du 15e arrondissement, Mme Marie Quirin, 46 ans, pianiste, regagnait l'autre nuit, vers minuit 30, son domicile, 32, boulevard Barbès, et passait rue Becquerel lorsqu'elle fut assaillie par deux malfaiteurs. Tandis que l'un d'eux la menaçait d'un objet qu'elle prit pour un revolver, l'autre fouilla les poches de son manteau et y déroba le porte-monnaie de la pianiste contenant une soixantaine de francs.

Leur mauvais coup fait les deux malandrins prirent la fuite.

Mme Quirin alerta des agents, mais les recherches faites immédiatement dans les environs ne permirent pas de retrouver les malfaiteurs.

Ceux-ci sont âgés — d'après Mme Quirin — de 25 ans environ ; ils étaient vêtus tous deux de pardessus sombres.

Les inspecteurs Clément et Dumont, de la police judiciaire, ont été chargés de les rechercher.

Agression nocturne

En regagnant son domicile, 1, rue Lancret, « après la dernière », Mme Souzarel, qui paie tout de suite sur les champs de courses, moyennant une légère commission, les « gagnants » aux turfistes pressés, a été attaquée devant la porte de l'immeuble qu'elle habite par un individu qui lui a arraché violemment son sac à main.

Ce sac contenait environ 400 francs de numéraire et près de 12.000 francs de tickets de courses à toucher.

Aux cris poussés par la victime, une ronde fut aussitôt organisée dans les environs, mais l'agresseur ne put être rejoint. Il est activement recherché.

Une jeune fille est attaquée dans un train par un Chinois

Entre Coulommiers et Faremoutiers, dans un train se dirigeant sur Paris, une jeune fille, Mlle Germaine Ménard, âgée de 24 ans, employée de commerce à Coulommiers, a été assaillie par un marchand ambulant chinois qui occupait seul avec elle le compartiment. Se dégageant de l'étreinte de son agresseur, la jeune fille put faire fonctionner le signal d'alarme. Le Chinois alors n'insista plus et sauta sur la voie. Arrêté peu de temps après par les gendarmes, il a fait des aveux et a été écroué à la prison de Coulommiers. C'est un nommé Wu King Pai, âgé de 26 ans, sans domicile fixe.

Quelle est l'identité du garçonnet trouvé errant ?

METZ, 9 février. — La gendarmerie a recueilli à Varize, il y a quelques jours, un garçonnet prétendant s'appeler Richard Heckienwald et être né le 16 mai 1916 à Petite-Rosselle. Renseignements pris, l'enfant n'est pas né à cette date à Petite-Rosselle.

Il a raconté avoir été volé par des tziganes alors qu'il était tout jeune encore. Il se serait enfui après avoir vécu de longues années avec ses ravisseurs.

Amené à Metz, Richard Heckienwald a été hospitalisé à Saint-Nicolas en attendant que l'on ait établi son identité exacte et vérifié ses dires.

La mort étrange

d'un lycéen trouvé décapité sur la voie ferrée

Le lundi 25 janvier, à 7 h. 30, le chef de gare de Bourg-la-Reine découvrait sur la voie ferrée, à l'entrée du tunnel, le cadavre mutilé d'un jeune homme élégamment vêtu. La tête était complètement détachée du tronc. On ne releva aucune trace de lutte sur les vêtements ni aucune trace de pas autour du corps.

Le malheureux fut identifié. Il s'agissait d'un lycéen, Jean-Philippe-Roger Auroire, âgé de 19 ans et dont les parents habitent dans la grande banlieue de Paris.

L'enquête ouverte par le commissaire de police de Sceaux conclut à un suicide. Le substitut délivra le permis d'inhumer et les obsèques du jeune désespéré eurent lieu au village natal.

Pourtant, un détail avait attiré l'attention de la justice. Le jeune homme n'avait pas sur lui la moindre pièce de monnaie. Il n'en fallut pas davantage pour que des rumeurs évoquent l'hypothèse d'un crime, suscitant au lycée que fréquentait le jeune Auroire une vive émotion. L'autopsie fut pratiquée par le docteur Paul. Bien que le cadavre ne portât aucune trace de violence, certaines réserves de l'éminent praticien motivèrent l'ouverture d'une information.

Quel fut l'emploi du temps de Jean Auroire avant la nuit de dimanche à lundi qui s'acheva si tragiquement? Il semble établi que le jeune homme ne rendit pas les visites promises à un oncle et à une tante de Paris et qu'il aurait emprunté une petite somme d'argent, la veille, à un camarade.

Ces faits assez troublants suffiraient à justifier l'enquête qui a été ouverte.

L'information ne sera close que lorsque la justice aura établi avec précision les faits et gestes de Jean Auroire dans la journée du dimanche.

L'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'une escapade commise par le lycéen. Serait-ce alors le remords ou la crainte qui aurait poussé le malheureux à une horrible détermination?

Des bandits cernés dans un bois blessent un gendarme

ALBI, 9 février. — Depuis quelques semaines, le département du Tarn, et particulièrement la région de l'Isle et Salvagnac, semblaient être mis en coupe réglée par des bandits dont le repaire demeurait introuvable.

Enfin, à la suite de nombreuses plaintes en vol, les gendarmes ont découvert, au milieu du bois, dit de l'Espérade, commune de Salvagnac, une cabane où les malfaiteurs déposaient le fruit de leurs incursions nocturnes dans les fermes des environs.

Les gendarmes se postèrent donc, la nuit dernière, aux abords du repaire, firent le guet, et, vers trois heures du matin, virent arriver deux hommes à bicyclette.

Appréhendés aussitôt, les bandits se défendirent avec férocité à coups de revolver. Toutefois, l'un d'eux, Gaston Buzenne, 26 ans, put être maîtrisé tandis que son frère Louis Buzenne, réussissait à gagner le maquis tarnais en tirant sur le brigadier Valette, commandant la brigade de l'Isle du Tarn, qui fut grièvement blessé. Le bandit a été arrêté peu après par la brigade de Montclar.

Les frères Buzenne sont deux repris de justice dangereux qui ne sont peut-être pas étrangers au vol à main armée commis dans une ferme au préjudice de deux vieillards de cette contrée.

Brûlé vif dans son auto

GIVET, 9 février. — M. Fernand Marcq, industriel à Yves-Gomezée, quittait son domicile en auto, vers 5 heures, pour se rendre à Givet. En descendant la côte de la Justice à Philippeville, l'auto alla s'écraser contre un arbre et prit feu. M. Marcq, blessé, ne put sortir de la voiture et fut brûlé vif.

Des automobilistes qui passèrent une heure plus tard virent une forme humaine au milieu des débris du véhicule et prévinrent la gendarmerie. On ne trouva qu'un amas de chairs calcinées au milieu de ferrailles tordues.

Un incendie dans une chambre mortuaire

Macabre incident !... Depuis deux jours, Mlle Augustine Delarge, morte dimanche, dormait son dernier sommeil, sur son lit, dans sa chambre, 26, rue Henri-Rochefort.

Or, hier matin, un incendie, provoqué par un court-circuit, se déclara dans la chambre mortuaire. Quand, après d'assez longs efforts, les pompiers, maîtres des flammes, purent parvenir jusqu'au lit, la pauvre morte avait été profondément brûlée sur tout le corps.

L'explosion prématurée d'une mine tue un ouvrier et en blesse quatre autres

GRENOBLE, 9 février. — D'importants travaux sont effectués en ce moment dans la montagne de Bissorte (Savoie), près de la frontière italienne. A plus de 2.000 mètres d'altitude, de nombreux ouvriers italiens sont occupés à la construction d'un formidable barrage destiné à transformer en lac une petite plaine.

Sur l'un des chantiers, une mine explosa prématurément au milieu d'un groupe de travailleurs. L'un d'eux a été tué sur le coup. Quatre autres, grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Modane. — (Journal.)

Une automobile à la mer un seul de ses occupants est sauvé

CADIX, 9 février. — Une automobile, conduite par le ganadero connu Camacho et occupée par trois de ses amis, parmi lesquels l'intendant de la marine Merino, a défoncé une balustrade et est tombée dans la mer.

Sur les quatre occupants, un seul, l'industriel Guillen, a pu se sauver, quoique grièvement blessé ; les trois autres se sont noyés et leurs corps n'ont pas été retrouvés. — (Journal.)

Un domestique frappe son patron à coups de hache

NICE, 9 février. — Ce matin, un cultivateur, M. Gradzarola, 74 ans, demeurant quartier des 4-Chemins, près de Nice, a été assommé à coups de hache par son domestique, Jean Campeno, 24 ans. Celui-ci a vainement tenté de s'emparer du magot du vieillard. Il s'est enfui et son signalement a été transmis à tous les postes frontières de gendarmerie. L'état du blessé est très grave. (Journal.)

Un cultivateur assommé pendant qu'il trayait les vaches

Un vieux vacher, employé par un fermier de Berneuil (Oise), le « père » Gilles Evrard, 61 ans, a été, hier, l'objet d'une sauvage agression.

Alors qu'il était occupé à traire une vache dans l'étable, le malheureux fut assailli et assommé à coups de tabouret par un individu dont il ne distingua pas les traits. Retrouvé inanimé et sanglant, le sexagénaire, dont l'état est grave, n'a repris connaissance que plusieurs heures après son admission à l'hôpital de Beauvais où il avait été transporté d'urgence.

Après une rapide enquête, la gendarmerie d'Auneuil a mis en état d'arrestation un certain Boulet, âgé de 30 ans, qui, ces jours derniers, cherchait chicane à M. Evrard. Malgré ses dénégations, Boulet, qui est un dangereux personnage, déjà condamné, a été écroué à la prison de Beauvais.

UN INCENDIE

ravage un immeuble

Les dégâts dépasseraient un million et demi de francs

Un incendie, qui a pris rapidement une grande extension, s'est déclaré hier soir 186, boulevard de la Villette, dans un immeuble de cinq étages occupé par des locaux industriels. Vers 22 heures, les concierges de la maison, M. et Mme Mével, constatèrent qu'une épaisse fumée sortait de l'atelier de M. Felmann, maroquinier, situé au premier étage. Ils donnèrent l'alarme.

Bientôt les pompiers des casernes Château-Landon, Bitche, Ménilmontant arrivaient sur les lieux et mettaient quatre lances en batterie sous les ordres du commandant Barrière, de l'état-major, et du capitaine Cauche. Mais malgré la promptitude des secours, le feu gagna rapidement les étages supérieurs et ne tarda pas à atteindre le faîte de la maison.

De nombreuses explosions se produisirent dans les divers ateliers, situés aux étages intermédiaires et occupés par des maroquiniers, des fabricants de chaussures et une imprimerie.

Cependant, après une heure et demie de travail, on put se rendre maître du sinistre.

On croit que le feu a été communiqué par un poêle mobile installé dans l'atelier de M. Felmann. Les dégâts, non encore évalués, sont très importants; ils paraissent dépasser un million cinq cent mille francs. Un garage établi dans l'immeuble et appartenant à M. Tchernki a été épargné.

Election de reines

Afin de pourvoir au remplacement de Mlle Lyne de Souza, reine du sixième arrondissement, devenue miss France 1932, le comité du sixième arrondissement a procédé hier à de nouvelles élections, qui ont eu lieu au cours d'une fête de nuit donnée au profit des gosses de Paris par le comité des fêtes des grands boulevards.

C'est Mlle Elina Duquesne, âgée de 19 ans, sans profession, qui a remporté les suffrages. Ses demoiselles d'honneur sont Mlles Liliane Harbard, 18 ans, vendeuse, et Béatrice de Belmont, 20 ans, étudiante en médecine.

Au cours de la même fête ont eu lieu les élections suivantes :

Reine de la Porte-Saint-Denis, Mlle Raymonde Rochard, 18 ans, vendeuse; demoiselles d'honneur : Mlles Lucie Dhenin, 21 ans, chocolatière, et Yolande Bringaud, 16 ans, dactylographe.

Reine du deuxième arrondissement, Mlle Olga Franchinot, 20 ans, vendeuse; demoiselles d'honneur : Mlles Renée Dhenin, 19 ans, chocolatière, et Odette Courtel, 19 ans, dactylographe.

Reine du dix-huitième arrondissement, Mlle Eliane Rambaud, 18 ans, dactylographe. (Pas de demoiselles d'honneur.)

D'autre part, Mlle Lucienne Vidal, âgée de 18 ans, employée de banque, a été sélectionnée en vue de l'élection de la reine de Paris.

Le XIVe congrès de la Fédération des colonies de vacances

Le quatorzième congrès de la Fédération des colonies de vacances du Nord et de l'Est de la France a pris fin hier à Beauvais. Le docteur Paquet, inspecteur départemental d'hygiène, a fait voter un vœu demandant que le Parlement soit appelé, le plus tôt possible, à voter un projet de loi, déposé depuis quatre ans sur le bureau de la Chambre. Ce projet prescrit l'organisation, dans chaque département, d'un service d'inspection médicale scolaire obligatoire, seul moyen efficace de dépister la tuberculose à un âge où cette affection est particulièrement curable.

Les manœuvres de la deuxième escadre

BREST, 9 février. — La deuxième escadre, qui doit effectuer d'importantes manœuvres en Manche pendant 10 jours, appareillera demain sous le commandement de l'amiral de Laborde.

Elle mouillera en rade de Cherbourg du 13 au 15 février et rentrera à Brest le 20. — (Radio.)

Elle devient femme

L'âge de la formation est l'un des plus difficiles chez la femme. Il y a pour elle trois ou quatre mauvaises années à passer où l'enfant a l'air anémique et nonchalante. La nouvelle fonction qui entre en jeu dérange l'ordre établi et trouble de fond en comble la circulation. Aussi c'est l'âge des migraines, des engelures, de la constipation, de l'aptitude à contracter toutes les maladies qui rôdent. Puis ce sont les coliques qui obligent souvent la nouvelle jeune fille à garder le lit un jour ou deux chaque mois. Pour que cette période critique s'abrège et ne présente qu'au minimum les petits accidents qui lui sont imputables, il est nécessaire de régulariser la circulation sanguine et de lui faciliter ses nouvelles fonctions. Un médicament, en usage dans les hôpitaux et prescrit par le corps médical, atteint merveilleusement ce double but : c'est la Ménovarine qui, par sa composition (principes extractifs végétaux renforcés par un catalyseur : le manganèse), abaisse la tension et diminue la viscosité sanguine. Elle supprime ainsi les effets douloureux et congestifs et rétablit une circulation normale du sang en agissant simultanément sur les parois des veines et des artères. C'est pourquoi elle est d'une efficacité remarquable dans toutes les maladies veineuses et les troubles de la circulation : varices, hémorroïdes, formation, malaises périodiques, retour d'âge. Dose : quatre dragées par jour, deux à chaque repas. La Ménovarine est dans toutes les pharmacies : 14.35 le flacon, et aux Laboratoires Mondolon, 41, rue Etienne-Marcel, Paris (1er); Herman-Labor, 23, rue des Cultivateurs, Bruxelles, et pharmacie Junod, 4, place Neuve, Genève.

Des appartements pour les mutilés et les anciens combattants

En application de la loi Loucheur, la société d'habitations à bon marché « Le Foyer des Invalides et des Anciens Combattants », 15, rue des Minimes, met en vente des appartements de 2, 3 et 4 pièces, situés boulevard Masséna — entre la porte de Choisy et la porte d'Italie — et réservés aux mutilés et aux anciens combattants. (Très longs crédits, 15 à 25 années.)

Pour visiter, s'adresser sur place.

Délivrez vos Jambes des Plaies et Varices

Une nouvelle méthode qui fait ses preuves dans tous les cas de Varices, Phlébites, Ulcères et Eczémas variqueux, Hémorroïdes. Des résultats extraordinaires - Ouvrage illustré et gratuit sur demande.

Cette nouvelle méthode mise au point par un spécialiste français bouleverse actuellement toute la thérapeutique de la circulation. Les résultats obtenus confirment la haute valeur de cette découverte. Des jambes gonflées à bloc par des varices et menacées de phlébite ou rongées par un ulcère ou un eczéma persistants sont en quelques jours sauvées et cicatrisées. Le malade fait lui-même l'application de cette méthode qui ne l'oblige pas à interrompre son travail ni à suivre un régime. Il ne s'agit pas de piqûres, encore bien moins de compressions douloureuses. Sur simple demande de votre part à Mr Bernamont, Pharmacien-Spécialiste, 87, rue du Commerce, Nevers, il vous sera adressé gratuitement un ouvrage illustré qui vous permettra de retrouver votre cas et de vous soigner avec succès.

M. CHARLÉTY

va assister en Amérique aux fêtes du bicentenaire de la naissance de George Washington

M. Charléty, membre de l'Institut, recteur de l'Université de Paris, et M. André Chevrillon, de l'Académie française, sont partis, hier matin, pour les Etats-Unis, où ils vont assister aux fêtes organisées, dans les principales villes américaines, pour la célébration du bicentenaire de la naissance de George Washington.

Leur séjour sera d'une quinzaine de jours environ.

M. Charléty sera, durant son séjour aux Etats-Unis, l'invité de l'université de New-York. Il doit, en outre, visiter les universités de Colombie, de Princetown, de Harward et la fondation Rockefeller, où l'on sait l'importance que tient la culture française.

Les fêtes qui vont avoir lieu en l'honneur du grand patriote américain n'auront rien d'officiel, et chaque cité demeure libre de les ordonner à sa convenance. Mais l'enthousiasme que suscite, de l'autre côté de l'Atlantique, le souvenir de Washington est un garant certain de leur succès, et la foule ne manquera pas de répondre avec joie aux appels qui seront lancés à cet effet.

M. Charléty, qui va voyager à bord de *l'Ile-de-France*, a dit, à son départ, gare Saint-Lazare, combien il était heureux d'associer à cette communion émouvante de tout un peuple la pensée amicale de la France. De nombreuses personnes s'étaient rendues hier matin à la gare. Plusieurs représentants de l'ambassade des Etats-Unis étaient là, montrant quel prix l'Amérique attache au déplacement de M. Charléty qui va représenter aux fêtes de Washington toute l'Université de France.

Un cambrioleur roue de coups une septuagénaire

Après avoir brisé un carreau, un cambrioleur s'est introduit, durant la nuit de lundi à mardi, chez Mlle Marie Lefèvre, à Rémy (Oise).

Au moment où la pauvre femme, brusquement réveillée, allait appeler au secours, le malfaiteur se jeta sur elle et la terrassa à coups de pied et de poing. Puis, après avoir éteint la lumière, il explora les lieux à l'aide d'une lampe électrique de poche, réussit à s'emparer d'une somme de 5 à 600 francs en coupures, mais ne sut pas trouver certaines valeurs contenues dans un meuble de la chambre à coucher.

Son coup fait, l'homme se retira non sans menacer la rentière qui, terrorisée, n'osa bouger que longtemps après le départ du voleur.

L'enquête ouverte par la gendarmerie d'Estrées-Saint-Denis donne à croire que le « monte-en-l'air » n'est autre qu'un habitant du pays parfaitement au courant des habitudes de la rentière. Son arrestation ne saurait en conséquence beaucoup tarder.

L'arrestation mouvementée de deux énergumènes qui avaient brutalement assailli un mutilé

Quatre malandrins, qui avaient attaqué chez lui, 16, boulevard Kellerman, un mutilé de guerre, M. Léon Michon, ont été, ces jours derniers, sévèrement condamnés par le tribunal correctionnel. Cette légitime sanction ne paraît pas avoir incité à la sagesse deux énergumènes qui ont, eux aussi, roué de coups un mutilé incapable de se défendre.

M. Seria Daout, veilleur de nuit, demeurant, 29, avenue de la Porte-Montmartre, qui est amputé du bras gauche, passait, lundi soir, boulevard Sébastopol, lorsqu'il fut accosté par deux individus qui lui demandèrent de leur offrir à boire.

M. Daout poursuivit son chemin et, pour éviter tout incident, changea de trottoir. Furieux, les quémandeurs traversèrent à leur tour le boulevard, rejoignirent le veilleur de nuit, le jetèrent sur le sol et le rouèrent de coups.

Les gardiens de la paix Buisson et Perdigeon, du quatrième arrondissement, avaient aperçu la scène. Ils foncèrent sur les agresseurs qui, en les voyant, détalèrent à toutes jambes. Néanmoins, après une poursuite de plusieurs centaines de mètres, les agents réussirent à rejoindre et à arrêter l'un des fuyards, Jean Vacher, 22 ans, mineur, sans travail ni domicile. Celui-ci opposa d'ailleurs la plus vive résistance et, au cours de la lutte, le gardien Buisson fut blessé à la main. L'énergumène fut enfin maîtrisé et conduit au poste de police du quartier Saint-Merri.

Au moment où M. Daout sortait du poste, son second agresseur, Pierre Belot, 24 ans, mineur, également sans travail ni domicile, qui s'était mêlé à la foule, le prit à partie en le sommant de retirer sa plainte et le frappa de nouveau. Belot fut arrêté à son tour et les deux malfaiteurs furent mis à la disposition de M. Pineau, commissaire de police du quartier Saint-Merri.

Pendant ce temps, M. Marius Lunel, hôtelier, 29, rue Aubry-le-Boucher, se présentait au commissariat, accompagné de Mlle Jeanne Couat, 23 ans, plongeuse dans son établissement.

Il déclara à M. Lasnus, secrétaire du commissariat, que, deux heures plus tôt, les deux individus causaient du scandale dans son débit, et que Belot avait frappé Mlle Couat. L'hôtelier étant intervenu, Belot avait sorti de sa poche un couteau à cran d'arrêt et Vacher un rasoir. Devant leur attitude menaçante, M. Lunel avait dû s'armer d'un revolver pour expulser les indésirables clients.

Vacher, trouvé porteur d'un couteau long de trente centimètres, a été inculpé de coups et blessures, rébellion, port d'arme prohibée, et Belot, de violences. Tous deux ont été envoyés au Dépôt.

La maîtresse

du mort-vivant de Lyon déclare qu'un complice l'aida à simuler la mise en bière de son amant

Lyon, 9 février. — M. Gessen, juge d'instruction, a poursuivi son enquête sur l'affaire du mort-vivant Louis Durand qui, de complicité avec sa maîtresse, Jeanne Gauthier, s'est fait passer pour mort à Alger et a réussi à toucher ainsi une assurance sur la vie de 150.000 francs.

Jusqu'ici on avait cru que le couple avait opéré seul. Durand l'avait d'ailleurs affirmé à différentes reprises.

Ce matin, longuement interrogée par le juge, Jeanne Gauthier a fini par avouer qu'ils avaient eu un complice : Henri Plas, âgé de 30 ans, qui avait surpris Louis Durand debout dans sa chambre alors qu'il passait pour un cadavre.

Dans les nouvelles déclarations qu'elle a faites à M. Gessen, Jeanne Gauthier a apporté d'intéressantes précisions.

— Louis Durand et moi, a-t-elle dit, au mois de décembre 1930, je crois, avons quitté Jallieu, dans l'Isère, avec ma tante, Mme Delarbre, pour nous rendre à Alger, où Durand pensait toucher de gros salaires. L'amant de ma tante, Henri Plas, nous accompagnait, ainsi que ma grand'mère. A Alger, ma tante se fit appeler Mme Plas. Louis Durand avait payé le voyage de Plas et de ma tante. Ils ont refusé de nous rembourser et très rapidement nous nous sommes brouillés.

Je savais par ma grand'mère que ma tante était domestique chez le docteur Albouker. Mais si je suis allée demander à ce médecin le certificat de décès de Durand, c'est parce que son frère m'y avait envoyé et non pas parce que ma tante était sa domestique. Celle-ci, à cette date, n'était d'ailleurs pas encore au courant des agissements de Durand et des miens.

Jeanne Gauthier a précisé alors certains autres faits.

— Le 29 juin, j'ai trouvé par hasard Henri Plas dans un café de la rue du Coq, à Alger. Je lui ai raconté que Louis Durand venait de mourir. Il m'apprit que j'avais besoin d'un témoin pour la déclaration du décès. Je lui demandai de venir avec moi à la mairie. Il accepta et c'est ensemble que nous avons déclaré le décès de Durand. Il manifesta ensuite le désir de venir voir le corps de mon ami. Ainsi fut fait. Mais, lorsque j'ouvris la porte de notre chambre d'hôtel, Durand était debout. Je n'ai pas besoin de vous dire combien Henri Plas en fut étonné. Il n'y comprenait rien et se demandait si nous nous moquions de lui. Nous dûmes le mettre au courant de nos machinations et nous lui demandâmes de nous aider. En effet, il revint dans la soirée à l'hôtel et nous aida à mettre le mannequin dans le cercueil. Puis il accompagna le « corps » au dépositoire et le lendemain matin il suivit avec moi le convoi funèbre jusqu'au cimetière Saint-Eugène.

Après avoir entendu ces déclarations, le juge d'instruction a aussitôt lancé un mandat d'arrêt pour complicité d'escroquerie contre Henri Plas.

Mais ce mandat n'a pas encore touché son but, puisque hier nous avons pu voir en liberté celui qu'accuse ainsi la maîtresse du « mort-vivant ». — *(Journal.)*

Ce que nous dit Henri Plas

Henri Plas, depuis quatre mois, c'est-à-dire depuis son retour d'Alger, occupe au quatrième étage d'un hôtel situé 22, rue des Rosiers, à Saint-Ouen, deux chambres qu'il partage avec son amie, Mme Delarbre, les deux fils de celle-ci, âgés de 15 et 20 ans, et la jeune femme de l'aîné.

Nous avons d'abord été reçu là, hier, en fin d'après-midi, par Mme Delarbre, la tante de Jeanne Gauthier.

— J'ignore tout, nous a-t-elle dit, de cette rocambolesque histoire dans laquelle est compromise ma nièce. Mon ami travaille à Paris, rue de Tolbiac et ne va pas tarder à rentrer. Voulez-vous l'attendre ?

Bien entendu, nous acquiesçons et bientôt arrive Henri Plas.

En quelques mots, nous le mettons au courant de l'accusation portée contre lui par Jeanne Gauthier.

Il pâlit un peu, mais, tout de suite, proteste énergiquement :

— C'est inouï, nous dit-il. Tout cela n'est qu'un mensonge et je vais dire exactement comment les choses se sont passées. Le jour de la « mort » de Durand j'ai, par hasard, rencontré son amie. J'allais l'éviter, car nous étions brouillés, mais elle m'aborda. « Louis est mort, m'annonça-t-elle, sans trop d'émotion, je vais à la mairie déclarer le décès. Voulez-vous me servir de témoin ? » Elle avait à la main le livret de famille de Durand. J'acceptai...

La formalité accomplie, je manifestai le désir de rendre une dernière visite à Durand. Elle y consentit de bonne grâce.

Lorsque nous entrâmes dans la chambre mortuaire qui était assez obscure, le patron de l'hôtel était là. Il se tenait auprès du lit sur lequel était étendu l'ami de Jeanne Gauthier. A la lueur d'une bougie, malgré le drap qui lui recouvrait en partie le visage, je reconnus parfaitement Durand... Je ne restai là que quelques minutes, et c'est tout ce que je sais...

Je suis d'ailleurs tout prêt à fournir des explications au juge lorsqu'il viendra m'en demander.

Et Henri Plas nous reconduit jusqu'à sa porte, en nous assurant encore de sa parfaite bonne foi...

A l'Académie de médecine

Hommage à M. Calmette. — Le traitement du diabète. — Elections.

Au début de la séance, le président a adressé les félicitations de l'Académie de médecine à M. Calmette à l'occasion de la conclusion du procès de Lubeck et de la mise hors de cause du B.C.G. L'éminent sous-directeur de l'Institut Pasteur a remercié ses collègues de la sympathie qu'ils lui ont toujours témoignée au cours de cette regrettable affaire.

M. Labbé a fait une intéressante communication sur les résultats du traitement du diabète à son service de l'hôpital de la Pitié. L'administration d'insuline a permis de rendre à leur activité sociale une foule de malades qui continuent d'ailleurs à être surveillés à leur sortie de l'hôpital. Le nombre des décès est tombé à 2 0/0 pour les hospitalisés et il ne dépasse guère 6 0/0 pour les malades libérés.

L'Académie a élu comme associés étrangers MM. Roux, de Lausanne, et Marinesco, de Bucarest. — *René Sudre.*

LA VIE SPORTIVE

NOS ORGANISATIONS

Le Quatrième concours de tourisme automobile féminin Paris-Vichy-Saint-Raphaël

L'engagement de Mlle Claire Declargel (Amilcar 7 CV) porte à 46 le nombre des concurrentes actuellement inscrites dans le 4e concours de tourisme automobile féminin Paris-Vichy-Saint-Raphaël. La liste des engagements n'étant close que lundi, il est vraisemblable que les inscriptions dépasseront la cinquantaine, succès au-dessus de toutes prévisions pour une épreuve d'automobile exclusivement féminine et disputée en hiver.

De haut en bas : Mme Ayme Mlles Blaise et Declargel

On sait que l'épreuve est à la portée de toute bonne conductrice aidée par une bonne voiture, et que, pour gagner sa catégorie et remporter la plus haute récompense, il suffit de ne jamais arriver en retard aux divers contrôles et d'effectuer le minimum de vitesse imposé dans la côte de Fougues et dans les 500 mètres de Fréjus.

Quant au classement spécial « au rendement », il s'annonce comme devant être des plus disputés entre voitures très différentes. Quelle sera la voiture victorieuse? une 6 CV ou une 22 CV? une 10 CV ou une 17? une voiture rapide à compresseur ou une lourde voiture de tourisme assez lente? Les paris sont ouverts...

On trouve des règlements au *Journal*, bureau de la vente au numéro, et les engagements peuvent être adressés à notre collaborateur Maurice Philippe.

RUGBY

Il faut que l'accord se fasse

Après la vague d'optimisme, une vague de pessimisme déferla, à la suite d'interviews de différents membres de l'U.F.R.A. qui ne se déclarent pas satisfaits. Mais ne fallait-il pas un peu s'y attendre? L'accord n'est pas fait. Mais il peut se faire maintenant, voilà à notre sens comment il faut juger la situation.

Réfléchissons ! l'U.F.R.A. adresse un programme aux anciens internationaux. Ceux-ci le soumettent à la F.F.R. La F.F.R. l'examine, et donne à son tour un programme aux anciens, programme qui sera soumis à l'U.F.R.A. Egalité. Il n'y avait aucune raison pour que la F.F.R. ou l'U.F.R.A. souscrivissent d'emblée et sans restriction à l'ultimatum du groupement opposé.

Maintenant, les deux programmes sont en présence. La question qui se pose est celle-ci : ces deux programmes sont-ils tellement opposés l'un à l'autre qu'on n'en puisse tirer un troisième admis à la fois par l'un et l'autre groupement ? Non ! En somme, il reste bien peu de points de friction. Et le plus dangereux de tous, le championnat, est maintenant facile à faire disparaître.

La F.F.R. offre l'assurance de sa bonne foi. Les dissidents demandent des garanties. Puisque la F.F.R. est de bonne foi, elle ne refusera pas les garanties. L'U.F.R.A. demande à être plus largement représentée au comité directeur ? C'est à voir aussi. Et la F.F.R. ne consentirait-elle pas, le cas échéant, à voir la commission de discipline instaurée pour plusieurs années ?

Il ne faut pas jeter le manche après la cognée. Maintenant moins que jamais. C'est l'affaire des anciens maintenant de fondre en un seul les deux programmes. On peut leur faire confiance. C'est tout de même leur initiative, et rien que leur initiative qui, jusqu'ici, a servi à l'indiscutable rapprochement de ces jours derniers.

Et surtout que personne ne casse les vitres ! A ce prix, tout peut fort bien s'arranger, sinon tout de suite, du moins au début de la saison prochaine. — *P. L.*

HOCKEY SUR GLACE

Les débuts de Boston dans le tournoi des quatre nations

Les joueurs de hockey de Boston qui, dès hier après-midi, étaient à l'entraînement sur la piste du Palais des Sports, feront leurs débuts à Paris vendredi et samedi à l'occasion du tournoi des quatre nations.

Ce tournoi opposera en dehors de l'équipe américaine, la sélection française, le Club des Patineurs d'Anvers et le Grosvenor Club de Londres. Mais le clou du tournoi sera sans contredit le début des hommes de Boston, qui enlevèrent en 1931 le titre de champion des Etats-Unis.

A l'entraînement, hier, les bostonians ont produit une très grosse impression et leur prochain match rappellera les magnifiques rencontres disputées devant nous par les Canadiens d'Ottawa.

FOOTBALL

La défaite de Bilbao

Hier après-midi, à Saint-Ouen, devant 10.000 spectateurs, l'Athletic de Bilbao, champion d'Espagne, dut s'incliner devant l'Entente Racing C.F.-Red Star O qui gagna par 4 buts à 1.

Le spectacle du Grand-Guignol

Pour ne pas déroger à sa tradition, le Grand-Guignol fait alterner encore les pièces émouvantes ou terribles et les pièces gaies. Il ne nous a pas offert, cette fois, un spectacle complètement inédit. Mais ceux qui ont vu, il y a trente ans, *L'Enquête* et qui ont assisté alors au triomphe de M. Antoine, reverront avec plaisir ce petit chef-d'œuvre du genre dont l'auteur est le professeur Roger, doyen de la faculté de médecine.

On y voit un juge d'instruction accuser un pauvre diable d'un crime qu'il n'a pas commis, et l'accabler sous les preuves avec une logique bien impressionnante. Mais l'avocat du pauvre diable prouve, de son côté, que l'instruction conduite d'une certaine façon amènerait à impliquer le juge lui-même qui se trouvait, en effet, le soir du crime, avec la victime. Et le médecin légiste finit par convaincre le juge qu'il est bien, en effet, le coupable, un coupable inconscient d'ailleurs, qui a agi dans un accès d'épilepsie.

Cette pièce n'a pas vieilli. Son succès a été considérable.

⁂

Une autre pièce qui n'était pas davantage inédite mais dont la création fut plus récente, c'est *Le Chevalier Canepin*, par M. Henri Duvernois. Cette comédie non plus n'a pas subi l'atteinte du temps. Elle demeure un petit chef-d'œuvre de délicatesse et d'humour.

Les deux pièces inédites de la soirée ont été une comédie, *La Martin-Lévesque* de M. S. Ramel, d'après la nouvelle de Guy de Maupassant, et *Outre-Tombe*, un drame en deux actes de M. Claude Orval.

⁂

La Martin-Lévesque se passe en Normandie, dans le monde des pêcheurs. On y voit la Martin-Lévesque qui attend son mari à l'heure de la soupe du soir, avec ses deux jeunes filles qui tiennent chacune un poupon entre leurs bras. Mais voici qu'un mendiant de mauvaise mine rôde autour de la maison : la Martin-Lévesque s'inquiète, d'autant plus que son mari tarde à revenir.

Enfin, il arrive. Elle le met au courant, et il va demander des explications au rôdeur.

Le mendiant à l'inquiétante allure est Martin, le premier mari de la Martin-Lévesque, qui avait disparu dans la région de Terre-Neuve et qu'on croyait mort, si bien que sa femme s'était remariée à un autre pêcheur nommé Lévesque : c'est pourquoi elle n'était jamais appelée que la Martin-Lévesque. Martin et Lévesque, après la gêne bien naturelle des premiers moments, causent avec la plus franche amitié. Ils parlent de leurs enfants. Les deux grandes filles sont de Martin ; les poupons sont de Lévesque. Martin revendique aussi la maison qui lui appartient, à quoi ne contredit par Lévesque. Pour la maison, ils iront voir le notaire. Mais il y a encore la femme... Auquel des deux doit-elle revenir ? Ils iront le demander le lendemain au curé.

En attendant, c'est Lévesque qui va reposer auprès de madame. Ce qui n'est pas sans inquiéter Martin.

⁂

Outre-Tombe est une histoire terrible comme le titre le laisse pressentir. Les morts ont joué, ces jours derniers, un si grand rôle dans plusieurs pièces nouvelles qu'il eût été bien surprenant que nous ne les vissions pas apparaître sur la scène du Grand-Guignol où ils sont plus particulièrement chez eux. En réalité, nous ne voyons pas de fantômes dans *Outre-Tombe*. Nous assistons aux effets de ce qu'on pourrait appeler une bombe à retardement, déposée par un vivant et qui n'éclate qu'après sa mort. Un comte des Karpathes, qui est tuberculeux au dernier degré et qui vit dans son château, sait que sa femme est la maîtresse de son valet Jérôme et que les deux amants se sont entendus pour l'empoisonner. Avant de mourir, il laisse un testament à sa femme et un autre testament semblable à Jérôme. Il révèle à chacun d'eux l'existence d'un trésor caché sous une dalle de la cheminée de son cabinet de travail. Naturellement, chacun des deux complices veut se saisir du magot. Ces deux amants deviennent ennemis.

⁂

M. Samson Fainsilber a été, au cours de cette soirée, successivement le juge d'instruction de *L'Enquête*, le pêcheur disparu Martin de *La Martin-Lévesque*, qui revient, vieux mendiant, vers sa femme, et il a été enfin le délicieux fou qui, de son nom Lechevallier-Canepin, a fait Le Chevalier Canepin et qui entend conformer sa conduite à tout ce que suggère de chevaleresque ce beau nom. Dans ces trois rôles différents cet excellent comédien a également triomphé, affirmant les dons les plus divers. M. de Névry a été le malheureux innocent de *L'Enquête* et le comte empoisonné qui se venge, d'*Outre-Tombe*. Et voilà encore un bon comédien dont il faut admirer la souplesse. Mlle Maryse Leroy a été remarquable dans le rôle émouvant de la femme de l'inculpé de *L'Enquête*. Mme Lise Jaux a été, avec un amusant naturel, la Martin-Lévesque qui ne sait trop auquel elle tient le plus, de Martin ou de Lévesque. M. Tony-Laurent, qui est le greffier de *L'Enquête* a composé, avec le personnage de Lévesque de *La Martin-Lévesque*, un pittoresque loup de mer. M. Gorby a été excellent dans le gros amant du *Chevalier Canepin*. Mlle Hélène Pax a joué de façon charmante le personnage de Lucie de la même pièce. Citons encore Mlle Marcelle Rémon, la comtesse d'*Outre-Tombe* ; M. Talmont, notamment, dans le rôle du médecin légiste de *L'Enquête* et dans celui du docteur d'*Outre-Tombe* ; M. Géron, bon procureur de *L'Enquête* dont M. Claude Orval est l'éloquent avocat ; M. Ch. Véron, Mlle Gilie Arnine.

Georges Le Cardonnel.

LA SEMAINE musicale

Pour qui se rappelle l'offensive générale qui avait, il y a une vingtaine d'années, chassé de nos salles de concerts les ouvrages de virtuosité, la lecture des programmes actuels ne laisse pas d'être assez piquante. Dans cette seule semaine, sur quatre premières auditions, nous enregistrons trois *Concertos* ou œuvres similaires.

Le premier, pour piano et orchestre, nous est présenté par M. Straram. Il est d'une jeune musicienne, Mlle C. Arrieu, dont nous connaissions déjà trois courtes pièces données, voici trois ans, sous le titre de *Mascarade*. Cette nouvelle partition, beaucoup plus développée, dénote une musicalité agréable et contient, entre autres, un mouvement en forme de marche funèbre qui ne manque pas d'une certaine noblesse. Toutefois, il ne ressort pas de cette audition récente que Mlle Arrieu ait grand intérêt, pour l'instant du moins, à s'attaquer à des travaux de trop longue haleine. Reconnaissons, pour être juste, que le voisinage de la lumineuse Symphonie avec orgue de Saint-Saëns devait être particulièrement redoutable pour un talent novice, encore imparfaitement dégagé des aspirations confuses de la jeunesse et des servitudes de l'école. Mlle Lucette Descaves, qui tenait la partie de piano, fut une interprète en tous points remarquable, sûre d'elle-même et d'une ardeur infiniment persuasive.

Deux jours plus tard, aux Concerts Pasdeloup, Mlle Colette Cras nous révélait un concerto inédit, écrit à son intention par M. Jean Cras. Et n'eût-elle pas eu à sa disposition de réelles qualités techniques, jointes à un entrain juvénile, qu'elle eût, malgré tout, conquis le cœur de son auditoire, tant elle mit de ferveur à traduire l'œuvre de l'auteur de ses jours, et de simplicité à en reporter sur lui le succès. L'ouvrage est, au demeurant, plein d'invention et d'une écriture de piano extrêmement intéressante. L'allure populaire, sinon très bretonne, comme le compositeur nous l'annonce, des thèmes utilisés établit un lien nécessaire entre la conception de base, purement classique, et une exécution qui côtoie fréquemment le pittoresque.

Le Capriccio pour violon et orchestre de M. Henri Tomasi, nous est offert à l'O. S. P. sous la direction de l'auteur, et avec l'appoint de M. R. Chédécal, dont la sonorité est belle et la virtuosité impeccable. La nouvelle œuvre de l'auteur de *Cyrnos* abonde en oppositions savoureuses. L'émotion alterne avec l'ironie, le lyrisme avec le badinage : des montées expressives interrompent le persiflage d'un petit bout de phrase lancé, et le tout aboutit à une conclusion menée grand train. Ensemble coloré, franc d'allure, orchestre net et étoffé.

Le programme dont M. Tomasi dirigeait une partie importante — citons, entre autres, sa brillante exécution de l'étourdissante *Ronde burlesque* de Florent Schmitt — faisait place dans sa deuxième moitié à MM. Honegger et Darius Milhaud, qui vinrent conduire leurs œuvres respectives. Je n'insisterai pas sur ces ouvrages, déjà connus ; mais je veux revenir sur M. Tomasi, dont la personnalité de chef d'orchestre suscite un intérêt grandissant. Je n'apprendrai rien d'ailleurs aux lecteurs du *Journal* en vantant sa technique solide et son autorité sobre et en même temps singulièrement efficace.

Aux Concerts Colonne, M. Gabriel Pierné présente en première audition son *Divertissement sur un thème pastoral*, dont la forme est celle des « Thèmes et Variations » chère à l'époque classique. Le genre réclame un tour de main particulièrement habile. Celui de M. Pierné se joue de toutes les difficultés. Qui pourrait résister à la séduction de cette écriture, souple et docile jusqu'au paradoxe, de cette instrumentation tour à tour alerte, spirituelle, puis discrètement rêveuse, tendrement poétique ? Il est peu de tempéraments plus représentatifs de l'esprit français que celui de M. Gabriel Pierné. Le public du Châtelet le lui a fait bien voir par le brillant accueil qu'il lui a réservé.

Louis Aubert.

Une « quinzaine de solidarité » pour les enfants des chômeurs

Le comité confédéral national de la C.G.T. a continué ses travaux hier matin, sous la présidence de M. Colombani, représentant de la Tunisie.

En vue de venir au secours des chômeurs, le comité a pris des dispositions pour organiser une « quinzaine de solidarité », du 15 au 29 février, en faveur des enfants des chômeurs.

Cette manifestation se fera en liaison avec le comité de l'Aide à l'enfance, ainsi qu'avec le Syndicat national des instituteurs.

Des timbres de solidarité pour les chômeurs seront, en outre, vendus dans tous les syndicats, et les fonds obtenus par ce moyen seront centralisés par la C.G.T. qui les répartira entre les centres touchés par le chômage.

Une résolution confirmant l'exposé fait la veille par M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., au sujet de l'assurance-chômage, la réduction légale de la durée du travail, etc., et dont nous avons parlé, a été adoptée à l'unanimité.

M. Jouhaux a examiné ensuite les questions mises à l'ordre du jour par le conseil général de la Fédération syndicale internationale qui se tiendra à Berne, le 12 mars prochain ; par la représentation des secrétariats professionnels internationaux, par la conférence internationale du désarmement, etc.

En fin de séance, le comité a décidé d'organiser des manifestations pour la paix.

L'unité syndicale des P. T. T.

Le syndicat autonome des commis d'ordre et expéditionnaires des P.T.T. vient de décider, par referendum, son adhésion au syndicat national des agents des P.T.T. et, par cette voie, à la Fédération postale et à la C.G.T.

Si la Toux

vous arrache la poitrine !

Jamais la toux ne s'implante d'emblée chez un individu. Toujours elle est amenée par un refroidissement ; la tête est lourde, le nez embarrassé, la toux, d'abord sèche, devient bientôt plus grasse et plus fréquente, provoquant de vives douleurs le long des côtes.

Victimes de l'influenza, de la grippe, d'un rhume négligé, soignez-vous de suite ; prenez du «Sirop des Vosges Cazé», qui, de l'avis des médecins, est le remède le plus efficace pour guérir la toux, même la plus tenace.

Nous ne disons pas de paroles en l'air : lisez ce qu'écrit M. G. Lecomte, à Deville (Ardennes) :

Il y a dix jours que j'emploie votre Sirop des Vosges et dès les premiers jours je fus émerveillé du résultat. C'était pour une sorte de bronchite qui traînait depuis quelque temps. Durant ces derniers jours, la toux avait beaucoup augmenté et m'empêchait de dormir mes nuits. A présent, ça va très bien. Ma toux a presque disparu et j'ai retrouvé mon bon sommeil. Aussi le Sirop Cazé est-il devenu notre remède de famille.

Devant de tels faits, pourquoi voulez-vous que le «Sirop des Vosges Cazé» ne fasse pas pour vous ce qu'il a fait pour d'autres ? Que vous soyez atteint de rhume, de catarrhe, d'asthme pénible avec sifflement de bronches et toux incessante : prenez du «Sirop des Vosges Cazé», lui seul vous soulagera.

Sirop des Vosges Cazé

Le gd flacon 10 fr. 60. Toutes pharmacies. Cazé, Pholas, 68 bis, av. de Châtillon, Paris.

TRIBUNAUX

Lady Owen obtient gain de cause contre son ancien impresario

La première chambre de la cour d'appel a rendu, hier après-midi, son arrêt dans le procès intenté par lady Owen à un impresario parisien, M. Dante.

On sait que lady Owen purge actuellement la peine que lui infligea le jury de Versailles, après la tentative de meurtre dont elle se rendit coupable sur la femme d'un médecin, Mme Gastaud. Elle n'était donc pas présente au prononcé de l'arrêt.

Lady Owen réclamait à M. Dante la restitution d'une somme de 70.000 francs qu'elle lui avait avait remise pour l'exploitation d'un nouveau film, dans lequel elle devait tenir le rôle de vedette. Mais la bande ne fut pas acceptée, les directeurs de cinéma ayant constaté qu'elle reproduisait simplement les péripéties d'un film déjà édité.

Hier, la cour, après plaidoirie de Me Lucien Hass, pour lady Owen, et de Me Lecoq de Kerland, pour M. Dante, a confirmé le jugement du tribunal de commerce, qui avait donné gain de cause à lady Owen.

Une automobiliste condamnée pour délit de fuite

Le 1er août dernier, Mme Louise Guillaume, qui traversait en automobile la place de la Concorde, renversait un cycliste, le jeune Charles Mouleine, au moment où elle allait s'engager dans la rue Royale. Elle descendit et, constatant que les contusions qu'avait reçues le jeune homme n'étaient pas graves et que la carrosserie de sa voiture ne portait aucune trace de choc, elle s'empressa de remonter dans son auto et prit la fuite. Mais des passants avaient relevé le numéro, et Mme Louise Guillaume fut assignée devant le tribunal correctionnel.

Elle a bénéficié de l'amnistie en ce qui concerne les blessures par imprudence, mais, pour délit de fuite, elle a été condamnée, hier, par la quatorzième chambre correctionnelle, après plaidoirie de Me Peytel, à quinze jours de prison avec sursis et 4.000 francs de dommages-intérêts.

Notre gala symphonique du vendredi 12 février

Association orchestrale de musiciens français (chômeurs)

A 21 heures, à Magic-City, 180, rue de l'Université, 18e grand concert symphonique, sous le patronage du *Journal*. Audition intégrale d'Orphée (Gluck). Orphée: Mme Dolorès de Silvera; Eurydice : Mme Vallandri; l'Amour : Mlle Jane Vaultier, et la chorale Girardin-Marchal, direction Alice Sauvrezis. Au programme : le Vitrail (A. Sauvrezis), chanté par M. Paul Fouquès; Jacqueline Chaumont, Mlles L. Bertelli et Anita Champagne, danses. Ouverture d'*Egmont* (Beethoven). Concert dirigé par Lucien Wurmser.

Prix des places : 10 francs (taxes comprises).

Moiteur Acide Entre Vos Orteils

Symptômes d'un dangereux parasite.

Les premiers symptômes d'un très dangereux mal de pieds se manifestent entre les orteils. Peau moite, craquelée et qui pèle, ou enflammée et qui démange. Parfois, peau épaisse et blanche et, souvent, odeur désagréable. Tels sont les symptômes du "Pied de l'Athlète", causé par un parasite de l'impétigo : le Tinéa Trichophyton.

Pour mettre fin à ce mal rapidement, ajoutez des Saltrates Rodell à de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait l'apparence du lait. Dès que vous plongez vos pieds dans un bain semblable, l'oxygène dégagé entraînant les sels médicinaux, attaque et détruit ces parasites. Il pénètre profondément jusque dans les pores et amollit cors et callosités à tel point que vous pouvez les enlever sans douleur, en entier et avec leur racine. Sensibilité, enflure, engelures et oignons disparaissent et vous pouvez porter des chaussures d'une bonne pointure plus petite, après quelques bains aux Saltrates Rodell.

NOTE IMPORTANTE. — Tous ceux qui souffrent des pieds doivent lire le nouvel ouvrage du Docteur Catola. Il vous indique le moyen de vous débarrasser, à tout jamais, des cors et de la souffrance que provoquent les pieds fatigués et meurtris. Prix : 10 frs.

En vertu d'un arrangement spécial, un exemplaire sera envoyé gratuitement à tout lecteur de ce journal pendant dix jours qui spécifiera la date à laquelle paraîtra cet article. Ecrire : Pharmacie Normale (Service 1 C), rue Drouot, 19, Paris. Ne pas envoyer d'argent.

GRAVURES ET LIVRES ANCIENS SUR L'AMÉRIQUE DU SUD
BRÉSIL
ARGENTINE
URUGUAY
PARAGUAY
ETC.
HEYMANN
11, rue Arsène-Houssaye
PARIS. 8e Arr! (ÉTOILE)
Téléph. Carnot 59-59

COOPÉREZ AU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE
NE SUSPENDEZ PAS VOS ACHATS ET...
S'IL VOUS FAUT UN COUVRE-PARQUET, ACHETEZ-EN UN FRANÇAIS ET DURABLE
LE NOUVEAU
CONGOLEUM
ÉTOILE D'ARGENT
EN 2 MÈTRES DE LARGE
NE TRAHIRA PAS VOTRE CONFIANCE
POUR
14 frs 50 LE M²

vous aurez le couvre-parquet le plus résistant du marché. Il s'entretient d'un simple coup de chiffon, ne craignant aucune tache, ni l'eau ni la poussière. Vous trouverez un choix superbe dans les bonnes Maisons de Paris et Province.

RENSEIGNEMENTS à CONGOLEUM, CHOISY-LE-ROI

THÉ PURGATIF LAXATIF CHAMBARD
Le Meilleur Remède de la CONSTIPATION
Pris à 1/2 Dose, c'est la plus Agréable TISANE de SANTÉ
En vente Toutes Pharmacies 4.25 la Boîte

N° 12 FEUILLETON DU *JOURNAL* 10-2-32

LA MAISON des Bois

Roman inédit

PAR

ANDRÉ ROMANE

ET

JEAN NOURY

En quelques mots, je traduisis ces scrupules et j'ajoutai :

— De plus, votre petite machination, croyez-moi, ne facilitera guère vos futures relations de voisinage... Destanges ne nous pardonnerait jamais de nous être ainsi moqués de lui...

Blanca Albertini m'écoutait sans chercher à m'interrompre. Elle semblait suivre, d'un regard un peu vague, les évolutions des deux poissons chinois, dans le globe lumineux.

Un tel mutisme était, à n'en pas douter, la preuve d'une vive déconvenue. Embarrassé, j'essayai d'atténuer l'effet de mon discours...

— Il est préférable de jouer franc jeu... Après un instant de surprise, Destanges devra, bon gré, mal gré, vous accueillir... Votre amabilité, votre grâce feront le reste, et nous n'aurons à nous reprocher aucune supercherie...

Blanca fit la moue.

— Comme vous êtes rigoriste !... Je ne prévoyais pas une telle leçon de morale !

— Il ne s'agit point de morale, petite mademoiselle, ripostai-je. Mon affection pour Destanges s'oppose à ce que je sois complice d'une semblable duperie... Evidemment, votre idée était séduisante !...

— Tant pis !... N'y pensons plus... Je vous rends votre liberté pour demain, cher monsieur...

— Quoi ! m'écriai-je. Vous renonceriez à notre sortie ?

— Eh oui ! soupira la rouée... Que voulez-vous ? Par avance, je m'étais fait une joie de ma combinaison. Elle échoue : il me faut bien en prendre mon parti...

Je ne pus masquer ma déception. La perspective de passer tout un après-midi en tête à tête avec cette délicieuse créature ne me laissait pas indifférent.

— Je suis désolé... Je me réjouissais de vous piloter...

Dans les yeux de la jeune fille, une flamme malicieuse dansa :

— N'exagérez rien !... Vous êtes plus satisfait de conserver votre conscience en repos !...

— Ne raillez pas ainsi.

— Ecoutez, reprit Blanca, je vous l'assure, vos craintes sont mal fondées ! Qu'aurions-nous fait de mal, grand Dieu ! Votre camarade est un homme d'esprit, je pense... Avec un peu de réflexion, il aurait compris le vrai mobile de notre ruse...

Ma résolution fondait comme neige au soleil... En face de moi, la fille d'Eve, pour arriver à ses fins, déployait — peut-être sans le vouloir — toute la gamme de ses séductions: grâce, jeunesse, voix... L'ambiance aussi était pour elle. Tient-on tête à une jolie femme lorsqu'on est assis au creux d'un fauteuil moelleux, dans une maison de thé ?...

Pour sauver la face, je résistai encore. Mais des justifications me venaient à l'esprit, étouffaient mes scrupules. Après tout, avais-je eu tant à me louer de Destanges, depuis notre fortuite rencontre ? Si je n'étais pas retourné chez lui, ne nous serions-nous pas, de nouveau, perdus de vue ? Qu'avait-il fait pour me témoigner son amitié ?... Quel prix même y attachait-il puisque sa « chère solitude » suffisait à combler sa vie ?... J'allais me priver d'une journée exquise, pour ne pas froisser un être aussi décevant ? En vérité, j'étais bien sot de pousser si loin l'observance du code de l'amitié...

Quand nous nous séparâmes, la jeune fille et moi, Blanca avait cause gagnée...

II

— Monsieur n'est pas là ?

La femme, de l'autre côté de la clôture, méfiante, me dévisageait.

— Non, dame, il est parti de ce matin...

Mais soudain, la mémoire lui revenant, sa voix changea :

— C'est monsieur qui est venu l'été dernier ?... Oh bien ! que monsieur ne se désole pas... Le maître n'est pas loin... Avec l'automobile, il n'y en a pas pour longtemps. Il pêche, pour l'heure...

— Dans l'étang d'Orlande ?

— Comme de bien entendu... Il y va presque chaque jour, de ce moment... Il sera content de voir monsieur... Il parlait de lui avant-hier et pensait bien, avec le beau temps...

— Je puis rouler jusque-là ? Le chemin est carrossable ?

— Tout comme notre route, monsieur. Il faut tourner à main droite, au bout de cinq cents mètres... On aboutit juste sur la digue...

Je remerciai et retournai vers la voiture, où Blanca était demeurée.

— Vous allez voir Destanges en tenue de vrai paysan, lui dis-je. Il n'aura même pas le loisir de faire en votre honneur le moindre brin de toilette !...

Avant de partir, nous examinâmes la villa neuve. Le mois de juin commençait. Sous le soleil éclatant, le bâtiment, ma foi, ne manquait pas d'allure. J'évoquai, par un soir mauve et rose, la cité méditerranéenne où s'élevait le double de cette demeure. J'éprouvai un émoi indéfinissable à penser que la jeune fille voyait pour la première fois sa future résidence.

— Eh bien ? Etes-vous satisfaite ? demandai-je.

Blanca murmura :

— Oui... Je le sens, j'aimerai ce pays ; j'y serai heureuse...

J'appuyai sur le bouton du démarreur. Le moteur ronfla...

Alors, mes regards embrassèrent la maison basse de Destanges patinée par les pluies d'hiver...

Entre les deux demeures arbitrairement rapprochées, le contraste était saisissant. J'embrayai; la voiture, doucement, commença d'avancer...

Nous n'eûmes aucune peine à découvrir celui que nous cherchions.

Sa barque se trouvait presque au milieu de l'étang, le long d'un champ de nénuphars que, çà et là, perçaient des aigrettes.

Destanges nous tournait le dos. Un peu voûté, coiffé d'un chapeau de paille à larges bords, vêtu de toile bise, il surveillait ses lignes.

Je me disposais à le héler... La jeune fille, posant la main sur mon bras, contint l'appel prêt à jaillir de mes lèvres :

— Non, dit-elle... un instant. Laissez-moi d'abord faire connaissance avec le paysage.

Plus encore que le jour où Destanges m'avait amené en ce lieu, la forêt était emplie de quiétude... Le miroir d'eau réfléchissait un ciel limpide. Nulle brise n'agitait les cimes des arbres. L'air était chargé de senteurs.

Blanca semblait en extase... Ses yeux, habitués au soleil africain, dispensateur d'éblouissements, ne pouvaient se détacher de ce décor mesuré, intime, verdoyant...

Elle soupira :

— Que c'est beau !... Quelle douceur de vivre là !...

Puis, s'arrachant à sa contemplation :

— Maintenant, dit-elle, faites signe à votre ami... Et ne me trahissez pas ! N'allez pas succomber à un retour de conscience !

— Holà ! Destanges ! lançai-je, les mains en porte-voix.

Dans sa barque, l'interpellé se retourna... Son mouvement fit remuer l'esquif. La surface liquide, onduleuse, eut l'aspect d'une moire...

Je renouvelai mon cri, l'accompagnant de grands gestes. Et Destanges, dès qu'il m'eût reconnu :

— J'arrive ! Laisse-moi le temps de plier mes engins !...

Quand il eut achevé de démonter les gaules et d'enrouler les fils, il se saisit des avirons. Bientôt l'embarcation ne fut qu'à une dizaine de mètres de la digue...

Jusque-là, nous n'avions pas aperçu le visage de mon camarade; sa silhouette seule était visible, tandis qu'il se rapprochait... Près d'accoster, il fit dériver le bateau. Celui-ci, lentement, vira, et son occupant apparut de profil, puis de face...

Je le trouvai maigri.

Le bachot heurta la paroi maçonnée... Destanges, poussant de la main contre les pieux, atteignit l'embarcadère.

D'un bond, il toucha terre :

— Bonjour, vieux !... Je commençais à craindre que tu ne m'aies oublié !...

Quelques instants plus tard, nous roulions tous les trois vers la Maison des bois. J'avais joué passablement mon rôle et désigné la jeune fille comme une amie parisienne...

En dépit de l'assurance dont je venais de faire montre, je me jugeais sans indulgence... Puis, je me raisonnai : ces regrets tardifs n'empêcheraient rien... La plaisanterie, d'ailleurs, ne tirait pas à conséquence...

(A suivre.)

Copyright by André Romane et Jean Noury, 1932.
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

Courrier Théâtral

L'offensive sournoise des chapeaux

Avez-vous remarqué que depuis quelques semaines l'usage si raisonnable de la suppression des chapeaux féminins au théâtre a tendance à disparaître ? Si l'on s'en souvient, ce ne fut pas sans beaucoup de peine et de temps que l'on obtint la disparition des encombrantes coiffures qui masquaient la scène à l'infortuné spectateur. Des incidents multiples finirent par déterminer un bienfaisant règlement de police devenu indispensable. On peut objecter que les coiffures actuelles sont de petite dimension, mais, cependant, l'usage se répand de les conserver, et quelques-unes pourvues de divers ornements commencent à être tout à fait gênantes. Nul doute qu'avec une évolution nouvelle de la mode nous n'en revenions aux anciens supplices. Dans certains théâtres, comme à la Comédie-Française, les huissiers ne parviennent pas toujours à faire respecter un règlement pourtant formellement maintenu et les incidents commencent à survenir.

Ainsi, dernièrement, deux dames qui accompagnaient deux de mes confrères en critique se refusèrent obstinément à se décoiffer, à la grande gêne, du reste, de leurs cavaliers, et il fallut l'arrivée d'un inspecteur pour établir l'ordre.

Ce n'est rien encore, mais soyez sûrs qu'avant peu tout sera à recommencer. Quelques aimables Parisiennes m'ont fait remarquer qu'au cinéma on les laissait parfaitement libres de nous faire admirer les véritables petits chefs-d'œuvre dont elles sont fières, et voilà encore un argument de plus contre le pauvre Théâtre! Seulement, on omet de remarquer que les salles actuelles de cinéma sont établies avec infiniment plus de soin et de logique que les orchestres ou les parterres de nos théâtres, et que, du reste, l'écran situé à une bonne hauteur, bien supérieure à celle du plancher de la scène, permet à tout le monde de voir commodément, même par-dessus la tête des spectatrices. — ANTOINE.

Demain Générale!

« Demain Générale ». Que de fois avons-nous lu ces mots ! Ils n'ont pas toujours annoncé un triomphe, ni même un événement ! Mais ils reprennent aujourd'hui de la hauteur... l'événement est d'importance. Demain, générale de la nouvelle pièce de M. Francis de Croisset : « Il était une fois ».

Inutile de présenter M. Francis de Croisset. Chacune de ses multiples œuvres fut un succès, certaines des triomphes.

Que sera la pièce ? Sujet très neuf, moderne, malgré un titre de conte de fées — trois actes, six tableaux. Le reste ? Mystère, nous ne pouvons en dire plus... L'événement aura pour cadre la salle des AMBASSADEURS, consacrée par le long succès du « Cyclone », consacrée par le public comme la plus élégante de Paris. L'interprétation ? La Direction des AMBASSADEURS entend rester fidèle à la ferme tradition qui commença avec le « Cyclone » : la distribution sera unique. Ne dit-on pas que la pièce fut écrite pour Mlle GABY MORLAY ?

Aux côtés de l'exquise vedette, nous verrons : MM. DEBUCOURT et JEAN MAX, André DUBOSC, Camille COUSIN ; Mmes Madeleine GEOFFROY, Andrée DUCRET, Anita SOLER ; MM. André NICOLLE, Raphaël GILBERT, avec Pierre LABRY et MAULOY.

La première sera donnée Vendredi 12 courant, à 9 h. La location est ouverte : Elys. 45-73. Fauteuils, 10 à 40 francs.

PLAZA
CE SOIR, 1re REPRÉSENTATION
Fern. FABRE — Fernande CABANEL
Mag. FONTANGES — Géo LABY
dans
INSPECTEUR GREY
Enqu. polic. en 3 act. d'A. GRAGNON
UNE INTRIGUE ANGOISSANTE
Le Théâtre le meilleur marché
PLACES DE 10 A 20 FRANCS

GYMNASE
150e
LA
ROUTE des INDES
Alice COCEA, Paul BERNARD
et Michel SIMON
JEUDI MATINEE

THEATRE DE L'ŒUVRE
LE MAL DE LA JEUNESSE

« Le Mal de la jeunesse » fait salle comble, et c'est le seul spectacle qui, avec le festival Ravel, ait mobilisé Paris. Gérard BAUER.

On aurait tort de crier au scandale : La pièce est vraie. Elle explique et justifie Hitler. Maurice MARTIN DU GARD.

Compliments sans réserve. Spectacle d'une qualité rare. Pierre BRISSON.

Rien d'artificiel, rien de théâtral au mauvais sens du mot : des répliques ardentes ou douloureuses, le langage de la vérité et de la jeunesse. Henry TORRES.

MONTPARNASSE
Compagnie Gaston BATY
BIFUR
Spect. en 3 part. de SIMON GANTILLON

C'est une féerie moderne, une œuvre vraiment neuve, d'une puissance remarquable. Ch. MERE (Excelsior)

C'est d'abord et surtout dans le cadre des apparences quotidiennes, une féerie. L. DESCAVES (Intransig.)

Une salle enthousiaste a fêté le conte de M. Gantillon. Ed. SEE (Œuvre)

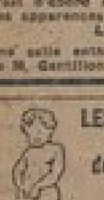

LES MARSEILLAIS
du Nord
donneront Vendredi soir
à la SCALA
la 1re représentation de :
" POUR UNE FOIS SAVEZ-VOUS ! "
comédie franco-belge
jouée par les meilleurs artistes et les deux plus grands comiques de Bruxelles
DEVÈRE (SAMEDI : 1re Matinée) **FESTERAT**
Orchestre 15 fr. 20 fr.

THÉATRE ANTOINE

CE SOIR MERCREDI
PREMIERE REPRESENTATION
LE PLANCHER DES VACHES
de M. JEAN SARMENT
DIMANCHE MATINEE

DEMAIN JEUDI EN MATINEE
Troisième Spectacle Classique
BÉRÉNICE
■■■■
LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD
(Tarif spécial - très réduit)

FANNY
AU THÉATRE DE PARIS
DE MARCEL PAGNOL
AVEC HARRY-BAUR, ORANE DEMAZIS
CHARPIN & DERVAL

LA BOITE A JOUJOUX
THEATRE DE PARIS
La plus beau spectacle pour enfants
Demain, à 2 h. 30 : Jean WIENER ; Les FRATELLINI ; les deux prodiges : Olympe BRADNA et Micheline MASSON ; les ravissants ballets de Robert QUINAULT (la Marche des petits faunes et Baby Quadrille ; chansons ; prestidigitation ; modes ; concours et le fameux théâtre des Marionnettes, Guignolia. LOCAT. TRINITE 20-44

RENAISSANCE
DEMAIN SOIR REPRISE
de l'œuvre retentissante de
M. CHARLES MERE
LA CHAIR
3 actes et 11 tableaux
37 changements de décors sous les yeux du public
Réalisation scénique de M. Marcel Pestou
MARIANA FIORY
LOUIS GAUTHIER
GASTON MAUGER
ET TOUS LES CREATEURS
Mat. : jeudis, samedis et dimanches

LES PREMIERES DE CE SOIR :

Au Théâtre Antoine, à 20 h. 45, première de le *Plancher des vaches*, de M. Jean Sarment.

— Au Plaza, à 21 h., première de l'*Inspecteur Grey*, de M. Alfred Gragnon.

COMEDIE-FRANÇAISE. — Le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts vient de désigner, pour faire partie du comité d'administration en 1932, MM. Albert Lambert fils, André Brunot, Léon Bernard, Alexandre, Denis d'Inès, Mme Marie-Thérèse Piérat, membres titulaires, et MM. Dessonnes, Roger Monteaux, Jean Hervé, membres suppléants.

TH. SARAH-BERNHARDT. — Le succès de *Une jeune fille espagnole*, la jolie fantaisie poétique de Maurice Rostand, est irrésistible. Raquel Meller, qui joue, danse et donne un complet numéro de chant, Roger Gaillard, Fanie Andral, Derbil, Bever et Alice Tissot sont acclamés chaque soir.

UN EBLOUISSANT SPECTACLE. Une incomparable interprétation qui comprend M. Max Dearly, M. Lucien Muratore, Mlle Marise Beaujon, M. Félix Oudart, etc. Du chant, de la danse, de la gaîté, du rire : voilà les merveilleux attraits que présente *Orphée aux enfers*, d'Offenbach, au Théâtre Mogador.

AVENUE. — Ce soir, *dernière d'Anatole*, la remarquable pièce de Schnitzler que tout le monde voudra avoir vue, avec Andreyor, Raymond et Pensy.

PETIT MONDE (Folies-Wagram). — Demain à 15 h., l'immense succès *la Belle au bois dormant* avec la merveilleuse troupe enfantine.

UNE BONNE NOUVELLE. — A titre exceptionnel, M. Jacques Rouché, directeur de l'Opéra, autorise les enfants de l'école de danse de notre Académie nationale de musique et de danse à prêter leur concours à la Boîte à Joujoux, dont l'effort artistique unanimement reconnu depuis plus de quinze jours par la presse et par le public reçoit ainsi la consécration de notre première scène lyrique.

— Mme Claude Geuvres fera sa rentrée demain en matinée.

C'EST LE GRAND PEINTRE Van Dongen assisté de Mme la comtesse de Fouré, de Mme André Maurois et de Mlles Bilboque-Decré, qui présidera le jury du grand concours de travestis et de déguisements, demain jeudi, au cours de la matinée du Bon Petit Diable.

BIENFAISANCE. — Rappelons que c'est samedi prochain qu'aura lieu, à la salle Hoche, la 3e fête de nuit organisée par le Comité (association amicale professionnelle des chefs de bouche des théâtres, concerts et music-halls de Paris) au bénéfice de sa caisse de prévoyance. Cartes d'entrée à tous les contrôles.

A LA POTINIERE. — *Salade* pousse et va s'épanouir pour la joie de tous. Marcel Lely et Fabau l'assaisonnent au meilleur goût.

TH. FONTAINE. — Dimanche soir, dernière de la *Loi d'amour*. MM. les critiques n'ayant pu assister à la répétition générale seront reçus au contrôle samedi soir.

CLUNY. — Dernières de le *Billet de logement*. Vendredi 12, *Parfums dans la Police* de MM. Yves Mirande et Quinson.

BA-TA-CLAN. — Tous les soirs, *Comtesse Maritza* avec Germaine Revel et Louis Gollet.

OPERA, 20 h., *le Coq d'Or, Giselle*.
FRANC., 20.45, *Remmocq., le Voyage, et l'am.*
OPERA-COM., 20 h., *la Tosca, Cavalleria rust.*
ODEON, 20 h. 30, *Nos vingt ans*.

AMBASSADEURS, rel. Vendr. *Il était une fois*.
AMBIGU, 20 h 45, *Marius*, de Marcel Pagnol.
ANTOINE, 20 h. 45, *le Plancher des vaches*.
APOLLO, 21 h., *Hector* (St Moncel, Escande).
ARTS 20.45, *Au delà du bonheur* (Méry-Capellani).
ATELIER, 21 h., *les Tricheurs*.
ATHENEE, 20.45, *les Enchantements de Béatrix*.
AVENUE, 21 h., *Anatole*.
BA-TA-CL., 20.30, *Comtesse Maritza* (G. Revel).
BOUFFES-DU-NORD, 20 h. 30, *l'Assommoir*.
BOUFFES-PARISIENS, 20.45, *Sous son bonnet*.
CAPUCINES, 21, [illegible]
CHATELET, 20 h 30, *Nina Rosa* (A. Baugé).
CLUNY, 21 h., *le Billet de logement*.
COM.-CAUMARTIN, 21 h., *le Coup double*.
COM. CHAMPS-ELYSEES, 21 h., *Domino*.
COMEDIE-MONDAINE, 20 h. 45, *l'Eunuque*.
COMŒDIA, 21 h, *les Vignes du Seigneur*.
DAUNOU, 21 h., *Deux fois deux*.
DEJAZET, 20 h 30, *la Môme du dancing*.
FOLIES-WAG., rel. Sam. Durand, Prost, Mag.
GAITE-LYR., 20.30, *28 jours de Clairette*.
GOBELINS, 20 h. 30, *Mireille* (G. Lyngin).
GD-GUIGNOL, 20.45, *l'Engrenage, Outre-tombe*.
GYMNASE, 21 h., *la Route des Indes*.
LYRIQUE XVIe, rel. Samedi, nouveau spect.
MADEL., 21.10, *Mon double*, [illegible]
MATHURINS, 20 h. 15, *Quand on devrait*...
MICHEL, 21.15, *les Cadets, Jean III* (Frechet).
MICHODIERE, 20 h 45, *la Banque Nemo*.
MOGADOR, 20 h 45, *Orphée aux enfers*.
MONCEY, 20.30, *500.000 fr. par mois* (Bravo).
MONTPARNASSE (Cie Baty), 21 h., *Bifur*.
NOUVEAUTES, 21 h., *Amour*.
NOUV.-TH., rel. Samedi, nouveau spectacle.
ŒUVRE, 21 h., *le Mal de la jeunesse*.
PALAIS-ROYAL, 21 h., *Mes femmes*.
PORTE-SAINT-MARTIN, 20.30, *Paris* (Dorville).
POTINIERE, Prochainement, *Salade*.
RENAISSANCE, demain : *la Chair*.
SAINT-GEORGES, 21 h., *Mademoiselle*.
SARAH-BERN., 20.45, *Une jeune fille espagn.*
SCALA, rel. vendr. : *Pour une fois, savez-vous*.
STUDIO CH.-ELYS., 21.15, *le Jard. de Sonate*.
TERNES, 20.45, *Encore 10 centimes* (Dranem).
TH. ALBERT-1er, 20 h. 30, *les Trois* [illegible]
THEATRE DE PARIS, 20 h. 45, *Fanny*.
TH. FONTAINE, 20 h. 30, *la Loi d'amour*.
THEATRE PIGALLE, relâche.
TRIANON, 20 h. 30, *la Fille de Mme Angot*.
VARIETES, 21 h., *Bluff*.

Les grands Concerts

ORCH. SYMPH. DE PARIS. - SALLE PLEYEL
Dimanche 14 Février, à 17 h.
D. MITROPOULOS dirigera
Fantaisie et Fugue en sol mineur, Bach-MITROPOULOS, Prélude, Choral et Fugue, Franck-Pierné, LA TRAGEDIE DE SALOME, de Florent Schmitt et interprétera en dirigeant le 3e Concerto pour piano et orchestre, de Prokofieff.

DEMAIN, salle Gaveau, 21 h., Giovanna et Carlos Corona (9 et 11 ans), pianistes, et Paul Makanowitzky (10 ans), violoniste.

MME YVETTE GUILBERT se fera entendre prochainement à Paris dans trois récitals qu'elle se propose de donner sous le titre de « Une heure de chansons ».

Spectacles et Concerts

EUROPÉEN
Triomphal succès de
VALIES
T. les jours, matinée à prix réduits

Oui mais
dans la nouvelle revue du
CASINO DE PARIS
il y a
MISTINGUETT
et on y trouve
nous dit l'éminent critique du « Journal »
(G. de Pawlowski)
cette élégance
cette recherche de la qualité
ce goût artiste
à qui
PARIS doit son prestige mondial
JEUDI MATINEE

EMPIRE A TITRE EXCEPTIONNEL
Pour les triomphales représentations
de RAY
VENTURA
et ses collégiens
MATINEE A PRIX REDUITS
TOUS LES JOURS

de M. L. Léon-Martin dans Paris-Midi :
« Tous les amateurs de cirque se doivent d'envahir...
MEDRANO
LES ANDREU
CHARLOT au CIRQUE
du Trio RIVELS
font rire aux larmes le cirque tout entier »

LES CHANSONNIERS et les amis de Vincent Hyspa fêteront sa croix de la Légion d'honneur au restaurant Lajarrie (38, rue Pigalle) samedi à midi 30. Le déjeuner sera présidé par M. Mario Roustan. Se faire inscrire chez M. Jacques Ferny, 119, rue Caulaincourt, ou chez Mme Francine Lorée-Privas, 39, rue La Fontaine (16e), avant jeudi soir.

LE COMIQUE FERNANDEL (l'interprète du *Rosier de Mme Husson*) débutera vendredi prochain à l'Européen dans un tour de chant inédit.

EDEN (Kursaal). — A 20 h. 30, l'opérette *Trois jeunes filles nues*, troupe de premier ordre. Venez une fois et vous reviendrez toutes les semaines. Places : 3 à 10 fr.

AUX DEUX-ANES. — Succès sans précédent avec la revue de Jeanson, précédée d'un triomphal tour de chant. Samedi, matinée à 15 heures. Louez Marcadet 16-26.

THEATRE DE DIX-HEURES (direct. Roger Ferréol). — Tous les soirs à 22 h., Martini, Mauricet, Jean Rieux et la revue. Le spectacle le plus gai !!! Location 36, boulevard de Clichy. Téléphone Marcadet 07-48.

COUCOU. — Les chansonniers Géo Charley, Gabriello, Souplex, Marsac, Dorsenil, Monelly et P. Dac. La revue ultra-gaie.

BOBINO, 20.30, Lina Tyber, Maurice Roget.
CASINO DE PARIS, 20.30, *Paris qui brille*.
CASINO ST-MARTIN, Lejo, revue. Faut. 5 fr.
CIRQUE D'HIV., 20.30, *Au pays des merveilles*.
EDEN, 20.30, *Trois jeunes filles nues*.
EMPIRE, 14.30, 20.30, Ray Ventura et collèg.
EUROPEEN, Mat., soirée, Valiès, Marc-Hély.
FOLIES-BERGERE, 20 h. 30, *Nuits de folies*.
FOURMI, 15 h., 21 h., *la Revue à poste*.
GAITE-ROCH., 20.30, Fredo Gardoni, Cyrano.
MAYOL, 20 h. 30, *la Folie d'amour*.
MEDRANO, 20.30, jeudi, sam., dim. matinée.
MONTROUGE MUSIC-H., M. S., Léo Faller.
MOULIN-BLEU, 15 h., 21.15, *le Nu en folie*.
OEIL DE PARIS, 21 h., Rev. Ruffel, Jane Stick.
PARIS-FOLIES (167, f. Montm.), 15, 21 h., rev.

CHAT NOIR, 21 & 3 h., chans., ombres, J. Ingr.
COUCOU, 21 h., Charley, Dac, Souplex, revue.
DEUX-ANES, 21 h., *Boum !* rev. de Jeanson.
10-HEURES, Martini, Mauricet, Rieux, Marc. 07-48.
EMBASSY (136, Champs-Elysées), Marie Dubas.
HUMOUR, 22 h., *Ah ! les Amants*, les chans.
LUNE-ROUSSE, 21 h., *Ça se corse !* rev. nouv.
MISTIGRI, ts les soirs de 22 à 3 h., concert.
NOCTAMBULES (8, Lat.), 21 h., *A la marchaise !*

LE LIDO, thé, soirée dansante, attractions.
OU VA PAPA (45, r. Douai), 17 h. à 19 h.
TAV. FANTASIO, conc., attr., danse, soirée.

BULLIER, mat. dim. fêtes, Soir J. S. D. et fêtes.
CASANOVA, 1er dancing de Paris. Mat., soir.
LUNA-PARK, 21 h., dancing, S. D. parc ouvert. M. S.
MAGIC-CITY BAL, J. S. D. 21 h. Dim. mat. 15 h.
MOULIN-ROUGE BAL, mat., soir, et ts la nuit.
MUSEE DE CIRES Moulin-Rouge, 10 h à 24 h.
PAL. POMPEIEN (Square Moncey), sam., dim. M. S.

Récitals et Concerts

Les concerts de musique ancienne exercent toujours un attrait tout particulier sur les mélomanes curieux de reconstitutions du passé. Aussi les séances données par Mme Wanda Landowska attirent-elles un nombreux auditoire. La dernière était consacrée à quelques œuvres pour clavecin de Bach. Dois-je avouer que malgré tout l'intérêt qu'elle présentait elle a paru assez monotone. Le grand talent de Mme Wanda Landowska n'est pas ici en cause, pas plus que celui de Mlle Amparo Garrigues et de M. Ruggiero Gerlin, dignes élèves d'un maître si éminent. Je crois plutôt qu'il faut en incriminer les trop vastes proportions du cadre de la salle Pleyel. En effet, le clavecin est essentiellement un instrument de musique de « chambre ». Dans ce grand « hall » sa sonorité grêle et délicate est complètement noyée, l'ambiance n'y est plus et l'intérêt se disperse. Néanmoins, il y eut au cours de la soirée de fort beaux moments dont le principal fut le Concerto en *ré mineur* pour trois clavecins et orchestre.

Un groupe de l'ancien ballet de Moscou, sous la direction de Mme Marie Artsiboucheva vient de donner six séances consécutives. Au cours de chacune de ces séances, fut représentée une sélection de danses à travers les âges. Malgré l'intérêt de cette présentation, toutes ne sont pas d'égale valeur. Les artistes qui composent cette troupe sont des plus consciencieux, mais il convient de citer à part Mlle Irina Artsiboucheva et Antonia Addison, la première pour sa vivacité et son esprit, l'autre pour sa grâce et la pureté de sa ligne. Au piano d'accompagnement, comme en soliste, Mme Germaine Martinez s'est montrée une musicienne accomplie.

Mme Hortense de Sampigny a remporté le plus vif succès au cours de son dernier récital de violon, notamment dans les si intéressants *Commentaires* de Joaquin Nin. Elle a fait apprécier une remarquable précision d'archet, une technique très au point ainsi qu'un style de la meilleure qualité. La subtile Sonate de Debussy qu'elle a jouée avec l'excellent pianiste Pierre-Maire, en a largement bénéficié.

JEAN ANDRÉ-MESSAGER.

Association orchestrale de musiciens français chômeurs

Ce soir, à 21 heures, à Magic-City, 180, rue de l'Université, 16e concert « Pour Tous ». Françoise Holnay chantera : l'air de Pamina de la *Flûte enchantée* (Mozart); *la Vie antérieure* et *Phidylé* (Duparc). M. Jacques Serres, violoncelliste, exécutera le *Concerto en ré* (Vivaldi-Dandelot), *Danse des Elfes* (Popper), et en première audition, *Pastorale* et *Danse slave* (Robert Bernard). M. Freddy Wittop dansera : *Seguedilles* (Albeniz), *Danse du meunier* (M. de Falla), *Jota Aragonesa* (Monréal). M. Wurmser dirigera : *Ouverture de la Fiancée vendue* (Smetana); *Castor et Pollux* (Rameau), *les Perses* (Xavier Leroux). Prix des places : 6 francs (taxes comprises).

NOUVELLES MILITAIRES

Etat-major général. — Le général de division Roet, commandant la 3e division coloniale sénégalaise, et le général de brigade Pidaut, commandant la 7e brigade d'infanterie d'Algérie et la subdivision de Sétif, passent au cadre de réserve.

T. S. F.

FRANCE

Informations, prévisions météorologiques, cours commerciaux, aux heures habituelles.

Concerts

RADIO-PARIS (1.725 m.) :
6 h. 45 et **7 h. 30**, Culture physique. ◆◆ **7 h. 45**, Musique enregistrée. ◆◆ **12 h.**, Conférence par M. Laud : « L'éducation progressive ». ◆◆ **12 h. 30**, Musique enregistrée. Chansons françaises et chants de pays. ◆◆ **19 h.**, Essai sur le roman français au dix-neuvième siècle, par M. André Maurois : « Balzac ». ◆◆ **19 h. 30**, Causerie médicale. ◆◆ **20 h.**, Lectures littéraires par M. Paul Reboux : « Contes de Maupassant ». ◆◆ **20 h. 45**, Retransmission théâtrale : *Paris*, deux actes de René Benjamin.

TOUR EIFFEL (1.445 m.) :
19 h. 30, Soirée récréative pour la jeunesse. ◆◆ **20 h.**, Musique carnavalesque.

PARIS-P. T. T. (447 m.) :
12 h. 15, Chronique du tourisme. ◆◆ **12 h. 25**, Disques. ◆◆ **13 h. 30**, Musique enregistrée. ◆◆ **15 h.**, Radio aux aveugles. ◆◆ **17 h. 5**, Causerie scientifique. ◆◆ **19 heures 45**, Musique enregistrée. ◆◆ **20 heures 50**, *Samson et Dalila* (Saint-Saëns). Musique de danse.

RADIO-L. L. (369 m.) :
12 h. 30, Concert. ◆◆ **20 h. 30**, Concert.

POSTE PARISIEN (327 m.) :
20 h. 15, Disques. ◆◆ **21 h.**, Concert.

RADIO-VITUS (313 m.) :
20 h. 30, Véronique, opéra-comique de André Messager. ◆◆ **21 h.**, Disques.

ALGER (363 m.) :
12 h. 30, Concert. ◆◆ **18 h.**, Chants pour les petits. ◆◆ **19 h. 35**, *Quand ma mère m'apprenait* (Dvorak) ; *Romance sans paroles* (Mendelssohn) ; *Toccata* (Ch. Widor). ◆◆ **20 h.**, Musique viennoise. ◆◆ **20 h. 45**, *la Nursery* (Inghelbrecht) : *Masques et bergamasques* (Fauré) ; *Septuor* (Hoerée) ; *Nuages* (Debussy) ; *Cinquième Symphonie* (Beethoven).

RADIO-BEZIERS (249 m.) :
20 h. 45, *Carmen* (Bizet).

BORDEAUX-LAFAYETTE (304 m.) :
12 h. 45, Concert. ◆◆ **14 h.**, Musique enregistrée. ◆◆ **20 h. 30**, Concert.

RADIO-NORMANDIE (223 m.) :
12 h., Disques. ◆◆ **12 h. 50**, Concert. ◆◆ **19 h. 30**, Disques. ◆◆ **20 h. 30**, Concert.

GRENOBLE (329 m.) :
12 h. 30, Concert. ◆◆ **16 h. 30**, Déclamation. ◆◆ **16 h. 45**, *Premier Quatuor* (Schumann) ; *Quatuor* (Haydn). ◆◆ **17 heures 45**, Disques. ◆◆ **20 h. 15**, *Lakmé* (Delibes) ; *Gopak* (Moussorgsky) ; *Petite maison grise* (Hahn) ; *Aphrodite* (Henri Février) ; *Barcarolle* (Albeniz) ; *l'Espoir du laboureur* (Arnaud) ; *le Cor* (Flégier) ; *Menuet* (Boccherini) ; *Marche militaire de la Suite algérienne* (Saint-Saëns).

LILLE-P. T. T. (269 m.) :
12 h. 30, Concert. ◆◆ **18 h.**, Disques. ◆◆ **19 h. 30**, Musique reproduite. ◆◆ **20 heures**, Musique reproduite. ◆◆ **21 heures**, Danse.

LYON-LA DOUA (466 m.) :
10 h., Concert. ◆◆ **13 h.**, Concert. ◆◆ **15 h.**, Concert. ◆◆ **16 h. 30**, Disques. ◆◆ **19 h.**, Disques. ◆◆ **21 h.**, Soirée de gala.

RADIO-LYON (291 m.) :
10 h. 30, Heure classique. ◆◆ **12 h.**, Concert. ◆◆ **15 h. 30**, Concert. ◆◆ **19 heures 30**, Orchestre. ◆◆ **20 h. 10**, *Chant des bateliers de la Volga* (Uchmen) ; *Rêve des cosaques* (X.) ; *Faust* (Gounod). ◆◆ **20 h. 30**, Mélodies. ◆◆ **21 h. 15**, Concert. ◆◆ **22 h. 10**, Accordéon.

MARSEILLE-P. T. T. (315 m.) :
12 h. 30, Musique enregistrée. *La Damnation de Faust* (Berlioz). ◆◆ **17 h. 30**, Musique enregistrée. ◆◆ **19 h. 30**, Musique enregistrée. ◆◆ **20 h. 30**, Concert.

NICE-CANNES-JUAN-LES-PINS (249 m.) :
13 h. 15, Musique instrumentale. ◆◆ **20 h. 45**, Concert.

RABAT (416 m.) :
12 h. 30, Concert. ◆◆ **16 h.**, Musique enregistrée. ◆◆ **19 h. 30**, Musique enregistrée. ◆◆ **20 h.**, *Emperial Edward* (Sousa) ; *la Fiancée de Messine* (Schumann) ; *Valse des fleurs* (Tchaïkowsky) ; *Lakmé* (Delibes) ; *Grave* (Bach) ; *D'Espagne* (Bedrous) ; *les Pêcheurs de perles* (Bizet) ; *Etienne Marcel* (Saint-Saëns) ; *la Tosca* (Puccini) ; *Quatuor à cordes* (Mozart) ; *Trio* (Brahms).

RADIO-STRASBOURG (345 m.) :
11 h. 30, Musique enregistrée. ◆◆ **13 heures**, Musique enregistrée. ◆◆ **17 h.**, Musique de jazz. ◆◆ **18 h. 30**, Musique enregistrée. ◆◆ **19 h. 45**, Musique enregistrée. ◆◆ **20 h. 30**, *Concerto en ut mineur* (Bach) ; *Sonate pour deux violons* (Leclair) ; *Sonate* (Bach) ; *Sonatine* (Honegger) ; *Andante et Scherzetto* (Henri Rabaud) ; *Gavotte* (J. Rousseau) ; *Octuor à cordes* (Mendelssohn). ◆◆ **22 h. 30**, Musique de danse.

RADIO-TOULOUSE (385 m.) :
12 h. 45, Petits ensembles. ◆◆ **13 h.**, Opéras-comiques. Chant. ◆◆ **13 h. 15**, Orchestre argentin. ◆◆ **17 h. 15**, Guitare hawaïenne. ◆◆ **17 h. 30**, Chansonnettes. ◆◆ **17 h. 45**, *la Walkyrie* (R. Wagner). ◆◆ **18 h.**, *la Boîte à joujoux* (Debussy). ◆◆ **18 h. 15**, *le Crépuscule des dieux* (R. Wagner). ◆◆ **18 h. 45**, Petits ensembles. ◆◆ **19 h.**, Mélodies. ◆◆ **19 h. 15**, *Menuet en sol majeur* (Beethoven) ; *Danse norvégienne* (Grieg) ; *Symphonie* (Bach). ◆◆ **19 h. 45**, *la Bayadère* (Kalman) ; *Rose-Marie* (Friml). ◆◆ **20 h.**, *Roméo et Juliette* (Gounod) ; *le Barbier de Séville* (Rossini). ◆◆ **20 h. 15**, Musique militaire. ◆◆ **20 h. 30**, Accordéon. ◆◆ **20 heures 45**, *Gillette de Narbonne* (Audran) ; *Frédérique* (Lehar). ◆◆ **21 h.**, Concert. ◆◆ **22 h. 45**, *Thaïs* (Massenet) ; *le Roi d'Ys* (Lalo) ; *les Goélands* (Boyer) ; *Messe de Saint-Hubert* (Blondiaux). ◆◆ **23 heures**, Concert.

ETRANGER

Concerts

DAVENTRY (National, 1.554 m.) :
12 h., Concert. ◆◆ **13 h. 15**, Musique d'orgue. ◆◆ **16 h. 30**, Concert. ◆◆ **16 h. 45**, Musique d'orgue. ◆◆ **18 h. 30**, *Sonates pour piano* (Haydn). ◆◆ **20 h. 15**, Concert : *Ouverture du Roi Etienne* (Beethoven) ; *Concerto en ré, Rapsodie symphonique* (Ireland) ; *Légendes d'hiver du Concerto symphonique* (Bax). ◆◆ **22 h. 40**, Danse.

DAVENTRY (Centre, 398 m.) :
12 h., Orgue. ◆◆ **12 h. 45**, Concert. ◆◆ **18 h. 30**, Concert. ◆◆ **19 h. 30**, Concert : *le Prince Igor* (Borodine) ; *Czardas hongrois* (J. Strauss) ; *la Loreley* (Liszt) ; *Première danse tzigane* (Nachez) ; *Faust* (Gounod). ◆◆ **21 h. 15**, *Sélection des opérettes de Sullivan* (Higgs) ; *la Princesse de Kensington* (German) ; *la Grande-duchesse* (Offenbach). ◆◆ **22 h. 40**, Danse.

LONDRES (Régional, 356 m.) :
12 h., Musique d'orgue. ◆◆ **12 h. 45**, Concert. ◆◆ **13 h. 30**, Orchestre. ◆◆ **20 h.**, Music-hall. ◆◆ **21 h. 15**, *Au-dessus des montagnes* (Grainger) ; *Soupir* (Gourley) ; *les Millions d'Arlequin* (Drigo) ; *Air turc* (Michaelis) ; *Tarentelle* (Chopin) ; *Jerry le clown* (Evans) ; *l'Eté* (Chaminade) ; *Rapsodie galloise* (German). ◆◆ **22 h. 35**, Musique de danse.

BERLIN (418 m.) :
17 h. 10, Thé musical. ◆◆ **18 h.**, Concert militaire. ◆◆ **19 h.**, Francfort. ◆◆ **19 h. 30**, *Ouverture de Judith* (L. Lussatto) ; *Concert de piano* (N. Lopatnikoff). ◆◆ **21 h. 30**, Genève. ◆◆ **21 h. 50**, Concert.

BARCELONE (349 m.) :
13 h., Disques. ◆◆ **13 h. 30**, Concert. ◆◆ **18 h.**, Disques. ◆◆ **19 h.**, Concert. ◆◆ **21 h. 5**, Concert : *Soleil de l'andalouse* (Araco) ; *le Tsarevitch* (Lehar) ; *Rococo* (Translateur) ; *Sérénade* (Haydn) ; *Kirimon* (Hummel) ; *Danse maure* (Fernandez). ◆◆ **22 h.**, Théâtre. ◆◆ **22 h. 15**, Trio.

STUTTGART-MUHLACKER (360 m.) :
16 h. 5, **18 h. 45** et **18 h. 40**, Francfort. ◆◆ **20 h.**, *Concert brandebourgeois* (Bach) ; *Symphonie en ré mineur* (Fried. Bach) ; *Concert pour clavecin et orchestre* (Ph. Em. Bach) ; *Symphonie en si bémol majeur* (J. Chr. Bach).

VIENNE (516 m.) :
16 h., Concert. ◆◆ **18 h. 40**, Œuvres de Verdi : *Nabuchodonosor, le Trouvère, la Traviata, le Bal masqué, Otello, Aïda*. ◆◆ **20 h. 45**, Orchestre.

BUDAPEST (550 m.) :
17 h., Airs hongrois. ◆◆ **18 h. 45**, Concert. ◆◆ **20 h. 20**, Concert.

LAUSANNE (403 m.) :
15 h. 32, Concert. ◆◆ **18 h. 55**, Musique populaire par disques. ◆◆ **19 h. 10**, Opéras. ◆◆ **19 h. 35**, Genève.

ROME (441 m.) :
11 h., Musique reproduite. ◆◆ **11 h. 45**, Concert. ◆◆ **16 h. 30**, Chansons sud-américaines. ◆◆ **16 h. 45**, *Rêve d'amour* (Bios) ; *Danse hongroise* (Gillet) ; *Scènes des Abbruzzes* (de Nardis) ; *Ronde, Valse d'amour et Cortège carnavalesque* (Amadei). ◆◆ **19 h.**, Musique reproduite. ◆◆ **20 h.**, Retransmission d'opéra.

BRUXELLES (508 m.) :
12 h. 15, Disques. ◆◆ **17 h.**, Concert. ◆◆ **18 h. 30**, Disques. ◆◆ **20 h.**, Musique syncopée. ◆◆ **20 h. 30**, *la Lettre chargée*, un acte de Labiche. ◆◆ **20 h. 50**, Concert : *Près du fleuve étranger* (Ch. Gounod) ; *Tannhauser* (R. Wagner) ; *Renouveau* (R. Wyets) ; *Charité* (J. Fauré). ◆◆ **21 h. 25**, *Juliette et Roméo*, sketch radiophonique. ◆◆ **21 h. 40**, Disques.

STOCKHOLM (436 m.) :
16 h. 15, Disques. ◆◆ **17 h.**, Cabaret. ◆◆ **19 h.**, *Symphonie en do majeur* (Schubert). ◆◆ **21 h.**, Dancing.

VARSOVIE (1.411 m.) :
18 h. 35, Disques. ◆◆ **19 h. 15**, *Messe*, de J.-S. Bach. Disques. ◆◆ **20 h. 30**, Compositions de Félix Nowowiejski. ◆◆ **22 h.**, Danse.

Les Courses

VINCENNES

Résultats et rapports officiels
(Mutuel unifié : 5 francs)

PRIX DE COURBEVOIE
(Attelé, 10.000 fr., 2.625 m.)
1 Flezanville (P. Finn)..........G 31 »
à Mme Villenave..........P 7 50
2 Primont (Neveux)..........P 8 50
3 Excellence (Domergue)..........P 10 »

Non placés : Fauvette V, Fannette, Firminy (tbé), Fleur Normande, Fils de Prince, Entrechat, Estimus, Fa Mi Sol, Epi d'Or VI, Ecope II.

Flezanville, par Pro Patria et Iris, est entraîné par P. Finn.

PRIX DE RIOM
(Monté, 10.000 fr., 2.250 m.)
1 Gourchelles (E. Picard)..........G 115 »
à M. G. Dercesy..........P 39 »
2 Gadyplis II (Parée)..........P 21 50
3 Georgina (Bastien)..........P 17 »

Non placés : Galbeuse, Genèvre, Gagnepetite, La Tourbière, Guinguette II, Gédée, Gazelle III, Galatella, Gentille Momo, Georgette B, Gefione, Guinée II (arr.).

Gourchelles, par Tilly et Nesles, est entraînée par Dezleray.

PRIX DE BONNEUIL
(Attelé, 10.000 fr., 2.250 m.)
1 Gracieuse VII (H. Masson)..........G 118 50
à M. H. Masson..........P 35 50
2 Gortensia (Tcherkassoff)..........P 13 50
3 *Genèse* (P. Viel)..........P 9 »

Non placés : Grisette, Gossarica, Géomine B, Gabardine, Giovanna, Gazelle X, Gaida, Gaye, Gagne Toujours, Gaoulette, Gardénia VII, Green Kelp, Golden Drop II, Guzia, Gamine, Giralda II, Grenette, Gallée XII, Galata, Glorieuse Incertitude, Gretna Green, Grelachette, Gervaise de la Jaunaie. — 26 partants. — 3'37"1/2, 3'37"4/5, 3'36"3/5 ; au kil. : 1'36"2/5.

Gracieuse VII, par Ogotai Khan et Antique, est entraînée par H. Masson.

PRIX DE NEVERS
(Attelé, 20.000 fr., 2.250 m.)
1 Farceur X (A. Gypleau)..........G 17 50
à M. Gypleau..........P 6 50
2 Falstaff (Willemsen)..........P 7 »
3 Friscourt (Bakker)..........P 11 »

Non placés : Franklin, Fantaisie II, Fripon, Flirt, Faléria.

Farceur X, par Valentino et Oriflamme, est entraîné par A. Gypleau.

PRIX DE MONTFORT
(Monté, 10.000 fr., 2.250 m.)
1 Fiorella (E. Carré)..........G 35 50
à Mme E. Carré..........P 13 50
2 *Frédégonde II* (A. Marie)..........P 10 50
3 Fils de la Lune T (Chrétien)..........P 22 50

Non placés : Fessanvillberg, Faenza, Faneuse II, Fleur des Prés II, Eperon d'Or II (arr.), Eau de Rose, Fulvie, Epatant, Feu du Soir, Eremurus (arr.), Fontainebleau (dist. de 4e), Flamengrie, Franc Marcheur, Erinna, Farandole X, Epi.

Fiorella, par Passe Partout et Anémone, est entraînée par Carré.

PRIX DE BAYONNE
(Attelé, 15.000 fr., 2.800 m.)
1 Enribote (Lecomte)..........G 37 50
à M. G. Offrey..........P 12 »
2 Diemna (F. Finn)..........P 17 50
3 Demi Mondain (Mareeca)..........P 22 50

Non placés : Duc des Communes, Espoir de Verfay, Diomède, Extra Dry, Danalde III, Denti, Ebonite, Ebiais, Epitre.

Enribote, par Intermède et Upsal, est entraîné par Macé.

PRIX DE COLMAR
(Monté, 20.000 fr., 2.800 m.)
1 Dakota (Riaud)..........G 16 50
à M. G. Offrey..........P 6 50
2 Fel (A. Porcinal)..........P 6 50
3 Dénese III (Bulhion)..........P 10 »

Non placés : Doncaster, Divus, Demi Lune, Ex Jongleur, Dindon, Mafalda M, Erica, Didine.

Dakota, par Tienneval et Kama, est entraîné par Macé.

Aujourd'hui à CANNES (14 h.)

NOS PRONOSTICS

Prix de la Société de Sport de France, steeple-chase, mixte, gentlemen-riders, 10.000 fr., 3.500 m. : *ECURIE MOUILLEFARINE*, Lézé.

Prix de l'Hôtel George V, steeple-chase militaire, 1re série, 3.750 fr., 4.000 m. : *MASCARET*, Jardin Clos.

Prix du Chemin de Fer, haies, 10.000 francs, 2.900 m. : *TAMBOURIN*, Dordut.

Prix du Grand Hôtel, steeple-chase, handicap, 20.000 fr., 3.700 m. : *TOUT VA*, Cannon Ball.

Prix du Cap Ferrat, haies, handicap, 12.000 fr., 2.100 m. : *TITUS*, Univers III.

Cinémas

OLYMPIA
DERNIERS JOURS
MICHEL SIMON
dans
LA CHIENNE
CE FILM COMPORTANT QUELQUES SCÈNES RÉALISTES NE S'ADRESSE PAS À LA JEUNESSE

ACTUALITES-JOURNAL (15, fg Montmartre).
AGRICULTEURS, *le Congrès s'amuse*.
ALHAMBRA, *Boisson*, music-hall.
ARTISTIC, *Mistigri*.

Au MOULIN ROUGE
LES GALERIES LÉVY & Cie
D'ANDRÉ HUGON

— *Salomon ! pourquoi tout le monde nous regarde comme ça ?*
— *C'est parce que nous avons le sourire, Moïse, et que nos affaires marchent bien.*

CINÉ ACTUALITÉS
LE JOURNAL
15, FAUBOURG MONTMARTRE
Aujourd'hui à 18 heures
Nouveau programme d'Actualités
AVANT-DERNIER JOUR
DU
BAL des PETITS LITS BLANCS
LES SPECTATEURS ASSISTANT A LA SEANCE
DE 17 H. POURRONT VOIR LES 2 PROGRAMMES
LE TOUR DU MONDE EN 50 MINUTES
DE 9 H. 30 à 2 H. DU MATIN : 3 ET 5 FRANCS

A PARTIR D'AUJOURD'HUI à 13h30
MARIGNY
2 FILMS INÉDITS
LA FEMME DE MES REVES
avec SUZY VERNON
ROLAND TOUTAIN
MARCEL VIBERT
ET ARMAND BERNARD
PEAUX NOIRES
UN FILM DOCUMENTAIRE SENSATIONNEL
ADAPTATION DE PIERRE GILLES VEBER
D'APRÈS LA PIÈCE DE
RÉALISATION DE JEAN BERTIN
OSSO
SPECTACLE PERMANENT DE 13 H 30 à 20 H ET DE 23 H 45 à 2 H DU MATIN
LA SOIRÉE à 8 H 45

50 minutes
CINÉAC
3 f. & 5 f.
LE JOURNAL
5 BOULEVARD DES ITALIENS
SÉANCES PERMANENTES
D'ACTUALITÉS, DE 9 H. A 2 H. DU MATIN
EXCLUSIVITÉS FOX MOVIETONE
Projette LE PREMIER
LA DERNIÈRE nouvelle

GAUMONT PALACE
UN FILM
DE
G.W. PABST
LA TRAGÉDIE DE LA MINE

STUDIO DE L'ETOILE
14, rue Troyon (Etoile 00-67)
REVE DE VIENNE
(Das Lied ist aus)
Gr. comédie musicale de Robert STOLZ.
Vers. intégr. allemande, texte français.
Tous l. jours, matin. à 3 h., soir. à 9 h.
Dimanche, 2 matinées : 2 h. 15 et 5 h.

A LA PAGODE (57, rue de Babylone). — En matinée et en soirée, dernières du grand succès de Raimu, *Mam'zelle Nitouche*. A partir de demain jeudi en matinée, Moratore dans *le Chanteur inconnu*. (Location : Invalides 15-15.)

AUBERT-PALACE, *Sous les verrous*.
AUTEUIL BON CINE (r. La Font.), [illegible]
BONAPARTE (pl. St-Sulp.), *le Congrès s'am.*
BOULVARDIA (42, bd Bon-Nouv.), *Expiation*.
CAMEO, *la Bande à Bouboule*.
CAPUCINES, *la Brabançonne*.
CASINO GRENELLE (86, Zola), *Mlle Nitouche*.
CINEAC (5, boulevard des Italiens), actualités.
CINEMA CHAMPS-ELYS., *Saint-Cyr à l'écran*.
CINE MADELEINE, *Buster se marie* (Keaton).
CINE MAGIC (Nol.-Pinq.), *Roi des resquill.*
CINE PATHE, *le Roi des resquilleurs*.
CLICHY-PALACE, *le Costaud des P.T.T.*
COLISEE, *le Chant du marin* (A. Préjean).
CORSO (27, bd Ital.), *Anna Karénine* (Garbo).
COURCELLES-PALACE, *le Dirigeable*.
EDOUARD-VII, *Merely Mary Ann*.
ELYSEE-GAUMONT, *le Rosier de Mme Husson*.
ERMITAGE, *A nous la liberté*.

FOLIES-DRAMATIQUES, *Indiens nos frères*.
GAUMONT-PALACE, *la Tragédie de la mine*.
GAUMONT-TH., *Chez les buveurs de sang*.
IMPERIAL-PATHE, *le Marchand de sable*.
LE GLOBE, *Gloria* (Brigitte Helm).
LUNA, *le Bonheur d'aimer* (Victor Boucher).
LUTETIA-PATHE, *Cœurs brûlés*.
LYON-PATHE, *la Chance* (Marie Bell).
MAILLOT-PALACE, *Rien que la vérité*.
MARIGNY, *la Femme de mes rêves*.
MARIVAUX-PATHE, *les Frères Karamazoff*.
MAX-LINDER-PATHE, *Après l'amour*.
MIRACLES, 15 h., 21 h., *X-27* (M. Dietrich).
MOULIN-ROUGE, *les Galeries Lévy et Cie*.
MOZART-PATHE, *Gloria* (Brigitte Helm).
OLYMPIA, *la Chienne* (Michel Simon).
OMNIA-PATHE, *Ronny*.
PAGODE (57, r. Babylone), *Mam'zelle Nitouche*.
PALACE, *Son homme*.
PARAMOUNT, *Lieutenant souriant* (Chevalier).
PARNASSE-STUDIO, *Quatre de l'infanterie*.
RANELAGH (5, r. Vignes), *Trader Horn*. M. S.
RIALTO, *le Grand rouge*.
ROYAL-PATHE, *Après l'amour*.
SAINT-MARCEL-PATHE, *Gloria*.
SECRETAN-PALACE, *Mam'zelle Nitouche*.
SELECT-PATHE, *Nicole et sa vertu*.
STUDIO 28, *C'est le printemps* (Ila Ersai).
URSULINES, *l'Opéra de 4 sous*. T. l. j. m. et s.
VICTOR-HUGO-PATHE, *Cœurs brûlés*.
ST-ETOILE (14, Troyon), M. S., *Rêve de Vienne*.

BOURSE DE PARIS

Physionomie de la séance du 9 février

Tendance lourde, avec peu d'affaires

On avait si bien pris l'habitude de voir, au lendemain d'une séance indécise, se manifester une volonté de hausse, qu'on a éprouvé aujourd'hui une réelle déception en présence de l'effritement des cours.

Les optimistes ont eu, il est vrai, la ressource d'invoquer le mardi gras qui, ayant donné lieu, l'année précédente, à un jour de chômage, a pu, cette année, raréfier le volume des ordres de la clientèle. Mais, par contre, les pessimistes (il n'y en avait plus guère depuis quelques semaines, mais ils ont tout à coup ressurgi) ne craignaient pas d'avancer que le charme était peut-être rompu, les excellentes intentions de nos animateurs s'étant heurtées à une telle mauvaise volonté de la part des places étrangères qu'il devenait bien difficile de soutenir longtemps le paradoxe d'une fermeté contrastant trop vivement avec le désarroi et le marasme des autres centres financiers.

On ajoutait que l'élément technique, représenté par les rachats des vendeurs de primes, commençait à faire défaut et que, dans ces conditions, les interventions de la clientèle n'étaient pas assez suivies ni assez amples pour alimenter durablement les transactions.

Il est évident, en tout cas, que les transactions se sont beaucoup plus ralenties et que les cours ont cédé du terrain aussi bien parmi les compartiments français que parmi les valeurs internationales.

Ces dernières avaient, d'ailleurs, de sérieuses raisons de s'effriter.

A la lourdeur de Wall Street, hier, venait, en effet, s'ajouter un faisceau d'informations des plus médiocres concernant les matières premières. A Londres, le cuivre et l'étain s'inscrivaient en nouveau recul. On commentait, en outre, l'impression laissée aux Etats-Unis par l'accumulation des stocks de pétrole dans le Texas et l'Oklahoma, et la déception des milieux spécialistes anglais en présence de l'accroissement des stocks de caoutchouc pour la semaine.

Bref, la note était peu encourageante. Et comme, sur notre place, on a en vain attendu jusqu'à la clôture le signal magique permettant un redressement, on est resté sur une impression fâcheuse.

Actualités

Le mark

Le crédit de 100 millions de dollars accordé par la Banque des règlements internationaux à la Reichsbank a été, comme on sait, renouvelé pour un mois, mais, comme il est normal, on se préoccupe des conditions auxquelles il pourra être éventuellement prorogé lors de la prochaine échéance, qui tombe le 4 mars. Il n'est pas question, bien entendu, d'adopter une formule rigide qui ne tiendrait compte ni des besoins réels de la Reichsbank, ni des éléments d'incertitude que comporte actuellement la situation politique outre-Rhin. Il est, par conséquent, vraisemblable que la B.R.I. s'en tiendra à la forme d'un renouvellement tous les trente jours, sous réserve qu'aucune difficulté nouvelle n'aura surgi en Allemagne. Quant au remboursement, il en sera question, on le devine, un peu plus tard.

En présence de cette position plus que délicate dans laquelle se trouve la Reichsbank, on peut se demander si les efforts de l'institut d'émission du Reich ne se trouvent pas contrecarrés par l'attitude de certains industriels allemands, qui semblent, en effet, organiser une nouvelle fuite devant le mark. Ne parlons même pas des 8 milliards de marks or auxquels étaient évalués, il y a quelques mois déjà, les avoirs allemands à l'étranger et qui, depuis lors, ont dû s'accroître dans une honnête mesure. Il s'agit d'autre chose.

En ce moment, par exemple, les Allemands font un très gros effort pour enlever, en France, des marchés pour lesquels ils ne se contentent pas de pratiquer un « dumping » systématique. Les conditions de règlement qu'ils proposent sont telles, les crédits qu'ils consentent sont tellement libéraux (quatre ou cinq ans) qu'il n'est, pour les concurrents français, aucune surenchère possible.

D'où cette simple question : quels capitaux assurent la marche de ces usines dont la trésorerie doit se trouver singulièrement compliquée du fait de ces facilités considérables de payement accordées à la clientèle ? N'y a-t-il pas, en outre, dans le fait d'échelonner sur une période aussi longue les rentrées d'argent, le désir de s'assurer à l'étranger des réserves renouvelables de devises or ? Et, cela étant, n'est-ce pas là la manifestation tangible d'une défiance caractérisée vis-à-vis de la monnaie nationale, en l'espèce le mark ?

Informations

Le volume des échanges

Les transactions ont été plus animées sur quelques valeurs. C'est ainsi que l'on a traité 377 Banque de France contre 334 ; 442 Crédit Foncier contre 316 ; 1.784 Crédit Lyonnais contre 1.156 ; 329 Métropolitain contre 420 ; 2.248 Thomson contre 1.636 ; 2.273 Kuhlmann contre 2.116 ; 1.816 Péchiney contre 1.537 ; 2.583 Air Liquide contre 1.563 ; 5.158 Wagons-Lits contre 1.940 ; 1.932 Rio contre 1.831 ; et 3.385 Royal Dutch contre 3.182. Par contre, les affaires ont été plus calmes sur la Banque de Paris, l'Union Parisienne, le Suez, la Distribution, Lens, Citroën.

Les stocks de caoutchouc

A la fin de la semaine écoulée, les stocks en Angleterre accusaient une augmentation globale de 1.256 tonnes dont 283 tonnes à Londres et 973 tonnes à Liverpool.

Pétrole

Malgré les mesures de restriction les stocks continuent à s'accumuler dans l'East Texas et l'Oklahoma par suite du ralentissement des demandes. La nouvelle limite de 75 barils par puits, fixée dans l'East Texas, a ramené la production de 333.600 barils à 272.000. Le conseil de l'American Petroleum Institute a décidé de tenir régulièrement deux réunions mensuelles pour poursuivre de plus près les problèmes de l'industrie et prendre d'urgence les mesures que pourrait nécessiter le maintien de sa stabilité.

MARCHÉS ÉTRANGERS

Londres

Les indications de New-York et des places continentales pèsent sur la tendance, qui est fort indécise et plutôt faible. Il est vrai que les affaires sont des plus calmes dans tous les compartiments. Les valeurs industrielles locales supportent de nombreux dégagements. Par ailleurs les cuprifères cèdent du terrain, parallèlement à la baisse du métal à New-York. Les pétroles sont également en recul. Caoutchoucs sans intérêt. Les mines d'or font assez bonne contenance.

En 3e page : le marché de New-York

VALEURS SE NÉGOCIANT A TERME ET AU COMPTANT

VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour	VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour	VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour
PARQUET								EN BANQUE			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS SE NÉGOCIANT AU COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
PARQUET									EN BANQUE		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VILLE DE PARIS

OBLIGATIONS

COURS DES CHANGES

[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Bulletin commercial du 9 février

Bourse de Commerce

Avoines. — Courant, 103 V; mars, 103,50 V; mars-avril, 103,50 V; 4 de mars, 103; mai-juin, 102,25; 4 de mai, 97-97,50; juillet-août, 93.

Blés. — Courant, 170,50-170,75; mars, 172,75; mars-avril, 174,50-175; 4 de mars, 174,50-174,75; mai-juin, 174,50; 4 de mai, 163,50-163,25; juillet-août, 152.

Cote officielle du blé disponible : 161.

Farines. — Courant, 213,50 V; mars, 214 V; mars-avril, 214 V; mai-juin, 215 V; 4 de mai, 212 V; juillet-août, 200 V.

Farines de consommation : 236, hausse un franc.

Caoutchouc crepe first latex. — Courant, 2,80 V; mars, 2,75-2,85; 3 d'avril, 2,95 V; mai, 2,95 V; 3 de juillet, 3,25 V; août, 3,25 V; 3 d'octobre, 3,45 V; novembre, 3,45 V.

Alcools. — Courant, 765-775; mars, 790 V; 3 de mars, 790 V; avril, 780; 3 d'avril, 780-785; 3 de mai, 785-790; 3 de juin, 785-790; juillet-août, 800 V.

Sucres. — Courant, 218; mars, 220; avril, 221; 3 de mars, 221-221,50; 3 d'avril, 222,50; 3 de mai, 223,50; 3 d'octobre, 217; 3 de novembre, 217-217,50.

Cote officielle disponible : 217,50-220.

Sucres. — Le marché débute ferme, en reprise de 0,50 à 1 franc sur la veille, mais en séance des reventes de courant éloignent les acheteurs et l'avance du début se trouve complètement reperdue.

Marché des Halles centrales

Beurres. — Le kilo : Beurre en mottes centrifuges Normandie, 24; Charente, Poitou, Touraine, 24,50; autres provenances, 21,50; Beurres malaxés Normandie, 21,50; Bretagne, 21; autres provenances, 18,50; beurres en demi-kilo, provenances diverses (vrac), 20.

Œufs. — Le mille : Picardie, Normandie, 400 à 680; Brie, Beauce, 520 à 680; Bretagne, 350 à 500; Poitou, Touraine, Centre, 450 à 680; Champagne, Bourgogne, Bourbonnais, 490 à 550; Auvergne, Midi, 460 à 550.

Fromages. — Les dix : brie moyen moule, 180; le cent : coulommiers divers, 330; camemberts Normandie, 350; divers, 230; mont-d'or, 130; pont-l'évêque, 400; chèvre, 300; le kilo : gruyère comté, 10; hollande, 9,50; fromage bleu, 10; port-salut, 9.

Bœuf. — Le kilo : quartier derrière, 11; quartier devant, 3,50; aloyau, 15,50; train entier, 10,50; globe, 9,50; culasse, 7,50; paleron, 4,50; bavette, 6,50; plates-côtes, 5,50.

Veau. — Le kilo : entier, 13,20; pan à 9 côtes, 16; basse complète, 10.

Mouton. — Le kilo : agneau de lait, 15,50; entier, 13,50; gigot, 17; épaule, 12,50; milieu à 8 côtes, 20; poitrine, 5,50.

Porc. — Le kilo : demi, 8; longe, 13,50; rein, 10; jambon, 11; poitrine, 8; lard, 4.

Volailles. — Le kilo : canard nantais, 18; lapin Gâtinais mort, 11, vivant, 7,75; oie morte, 9; poulet mort Bresse, 18,25, vivant Gâtinais, 12; poule morte Bretagne, 12; la pièce : pigeon moyen mort, 9.

Poissons. — Le kilo : homard vivant, 20, mort, 10; limande, 6; sole, 22; maquereau gros, 8, petit, 6; merlan ordinaire, 3,50; raie, 3,75; tourteau, 4; anguille vivante, 18; hareng, 3,25; carpe morte, 5; tanche vivante, 7,50, morte, 3,50; le cent : écrevisses moyennes, 165; les cent kilos : moules, 75; le mille : escargots petits gris, 50.

Marché du Havre

Cotons. — Février, 221; mars, 222; avril, 223; mai, 225; juin, 225; juillet, 227; août, 229; septembre, 231; octobre, 232; novembre, 233; décembre, 235; janvier, 236. — Ventes : 50 balles.

Cafés. — Février, 229; mars, 230; avril, 230; mai, 227,50; juin, 227,50; juillet, 226,50; août, 225,75; septembre, 225,25; octobre, 225,25; novembre, 225,25; décembre, 224,50. — Ventes : 1.250 sacs.

Laines. — Février à avril, 500.

FAILLITES

Jugements du 4 février

A.-R. Gens, fourreur, 17, rue Louis-Bonnet, et charcuterie, 14, même rue, et demeurant 17, rue Louis-Bonnet. — Atelier de sablage artistique moderne et industriel, société à responsabilité limitée, au capital de 25.000 francs, commerce de gravure au jet de sable et décoration sur glace, verre et bois, 207, rue Haxo. — Ve E. Fallu, entreprise de serrurerie, 12, rue Jean-Dolfus, y demeurant. — S. Bronstein, photographe, sous la firme : « Studio Bronstein », 23, rue Galilée, y demeurant. — R. Bernard, marchand de fer, sous la dénomination : « Comptoir Métallurgique », 12, quai d'Ivry, à Ivry, et demeurant à Paris, 105, rue du Chemin-Vert. — Société Bernard et Cie, société à responsabilité limitée, au capital de 100.000 francs, commerce d'alimentation générale, 63, rue Molière, à Ivry. — M. Kondiants, nouveautés et confections, 5 et 6, rue Vilin.

Jugements du 6 février

American Trading Cy, société à responsabilité limitée, au capital de 100.000 fr., commission et exportation pour l'Amérique du Nord, avec siège à Paris, 80, Faubourg-Saint-Denis. — Les Noël, société à responsabilité limitée, au capital de 100.000 francs, couture, 5, rue des Capucines. — Lebaby sœurs, société à responsabilité limitée, au capital de 60.000 fr., spécialités pour enfants, lingerie, 62, rue Théophile-Gautier. — Dame Laplace, née M.-A. Proemer, épouse se disant séparée de biens de P. Laplace, commerce de lingerie, sous la dénomination L'Abeille, 1 ter, rue du Bac, à Suresnes, y demeurant. — A. Loiseaux, manufacture de chaussures de luxe pour dames, 183, rue de Belleville, et demeurant 7, rue Louvin. — C. Legaire, tapisserie, 72, rue du Bac, demeurant à Méré (Seine-et-Oise), route des Sablons. — S. Cohen, bonneterie, 33, rue des Martyrs, y demeurant. — M.-O. Duval, ayant exploité les restaurants, 31, boulevard de Madagascar, et 34, jardin zoologique, à l'Exposition coloniale, demeurant à Asnières, 59, avenue Max-de-Nanssouty.

Petites Annonces

DEMANDES D'EMPLOIS 7 fr. la lig.

GENS DE MAISON

Allem. 24 a. ch. plac. pair pour mén. et s'occuper d'enf. et perfect. dans la langue. Ecrire Car. 580, au Journal.

Dame sér. référ. pour laver tr. bien repass. [illegible]

EMPLOIS DIVERS

Dames

Sténo exp. désire emploi soir 8 à 11 commerce ou journaux. Ecr. Cyl. 430, Jnal.

Sténo-dactylo capable cherche emploi après-midi. Mme Lecouturier, 33, bd Beaumarchais.

Très bon couturière ex-1re grande maison dem. jnées bourg. Jacquetin, 1, r. Pétion, 11e.

Sténo-dact. bon français, rapide, soigneuse, 10 a. réf. dem. place stable Maison française. 900 frs. Ecrire Dal. 250, Journal.

Cout. d. ap.-midi [illegible] Houiller, [illegible] r. Croix-des-Petits-Champs.

Hommes

Directeur admin. et comm., 42 ans, licen. en droit, conn. l. allemande, très act. [illegible] références, rech. situation Paris ou province. Ecrire : Cle. 121, au Journal.

M. 36 a. bon. réf. anc. voyag. [illegible] ou voyage. Ecr. Car. 18, Jnal.

Chef comptable [illegible] bd Pereire.

Commerç. indust. et vous avez besoin d'1 comptable, [illegible] Marché en [illegible]

Repr. [illegible] Ecr. [illegible]

DEMANDES D'OUVRAGE 12 fr.

Soins esth. et médicaux par infirmière diplôm. Mme Pons, 1, r. de l'Isly, Paris, 8e.

GARDES D'ENFANTS 12 fr.

[illegible]

OFFRES D'EMPLOIS 15 fr. la lig.

GENS DE MAISON

[illegible] 11 bis, r. de [illegible]

On dem. ménage pour entret. prop. et potager, fem. faisant cuisine, dans le Cher. BOBINIS, 45, rue Guersant.

On demande bonne 30 ans envir. sach. cuisine et serv. table, 2 maîtres, référ. — BOBINIS, 45, rue Guersant, PARIS.

EMPLOIS DE BUREAU

Sténos, Dactylos

STÉNO-DACTYLO expérimentée, brevet élémentaire. Jolivet, 58, bd Batignolles.

Pour Marseille, sténo-dactylo expériment. très français, anglais, allemand. Ecrire Loge, 28, rue des Pyramides, Paris, avec références et prétentions.

Sténo-dact. cour. rappels publicité, routage, intell. cap. initiative. Ecr. avec référ. MONS, 22, rue Denis, PUTEAUX.

Sténo-Dactylo libre de suite. Ecr. av. détail, référenc. et indiquer prétentions La Maison du Café, [illegible]

Comptabilité

La Compagnie d'assurances Guardian, 100, rue Saint-Lazare, demande immédiatement aide-comptable femme ou homme [illegible] service militaire.

COMMERCE

Maison très importante cherche un spécialiste pour diriger service de vente Accessoires de pharmacie, chirurgie, articles en caoutchouc, etc. — Ecrire [illegible], PARIS.

Représentants et placiers

REPRÉS. VOYAG. AGENTS. Ecr. LAMPE ADEN, 17, r. du Temple, Paris.

On dem. voyageur visit. conf. p. homme [illegible]

Dans toutes régions, Seine exceptée. DIRECTION Régionale à AGENTS actifs organisateurs, susceptibles dirig. personnel vente. Clientèle entrep. et fabriques de bâtim. Articles brevetés courants, laissant gros bénéfices. Références et garanties exigées. Ecr. U.P.E.C., 17, r. [illegible], Paris.

Fabric. [illegible] dem. repr. introd. [illegible] Paris, à la comm. [illegible]

Courtiers Bordelais cher. placiers en vins. Ecrire PELLETIER, BLAYE, Gironde.

Importante maison métallurg. dem. jeunes voyageurs [illegible]

Dem. repr. [illegible] Paris.

Courtiers, clientèle particulière, dem. p. import. fabr. Soieries, Lainages et Cotonnades, prix avantageux. [illegible] Havas LYON [illegible]

Fab. ordre. dem. repres. commission province. [illegible]

GAINS intéressants [illegible]

Offrons encore qq. représentations [illegible]

REPRÉSENTANTS [illegible] Ecr. av. timbre p/ réponse à VIRENQUE, [illegible] Paris (17e), qui transm.

Courtiers Aliment. demandés [illegible]

LA SOCIÉTÉ D'EXPANSION DES CAFÉS DES COLONIES FRANÇAISES recherche : [illegible]

Fabr. jouets bourrés [illegible]

Représentant bien introd. [illegible]

Repres. visit. garages, usines [illegible]

Repres. dem. partout p. nouvel outil, p. planter clous sans marteau et sans bruit. Ecr. Boîte postale 26, Paris, 12e.

Vendeurs et Vendeuses

Très bonnes premières vendeuses, confections Dames sont demandées par importantes Maisons de province. Sérieuses références exigées. Ne pas se présenter. — Ecrire Mademoiselle THOMAS, 19, avenue [illegible], Le Blanc-Mesnil (S.-et-O.).

Bon vendeur spécialisé beau vêtement [illegible]

Couture, confection, modes

Très bonne coupeuse au courant atelier flou est demandée pour ROUEN. Ecr. GUENIN, 96, r. Saint-Lazare. Sérieuses références exigées.

INDUSTRIE

Techniciens et dessinateurs

Ingénieur dessinateur 30 à 35 ans, ayt réf. maîtrise de bureau études auto, moteur ou mécan. précision est dem. comme chef de section pr usine banlieue. [illegible] P.A.C.I., [illegible] Paris, qui transmet.

AUTRES EMPLOIS SPÉCIFIÉS

OFFICE AGRICOLE, 48, bd Clichy, pour la Motoculture et faire apprentissage.

On dem. des jnes Hommes, ayt de l'allant, optimistes, pr visiter la client. de porte à porte, [illegible]

Institutrice [illegible] Palace Hôtel, 12, bd Bonne-Nle.

OCCUPATIONS DIVERSES 20 fr.

IMPORT. [illegible]

CHEZ SOI, trav. décoratif à la portée de tous. Bons gains. Echantillons gratis. Ecr. ARTS MANUELS Service 3, à LYON.

Demandez modèles pour travail domicile. Bonneterie CARLTON, 111, fg St-Denis.

Bons gains à coll. 2 sexes p. trav. écritures à domic. ALBERT, 3, B. P. 10, NICE.

Collaborateur [illegible]

LEÇONS 12 fr. la lig.

Anglais. W. E. Lobb, [illegible] Condorcet (9e).

Les modes Mlle Thomas, [illegible] r. Fabre-d'Eglantine.

Espagnol. Prix mod. Ecr. [illegible], Journal.

INSTITUT. ECOLES et COURS 20 fr.

ACADÉMIE PARISIENNE de COIFFURE [illegible] 58, bd SÉBASTOPOL (Réaumur).

ÉCOLE FRANÇAISE MASSAGE médic. et facial, [illegible] Paris.

Apprenez Manucure, Pédic., Coiff., Mass. Ecole Américaine, 128, rue de Rivoli. [illegible]

CINQ leçons [illegible] 5

OCCASIONS 20 fr. la lig.

AMEUBLEMENT

DES MILLIERS D'OCCASIONS, sal. à manger, chambres, salons, studios, bureaux anciens ou modernes, sont vendus 1/4 de leur val. Facilités paiem. SALLES VENTES MONTMARTRE, 21, r. FONTAINE.

SAISIES-WARRANTS, 4, r. de la Douane. [illegible]

SALLE DE VENTES HAUSSMANN 128, Boulevard Haussmann, 128. Vente à très bas prix quantité mobiliers riches et simples, [illegible]

Soldes bureaux [illegible] SALON AGRICOLE, Ets KANTOROWITCH, [illegible] Paris.

A SOLDER [illegible] A L'USINE, [illegible]

VÊTEMENTS

Achat vêtem. [illegible]

Paul MAN achète au maximum tous vêtements [illegible]

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Joli piano occas. [illegible]

PIANOS SCHILLIO [illegible] bd Haussmann (St-Augustin).

ALIMENTATION

Vins fins et ordinaires, achats direct au château. Ecr. Pelletier, Blaye, Gironde.

AUTOS

Citroën [illegible] rue Cardinet.

CHIENS

[illegible]

OCCASIONS DIVERSES

ACHAT très cher [illegible]

LOCATIONS BOURGEOISES 20 fr.

NON MEUBLÉS (Paris et Seine)

Offres d'appartements

SAINT-MANDÉ, [illegible]

MONCEAU, atelier [illegible]

MONCEAU [illegible]

Appt [illegible] Philippe-de-Girard.

CURE D'AIR [illegible]

S'ADR. [illegible] CROIX-NIVERT [illegible]

2 et 4, RUE DU DOBROPOL (angle Boulevard Gouvion-St-Cyr). Appartements modernes [illegible]

Garçonnières [illegible]

9 bis, RUE CHAPTAL, à louer [illegible]

IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS - TERRAINS

VENTES ET ADJUDICATIONS

CHRONIQUE

SYMPTOMES

Sans aucun motif prédominant et sans que la situation se soit modifiée de façon très apparente, de toutes parts se dessinent des tendances de reprise. Le fait est indéniable bien qu'une explication satisfaisante soit difficile à fournir à ce sujet. On peut attribuer ce revirement à la durée trop prolongée d'un état de choses fâcheux dont il convient de sortir à tout prix. D'autre part, la crise de confiance semble être arrivée à son extrême limite ; on paraît las des prédictions émanant de Jérémies douteux dont les lamentations finissent par devenir suspectes.

Ne vaut-il pas mieux se dire que l'excès d'un mal curable porte en soi son remède et qu'il est préférable d'envisager la guérison en réagissant, plutôt que de demeurer inerte devant les progrès de la maladie.

C'est là une vérité que le plus élémentaire bon sens devrait inspirer sans que besoin soit de s'y arrêter davantage.

De toutes façons, des symptômes assez significatifs semblent vouloir annoncer le retour d'une activité depuis trop longtemps endormie. Quoique lentement, des affaires s'ébauchent. Les craintifs, tous ceux qui ont enfoui leur avoir dans des coins de tiroir ou au fond de coffres improductifs paraissent vouloir l'en sortir, bien qu'encore avec une extrême réserve.

A la longue, ils se rendent compte que la thésaurisation est un arbre sans fruits et que sa seule excuse réside dans la situation faite aux capitaux sur les marchés mondiaux.

Aujourd'hui, on tâche de voir plus clair en montrant plus de sang-froid. Et c'est ainsi qu'on assiste, en dépit des événements extérieurs et de quelque résistance venant de l'étranger, à un effort dont le marché de Paris reflète la cadence modérée mais régulière.

Il est permis d'espérer que ce n'est là qu'un début et que le mouvement prendra toute son ampleur à mesure que les divers points névralgiques dont souffre le monde tendront à disparaître.

Il est aujourd'hui deux principales catégories de capitalistes :

La première qui attend, pour reprendre le cours de ses opérations, d'avoir reconstitué en partie un avoir fortement ébréché et la seconde qui se contente, le moment venu, de suivre le mouvement.

Pour les uns comme pour les autres, on ne saurait trop répéter que le placement immobilier, au même titre que les grandes valeurs du marché, a toujours occupé une place importante dans les portefeuilles sérieux constitués en connaissance de cause par nos pères.

La leçon mûrie par l'expérience est à retenir et l'on aurait tort de la négliger.

Immeubles

PARIS ET BANLIEUE

A vendre IMMEUBLES modernes tt conf. à VILLEMOMBLE S'ad. 21, Bd Papin, Villemomble (Tél. 719) ou 50, r. d. Martyrs. Tél. Trud. 54-18. Inter. s'abst.

Imm. de rapp. à Paris (XIIe) Av. Daumesnil N° 20. [illegible] M. à p. 300.000. A adj. Ch. Not. 23 fév. [illegible] S'ad. not. Me Bertrand-Taillet, r. Pierre-Charron, 66, et Me Cousin.

LES HALLES Vds comm. 5 ét. P. de t. parf. ét. Rev. 40.000. Px : 340.000. POGU, 3, bd Sébastopol. Cent. 15-37.

Vente au Palais de Justice à Paris le samedi 27 février 1932, à 14 heures

MAISON de RAPPORT

à FONTENAY-SOUS-BOIS (Seine)

RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 180 et 182

Cad. Sect. C n° 171 p. Contenance 719 env. Rev. actuel approximatif : [illegible] susceptible d'un revenu de 65.000 francs.

MISE A PRIX : . . . . 300.000 francs.

S'adr. à Me Waleau, avoué à Paris, 72, bd Haussmann ; Me Delomée, avoué à Paris ; M. Bousset, adm. jud., 49, r. Mons.-le-Prince.

Reuilly. Imm. 2 corps. Coch. Ex. R. 30.000. P. 320.000 (d. C.F.). BOURSIN, 43, r. Vivienne.

Gare de Lyon Tr. b. immeub. Electr. Tt à l'égt. 2 excell. boutiq. Revenu : 63.000 fr. — Prix : 550.000 fr. Segonel, 4, rue de Clichy. Trinité : 68-43.

Barbès Imm. 4 ét. 2 corps bât. 2 boutiq. 22 logis. Tout. neuves. Egout. Rev. proch. 35.000 fr. — Prix : 340.000 fr. PIGOT, 43, rue de Trévise.

Bon Immeuble bien placé. Surf. constr. 340 m. Rapp. br. 10,50 %. Px 1.250.000. BERGER, 40, r. des Mathurins.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 25 février 1932, à 14 h., en 2 lots : 1° PROPRIETE A BOULOGNE-SUR-SEINE, r. Thiers, n° 11. Cont. env. 418 m. M. à p. : 40.000. 2° PROPRIETE A BOULOGNE-sur-Seine, av. Victor-Hugo, n° 74 bis. Cont. env. 177 m. M. à p. : 15.000 fr. S'adr. Me Boccon-Gibod, avoué à Paris, r. Cambon, 77, et sur les lieux pour visiter.

Immeuble d'angle à Paris R. Cler 42 et du Champ de Mars, 4. Cce 373 m. Rev. susc. aug. 67.005. App. libre. M. à p. : 700.000. Frais C.F. Adj. Ch. Not. Paris 8 mars. S'adr. Me Pascault, not., 14, rue du Louvre.

Sq. Montholon. Im. anc. 5 ét. El. Egt. R. 92.000. P. 930.000. Lepetit, 28, r. Taitbout. Trin. 73-70.

Vte au Palais, Paris, 25 février 1932, à 2 h. IMMEUBLE A MONTREUIL-SOUS-BOIS, [illegible] Le Pavé-de-Rosny [illegible] 6, r. des Jardins-Dufour. M. à p. 8.000. S'ad. Me Aron, avoué, 8, bd Sébastopol, Paris.

Environs de Paris

PROPRIÉTÉS - VILLAS - PAVILLONS

Adj. à Fontenay-s-Bois, s. pl. d'Armes (salle Cereset), le 28 février, à 14 h., en 18 lots : Pavillon habit. Nue Propr. de 2 terr. et 15 terrains à Fontenay-s-Bois (S.) et Neuilly-Plaisance (S.-et-O.). M. à p. de 60.000 à 738 francs. S'adr. à Evreux : Me Engerrand, avoué, et Letellier, synd. à Fontenay-sous-Bois ; Me Thouvenot, notaire.

Adj. mardi 8 mars 1932, 14 h., Ch. des Not. à Paris, par Me Jarriand, not., en 10 lots : 5 MAISONS à SURESNES 56, 78, 84, bd de Versailles, 53, rue Emile-Zola, 4 imp. de Liège. 4 Terrains à Suresnes 1 TERRAIN A SAINT-CLOUD Total des m. à p. 808.000 fr. S'ad. à Me Jarriand, not. 67, bd de Sébastopol, à Paris, et à Mes VOISIN et Legros, av. à Châteaudun.

Etude Me Marcel Maquet, av. à Versailles, r. Carnot, n° 18. Vente sur surenchère du sixième après saisie immobilière au Palais de Justice à Versailles, le 18 février 1932, 13 heures. UNE PROPRIETE sise à Chatou avenue de Brimont, nos 27 et 29. Mise à prix : 396.670 francs. S'adresser, pour renseignements, à Mes MAQUET, Toussaint et Potel, avoués à Versailles, au Greffe du Tribunal civil, où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

A VEND. en viager avec prise de possession sous 3 mois, Belle et gde Prop. bourg. [illegible] près la gare de Champigny-La-Varenne. Constr. meulière 1er ordre. 8 p. ppales. LAUVERNIER, 127, bd Champigny. Descendre gare Champigny.

Placement rare, stabilité assurée 10 %. Maison bien placée, tr. bonne constr., état parfait. Seulement 2 locat., longs baux. Prix 125.000. [illegible] LAUVERNIER, 127, bd Champigny. GARE CHAMPIGNY-BASTILLE. Même adresse On recherche capitaux pour plusieurs demandes d'emprunts de 20.000 à 50.000 en 1er rang hypothécaire.

Appartements

AV. ORLEANS. Gd atelier, chambre, cuisine, bains. 90.000. P.O.P., 44 bis, rue Pasquier.

16e Appart. 5 p. Conf. Libre. Avt-guerre. 150.000. MESNIL, 40, rue des Écoles.

Propriétés

DÉPARTEMENTS

Loches MAISON bourg. 8 bel. p., très b. état. Eau, élect. Gar. facile. Jardin [illegible] clos murs, dépend. Px 64.000 fr. BROUARD, 1 bis, r. Fabre-d'Eglantine, Paris.

A 10 km. Caen Propriété 10 hect. traversée par rivière, avec 2 USINES HYDRO-ELECTRIQUES en plein rendement. Bon plac. Un million. S'adr. Dupont, notaire à Creully (Calvados).

A 15 km. Caen et 11 km. Cabourg. Propr. horticole avec Maison neuve et 8.000 m2 Terrain. Libre de suite. Prix : 70.000 francs. S'adr. Dupont, notaire à Creully (Calvados).

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE PETIT CHATEAU à 15 km. de COMPIEGNE 12 pces, 6.000 m. Clos de murs. Eau, électr. Prix demandé 170.000 fr. y compris mobilier confortable. S'adr. Isidore Bernard et Cie, 17, rue de l'Isly, Paris. Tél. Europe 33-93.

Vente sur surench. s/le Palais de Justice à Grasse (A.-M.), 23 février 1932, à 9 h. Partie Maison CANNES 52, rue d'Antibes, comprenant un magasin rez-de-chaussée et tout 2e étage. M. à p. : 241.700. S'adr. Me Castel, avoué à Grasse.

Terrains

Paris (18e) Terrain avec constr. Cce 1.250 m2 env. angle r. des Roses, pl. Hébert et r. Boucry, en 4 lots (fac. de réun.). Rev. br. 4.900, 8.300, 4.850 et 21.800. M. à p. 15.000, 25.000, 20.000 et 125.000. Adj. Ch. Not. Paris, le 1er mars 1932, à 14 h. S'ad. Me Delestre, not. 273, r. Saint-Honoré.

A DES PRIX INCROYABLEMENT BAS CANNES et SUPERCANNES les plus beaux panoramas du monde. Climat idéal en hiver et en été. TERRAINS avec viabilité parf., tout à l'ég. A partir de 20 fr. le m2. FACILITES DE PAIEMENT LA REALISATION, 9, av. de l'Opéra, PARIS.

15 km Paris, 80 trains p. jour. 1 h. de Paris, plage normande. Côte d'Azur, pays du soleil. TERRAINS A BATIR Bel. façade sur route, E., gaz, él. Pay. en 5 a. [illegible] Pr. rens. et vis. voy. gratuit. V. ou écrire MARTIN, 7, r. de Metz, Paris-Xe.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Moyennant un simple versement de 500 fr., devenez propriétaire d'un terrain et d'une maison Loi Loucheur, payables en 15, 20, 25 années pour le prix d'un loyer. Ecrire : GIFFARD, 91, boulevard Magenta, Paris.

Ventes mobilières

ADMINISTRATION DES DOMAINES Adjudication sur soumissions cachetées rue de l'Université, 124, à Paris, le 22 février 1932, à 2 h., des : MATÉRIAUX à PROVENIR du démontage et de la démolition du Palais Est de la section métropolitaine à l'Exposition coloniale. Consulter le cahier des charges, 1° au 1er Bureau des Domaines, 9, place Saint-Sulpice, de 9 à 11 h. ; 2° à la direction de l'architecture des parcs et jardins de l'Exposition coloniale, quai de la Rapée, n° 98, de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h.

Divers

Fds de Tailleur 1re hommes. 43, r. Laffitte. [illegible] M. à p. 45.000. Matériel et march. en sus. Cons. 20.000. Adj. 26 févr. 1932. Et. Collenot, not., 23, bd Bonne-Nouvelle.

PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES

6,50 o/o IMPOTS COMPRIS capitaux pr. hypothèque. J. CARATON, Lic. Droit, 89, r. Clichy, 2-4 h.

ADDA consent
LES PLUS IMPORTANTS
CREDITS POUR
BATIR IMMEUBLES
MINIMUM 1 MILLION
PARIS, BANLIEUE SEULEMENT
Adda, 27, r. Pomereu 16e [illegible] de 9 à 11 h. 30 sauf le samedi

AVIS

La RUBRIQUE IMMOBILIÈRE paraît deux fois par semaine — mercredi et samedi — Adresser tous les ordres et demandes de renseignements à l' « IMMOBILIÈRE PUBLICITÉ », 30, boulevard Poissonnière, Paris (9e). Téléphone : Taitbout 68-69.

Petites Propriétés

20 fr. la ligne de 30 lettres ou chiffres

Leur réception s'arrête pour les tableaux des lendemains, les mardis et vendredis à MIDI

Orléans. Maison 2 pces, jard. 1.000 m2, 9.300. Ménager, 13, rue Paul-Bert, Paris (11e).

Montrouge, [illegible] r. de Bagneux, petits jard. à louer 1 fr. le m. [illegible]

Touraine vallée du Cher ds bourg tram. gare. Maison, 5 bel. p. dépend. Eau, élect. facile. Jard. 1.200. Px 25.000 fr. Brouard, 1 bis, r. Fabre-d'Eglantine, Paris.

BESOIN ARGENT [illegible] SAILLARD, à EZY (Eure)

SANS EGAL [illegible] Le Logis, 24, r. Laffitte.

P[illegible] LE LOGIS [illegible] 24, RUE LAFFITTE, 24.

BEAU DOMAINE 17 Ha [illegible] AUNAC, Bourg-de-Visa (Tarn-et-G.)

A louer appts tt conf. [illegible]

GARÇONNIÈRE [illegible]

Beaux appts [illegible] Levallois.

Environs de Paris

Fontenay-s.-Bois [illegible]

MEUBLÉS (Paris et Seine)

Appartements

Jolie garçonnière meublée avec entrée particulière, à louer à l'année tout confort, quartier Trocadéro. S'adresser Concierge, 111, rue de la Tour.

Appartement meublé 4 p. [illegible]

Beaux appart. meublé [illegible]

Baisse loyers [illegible]

Fbg Monceau [illegible]

Meublé, beaux appts [illegible]

Appt. [illegible]

Bel appart. meublé confort. 21, bd de Reuilly.

Appart. [illegible]

Jolie chambre [illegible]

Bel appart. meublé confort, 22, rue de Lyon.

Lux. et mod. [illegible]

Chambres

Chamb. et cuis. 21, r. La Bruyère. [illegible]

[illegible]

Luxueuses ch. [illegible]

Imm. neuf [illegible]

[illegible]

DU SOLEIL DANS VOTRE CHAMBRE [illegible]

[illegible]

Pte Champerret [illegible]

Pied-à-terre [illegible] 71, bd de Clichy.

Gde ch. [illegible] Métro Villiers.

35 fr. [illegible]

Pensions de famille

[illegible]

Pension de fam. [illegible]

Dame offre ch. pens. [illegible] Journal.

ST-LAZARE [illegible]

CESS. BAUX et LOC. COMM. 25 fr.

Appartements à usage comm. ou mixte

Appart. us. commerc. Conc., 71, rue de Rome.

Cession de baux

BOUTIQUE RUE DE BELLEVILLE [illegible] ON PEUT TOUT COMMERCE Cabinet LE BAIL, [illegible] Chaussée-d'Antin.

Locaux divers

BUREAUX une ou plusieurs pièces. Locaux commerciaux et appartements [illegible] à louer. 25, avenue d'Orléans. Voir sur place.

FONDS DE COMMERCE 25 fr.

INDUSTRIE HOTELIÈRE

Hôtels Bureaux

Coq. Hôtel 15 Nos [illegible] Av. 160.000 [illegible] Ets REAU [illegible] r. Rivoli. Me Châtelet. Liste gratuite affair. à céd.

EXCELLENT HOTEL Face gare [illegible] BENEFICE 75.000 FR. JAC [illegible] 80.000 fr.

Lux. Hôt. 25 Nos [illegible] Av. 30.000 Ets REAU [illegible] r. Rivoli. Me Châtelet. Liste gratuite affair. à céd.

Place Clichy [illegible] BOUQUANT

Mais. repos 18 Nos [illegible] Av. 150.000 Ets REAU [illegible] r. Rivoli. Me Châtelet. Liste gratuite affair. à céd.

3 Nos [illegible] GIRAUD

Mais. mbl. 20 Nos [illegible] Av. 75.000 Ets REAU [illegible] r. Rivoli. Me Châtelet. Liste gratuite affair. à céd.

Maison meublée [illegible] PREVOT [illegible]

A [illegible] CONSTANT [illegible]

Mais. meubl. 60 Nos [illegible] Av. 450.000 Ets REAU [illegible] r. Rivoli. Me Châtelet. Liste gratuite affair. à céd.

HOTEL 40 Nos face GARE [illegible] Av. 200.000 Ets REAU [illegible] r. Rivoli. Me Châtelet. Liste gratuite affair. à céd.

Hôtel-bar, Paris, [illegible] FRANCE

Hôtel [illegible] BIEHLER [illegible]

HOTEL [illegible]

[illegible] MEUTEY [illegible] 28, rue du Pont-Neuf.

Maison meublée [illegible] PREVOT [illegible]

Montparn. Hôt. [illegible] DUMAINE [illegible] 31 Lafayette.

Hôtel [illegible]

HOTEL [illegible] HOULETTE [illegible] 4, bd Sébastopol.

HOTEL [illegible] Duvignon [illegible] 12, av. Opéra [illegible]

HOTEL QUAI D'ORSAY [illegible] RAMET 15, place du Havre, face gare Saint-Lazare.

INVALIDES AV. 200.000 [illegible] Rapport 240.000 GORDON et Cie 11, Boulevard MONTMARTRE.

UNE MERVEILLE HOTEL-BUREAU [illegible] 145.000 FR. RAPPORT [illegible] MAUGER [illegible] 150.000

PAS de CRISE [illegible] MAUGER [illegible] 70.000

24 Nos TENU 10 a. Loy. 4.500 [illegible] L. GORDON 6, R. d'AMSTERDAM

METRO PL. BLANCHE [illegible] L. GORDON 6, R. d'AMSTERDAM

Hôt.-Bur. [illegible] AGNUS PÈRE [illegible]

Hôtels Cafés

CAFÉ HOTEL [illegible]

Hôtel Brasser. [illegible]

HOTEL VINS [illegible]

(Voir la suite en 8e page)

Petites Annonces

FONDS DE COMMERCE (Suite)

Hôtel Café Tabac [illegible] Paris [illegible] C'est un coup de fusil, avec 60.000. GORDON et Cie, 11, Boulevard Montmartre.

Hôtel Café 8 Nos Av. 25.000 BELLE BANLIEUE [illegible] TRAVAIL TTE L'ANNEE TOUS LOUES [illegible] DESEY [illegible]

Hôtel Café 25 Nos [illegible] **Av. 130.000** **Ets REAU** [illegible] Liste gratuite aff. à céder.

CHIFFRES REELS [illegible] **SIMFOR** Traite avec 40.000 francs. 36, rue Turbigo, Paris.

Palace Hôtel Café 30 Nos [illegible] **100.000** [illegible] Est-Office [illegible] Strasbourg [illegible]

Hôtels-Restaurants et Pensions

HOTEL-VINS-RESTAURANT **Aff. 500.000 pr. Traite av. 60.000** [illegible] **BOITTIAUX** [illegible]

HOTEL VRAI BIJOU [illegible] **104.000 BENEF. NETS** [illegible] **BERTIN** [illegible] **100.000**

CHEF CUISINIER, LISEZ [illegible] Voir L. GORDON, [illegible] d'AMSTERDAM.

LA PLUS BELLE PENSION [illegible] **GORDON et Cie** 11, Boulevard MONTMARTRE.

Pension Famil. 18 Nos tout confort [illegible] **100.000. EST-OFFICE** 16, bd de Strasbourg

PALACE [illegible] **BOURGOIN** [illegible] Accepte billets de fonds

1.000.000 AFFAIRES 1931 [illegible] **SIMFOR** [illegible]

SPLENDIDE HOTEL 20 Nos [illegible] **250.000 FRS RECETTES** [illegible] **MAUGER** [illegible] **50.000 f.**

BARS, CAFES, RESTAURANTS

CAFE TABAC [illegible]

Sans INTERMEDIAIRE [illegible]

HOTEL-CAFE-CINEMA [illegible] **Av. 50.000** [illegible]

CAFE-BILLARDS [illegible] Boulevard de STRASBOURG.

Cas désaccord, CAFE BAR [illegible]

RESTAUR. Comptoir [illegible]

TABAC CAFE [illegible]

CAFE LIQUOR. [illegible] **Av. 325.000** **Ets REAU** [illegible]

GRANDE VILLE [illegible]

CAFE TABAC [illegible] **DOMAL** [illegible]

UNIQUE AVEC 20.000 FRS [illegible] **LUC** [illegible] (Porte Saint-Martin).

CAFE DE GARE, AV. 12.000 [illegible] **Aff. 80.000** [illegible] **ROI** [illegible]

PRIX 22.000 dont 11 comptant [illegible] **ISORE** [illegible]

Splend. BAR Moderne VICHY [illegible] **EST-OFFICE**

Bar [illegible] GORDON et Cie, 11, Boulevard Montmartre.

[illegible] **SIMFOR** [illegible]

CAFE-CAISSE, 2 BILLARDS NORMANDIE 80 km. [illegible] **LACOMBE** [illegible]

PRES GARE BANLIEUE A ENLEV. D'URGENCE CAUSE SANTE **LIQUORISTE D'ANGLE** [illegible] **300 frs p. jour Tout BUVETTE** [illegible] **ROBEL** [illegible]

CAFE DU COMMERCE [illegible] **150.000 Frs LIMONADE** [illegible] **Mauger** [illegible] **50.000 f.**

GERANCES ET DEPOTS

Dép. VINS [illegible]

Dépots de vins [illegible]

UNION DES CAVES [illegible]

Dem. GERANTS [illegible] DEPOT VINS [illegible]

[illegible] TALBER, [illegible] Faubourg-Montmartre, Paris.

CAPITA DOUBL. [illegible]

1.500 FRS [illegible]

Situat. [illegible]

OCCAS. RARES en **Dépôts de Vins** A BILLANCOURT [illegible] A ASNIERES [illegible] A ALFORTVILLE [illegible] A ST-OUEN [illegible] MAGENTA [illegible]

MALGRE LA CRISE JE GARANTIS **1.000 frs de Recettes par jour** [illegible] **TR. URGENT AV. 20.000 F.** Pour visiter et renseignements, voir **ROBEL** [illegible] Place de la République.

ALIMENTATION

Poissonnerie [illegible] **Est-Office**

Belle affaire à traiter de suite [illegible] SECOURS COMMERCIAL [illegible]

BEURRE-ŒUFS, VINS [illegible]

Poissonnerie Avenue d'Orléans [illegible] **Ets REAU** [illegible]

CROYEZ-VOUS qu'il existe [illegible]

EPICERIE [illegible]

Confiserie [illegible]

DEPOT VINS [illegible] **FOREST**

LACROIX [illegible]

AVEC 12.000 [illegible]

COMMERCES DE DAMES

Librairie Pap. [illegible]

Bonneterie [illegible]

TEINTURERIE Centre ST-LAZARE [illegible]

Papet. [illegible]

Tricot [illegible]

Papet. [illegible]

TEINTURERIE PARIS [illegible]

HUON [illegible]

LIBRAIR [illegible]

Teinturerie [illegible]

Librairie [illegible]

Lingerie [illegible]

LIBRAIR [illegible] **FOREST**

BUREAU de placement [illegible]

FONDS INDUSTRIELS

INDUSTRIE [illegible]

IMPRIMERIE [illegible]

ASSOCIATION 1/2 [illegible]

Ni stock, ni roulement [illegible]

3 MOIS A L'ESSAI [illegible]

Manuf. art. [illegible]

CINEMAS

[illegible]

GARAGES

GARAGE 100 V [illegible] **80.000** [illegible] EST-OFFICE [illegible]

FONDS DIVERS

ENTREPOT DE BIERES HUITRES EN GROS [illegible] **200.000 fr.** [illegible]

ALIMENTATION GROS [illegible] **Bén. net 125.000. Tr. av. 250.000** [illegible]

PAPETERIE-LIBRAIRIE [illegible]

MANDAT. HALLES [illegible]

Entrepôt Bières [illegible]

Charbons en gros [illegible]

BUREAU Ch. de Fer [illegible]

Culture de CHAMPIGNONS [illegible]

MANDAT. HALLES [illegible]

COULEURS MENAGERES [illegible]

Maison de CORSETS [illegible]

Couleurs-Bazars-Quincailleries [illegible]

BAINS [illegible]

Bains de France [illegible]

Entrepôt Bières [illegible]

BAINS [illegible]

Monsieur âgé se retire [illegible]

MONOPOLE [illegible]

CHARBONS [illegible]

Champignonnières [illegible] Office des Halles, [illegible] rue du Pont-Neuf.

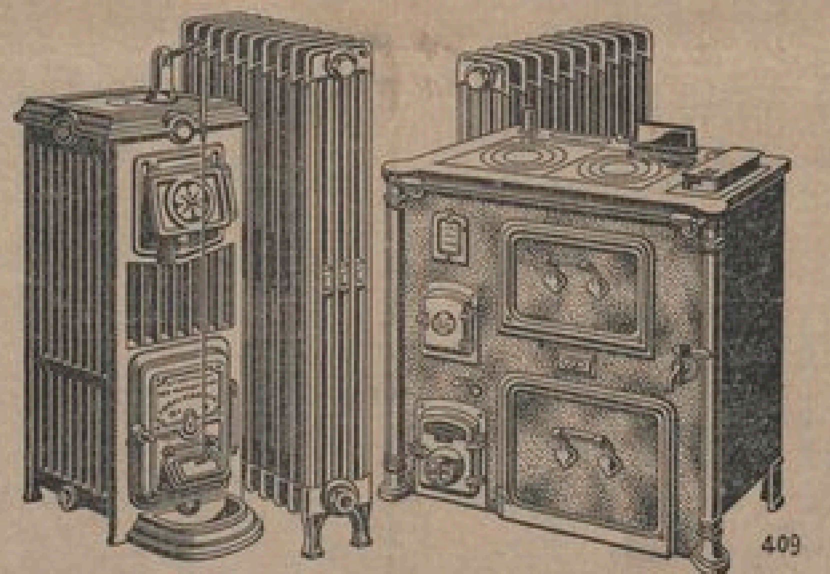

CHER? Mais Non!

LE CHAUFFAGE CENTRAL

IDEAL CLASSIC

EST LE MOINS CHER DE TOUS LES CHAUFFAGES

Vous trouverez dans notre Brochure des chiffres et des exemples qui vous montreront que l'installation du chauffage central "IDEAL CLASSIC" constitue une bien faible dépense en regard des avantages de confort et d'économie qu'elle vous procurera. C'est même moins une dépense qu'un placement. Songez qu'avec le chauffage "IDEAL CLASSIC" la consommation est inférieure à **7 centimes** par heure et par radiateur ! Aucun chauffage n'est aussi économique. Il s'installe partout à partir de 2 pièces.

POURQUOI VOUS EN PRIVER?

Veuillez utiliser ce coupon pour recevoir gratuitement et sans aucun engagement de votre part, notre Brochure illustrée N° 3.

NOM ____________
RUE ____________
VILLE ____________
DÉPART ____________ 3

COMPAGNIE NATIONALE DES RADIATEURS
CRÉATRICE DU CHAUFFAGE CENTRAL "IDÉAL CLASSIC"
149, Boulevard Haussmann, PARIS (8e)

LILLE	LYON	MARSEILLE	BORDEAUX
141, Rue du Molinel	4 bis Place Gensoul	135, Cours Lieutaud	128, Cours d'Alsace-Lorraine

Est. BIERES [illegible]

COULEURS [illegible]

COULEURS STARCK [illegible]

CAPITAUX 30 fr. la lig.

PRETS

ACHAT BILLETS de FONDS [illegible]

AVANCES SUR TITRES CREDIT PRIVE [illegible]

PRETS [illegible]

CAISSE HYPOTHECAIRE [illegible]

Prêts dep. 4 1/2 0/0 en 24 heures [illegible]

FONCTION NAIRES [illegible]

FORTUNE [illegible]

Fonct. CHATELET-OFFICE [illegible]

ARGENT [illegible] NEUVE-EGLISE, [illegible] BD SEBASTOPOL.

Faites rapporter [illegible] BANQUE [illegible] rue Saint-Georges, PARIS

HYPOTHEQUES 1er et 2e rangs [illegible] CREDITS [illegible] IMMOBILIERS [illegible]

Je prêterai moi-même [illegible] 1 MILLION [illegible]

MANVIC [illegible] RUE DE CHATEAUDUN [illegible]

Disposons gros capitaux [illegible]

Argent [illegible]

FONCTION NAIRES [illegible]

PRETS [illegible]

PRETS [illegible]

ACHAT CHER BILLETS DE FONDS [illegible]

Fonct. L'AIDE AMICALE [illegible]

PRETS [illegible] COMMERCANTS, INDUSTR. AGRICULTEURS, PROPRIETAIRES [illegible]

ASSOCIATIONS, SITUAT. INTERESS.

Situation [illegible]

SITUATION agréable de 150.000 [illegible]

Cabinet d'aff. [illegible]

SITUATION 50.000 [illegible]

Industr. [illegible]

Associé demandé [illegible] CAISSE HYPOTHECAIRE, [illegible] r. St-Lazare. [illegible]

GARAGE [illegible]

Directeur commerc. [illegible]

Belle situation [illegible]

Situat. [illegible]

RENSEIG. RECHERCHES 25 fr.

HARRIS CONSULTATIONS GRATUITES [illegible]

SOMMER [illegible] **40 f.**

Divorce à crédit par AVOCAT spécial [illegible] **60, Boulevard SEBASTOPOL**

DUBLY [illegible] **40 frs** **Filature, Enquête** avant et après **Mariage** [illegible] **15, R. de LIEGE** [illegible]

L. GUILLAUME [illegible]

SUTTY [illegible] **40 f.**

DIVORCE en 3 mois à crédit [illegible] RUE TAYLOR [illegible]

OR Achat OR [illegible] BIJOUX, [illegible]

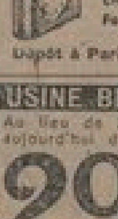

MONTRE-BRIQUET
estampillé semi-automatique garanti 10 ans **50 f**
même mod. sans montre Envoi contre rembours. **10 f**
Fabr. J.-M. LYNDA, MORTEAU près Besançon
Dépôt à Paris : 76, rue Lafayette

USINE BLANCHE PORTE

Au lieu de 34 Frs prix en 1930 aujourd'hui dans la même qualité
29 Fr. ce même draps de lit chaînes retors
150 x 250
sans couture, sans apprêt, lessivé Envoi GRATUIT et franco domicile

PAIEMENT APRÈS RÉCEPTION

Pour autres dimensions et articles demandez à l'usine BLANCHE PORTE [illegible] rue d'Austerlitz à Tourcoing l'envoi franco du catalogue en baisse

SERVIETTES ÉPONGE article nouveau, chaîne retors prix exceptionnel, les 6 : **30 Fr.**

BAISSE RÉELLE

Seins

développés, reconstitués, embellis, raffermis par les **PILULES ORIENTALES** 0.14
Le meilleur reconstituant pour la femme [illegible] conserver une belle Poitrine. Flacon avec notice, contre remboursement : 18 fr. 50
J. RATIÉ ph. 45, r. de l'Échiquier, Paris 10e [illegible]

OR Achat OR [illegible] Bijoux, Dentiers [illegible] 50, Faub. St-Denis [illegible]

ACHAT très cher **BIJOUX HAIMET**
Maison de confiance
4, Chaussée d'Antin [illegible] Italiens

DIVORCE A CREDIT
en 3 mois par Avocat spécial
SOMMER, 60, Boulevard Sébastopol
CONSULTATIONS GRATUITES

VOIES URINAIRES Syphilis, Impuiss. Hémorroïdes [illegible] Dr Firo, 5, r. Cadet (Mo Cadet), 9 à 20 h.

— Dis-y à la dame, pour ses poireaux, qu'elle prenne ses Sels Vaillant.

Les SELS VAILLANT (Magnésiens-lithinés-sodiques) suppléent dans l'organisme au manque de magnésium cause de tant de maladies séniles. Ils facilitent nos fonctions digestives et l'assimilation de nos aliments. Ils évitent ou atténuent les maladies d'origine arthritique : *Rhumatismes, goutte, articulations douloureuses, lithiase biliaire, affections de la peau, acné, eczéma, herpès, démangeaisons, boutons, taches des vieillards, verrues, tumeurs.*

EVITEZ la vieillesse prématurée de vos fonctions physiques et intellectuelles par l'emploi régulier des SELS VAILLANT.

4.80 la boîte de 12 paquets

Échantillon gratuit sur demande

J'offre à tous la Gemme Atzel

Pierre vivante, taillée et sertie d'après les lois astrologiques, cette gemme porte-bonheur est gravée spécialement selon la nativité de chaque personne. Montée sur bijoux or ou argent contrôlés par l'Etat elle constitue un véritable bijou-talisman. Si donc vous désirez réussir dans tous vos désirs, connaître la joie d'aimer et d'être aimé, devenir un de ces êtres enviés ne connaissant pas d'obstacles et devant qui la fortune elle-même s'incline, demandez, en joignant 1 fr. 50 (mandat ou timbre-poste), à Simon BIENNIER, bijoutier-lapidaire, 13, rue des Gras, section 7, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), son livre d'or et sa plaquette illustrée, que vous recevrez franco, sous pli fermé.

Encore des preuves de plus, lisez...

Mme RIZON, à la Burelle, par [illegible] (S.-et-M.), écrit : *J'ai déjà ressenti les bons effets de votre GEMME ATZEL; mon amie est enchantée de son bijou GEMME ATZEL que vous lui avez adressé.*

Mme ROSE, 11, Avenue Carnot, Cachan (Seine), écrit : *J'ai constaté la réelle influence de votre bijou GEMME ATZEL et je veux que mes enfants profitent des bienfaits de vos bijoux.*

Mme SEREN Victorine, chez Mme Maiffret, rue Sainte-Eugénie, Mazargues (B.-du-R.), écrit : *Très heureuse de vous informer de ma profonde gratitude. Depuis que je possède votre bague GEMME ATZEL, j'ai eu toutes les satisfactions. Je vous adresse une nouvelle commande.*

Mme veuve SOYEUX, chez M. Levert, 64, rue Dieu-Lumière, Reims (Marne), écrit : *Possédant votre GEMME ATZEL depuis un mois, il m'est arrivé une chose si inespérée que je me demande encore si je rêve. C'est vraiment prodigieux. Je serais heureuse que cette lettre puisse contribuer à répandre un peu de bonheur à ceux qui ne possèdent pas encore votre bijou.*

M. SEVERIN, rue des Carrières, Berne-[illegible] (Doubs), écrit : *Il ne faut rien négliger pour faire connaître une pierre aussi merveilleuse que votre GEMME ATZEL. J'en suis très satisfait ainsi que mes amis, à qui j'avais recommandé vos merveilleux bijoux, etc., etc...*

Des milliers de lettres semblables vont être publiées

BLENNO syphilis, traitement [illegible] impuissance, maladies des femmes [illegible] rue des Carmes [illegible] par correspondance.

SYPHILIS TRAITEMENT SÉRIEUX efficace, discret, facile à suivre même en voyage par les
COMPRIMÉS DE GIBERT
remplaçant avantageusement le 606 et les piqûres
L'étui de 50 comprimés : 18 francs
Adresser commandes et demander BROCHURE GRATUITE à la Phie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, MARSEILLE
Dépôt à Paris : Phie Planche, 1, rue de l'Arrivée

L'Imprimeur-Gérant : B. PICAUD
100, rue de Richelieu, Paris

GRIPPÉS

qui ne parvenez pas à vous remettre, qui gardez un peu de fièvre et ne vous sentez pas bien, n'attendez pas plus longtemps pour prendre un tonique puissant :

le VIN de VIAL

au Lacto-Phosphate de Chaux. Substances extractives de la viande et Quina.

Grâce à lui vous vaincrez la fièvre persistante, vous verrez disparaître toute lassitude et vous serez délivrés de votre grippe qui ne finissait pas.

FORCE
VIGUEUR
SANTÉ

VOIES URINAIRES [illegible] PERLES DE MYSOL [illegible] SOLUTION GONOCOCCINE [illegible]

NEURASTHENIE [illegible] PILULES [illegible]

SYPHILIS TRAITEMENT A TRIPLE EFFET PLUS DE PIQURES [illegible] PARAT, [illegible] PARIS [illegible]

Un prêtre [illegible]
HÉMORROÏDES
[illegible] ANGOULÊME [illegible]

SANTAL BLANC Traitement des BLENNORRAGIES PROSTATITES CYSTITES les plus Rebelles *Toutes Pharmacies*

Maison J.-B. Gobert-Martin

RÉAUMUR

Rues Réaumur - St-Denis - PARIS — Succursales : Nantes - Metz - Briey

DU 11 AU 20 FÉVRIER

GANTS - RUBANS - DENTELLES - PARFUMERIE

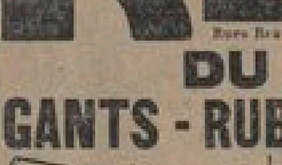

GANTS peau chamoisée, blanc ou naturel, 2 boutons nacre. 15.50 et **10.50**

CARRÉ crêpe de chine soie naturelle, impressions variées, sur fond mode **12.50**

DENTELLE fil écru, très fine pour lingerie, hauteur 0m05. Le mètre **2.95** Entre-deux assorti. Le m. **2.95**

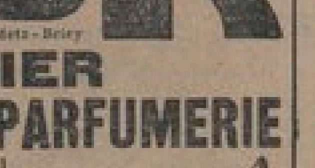

GANTS saxe, tissu velouté, manchettes ornées broderie, beige, suède, marron, gris, noir **3.95**

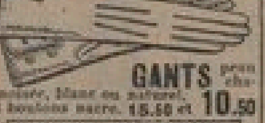

ENTRE-DEUX filet, brodé main, coton mèche. Hauteur 0m30 **10.50**

CHALE crêpe de chine, noir, blanc, ou nuances mode, broderie ton sur ton ou nuances variées 1m25 X 1m25, franges soie comprises **65.»**

RUBAN FAILLE, noir ou couleur.

Nos	2	3	5	9
Le m.	0.20	0.30	0.45	0.65
Nos	12	22	30	
Le m.	0.85	1.10	1.25	

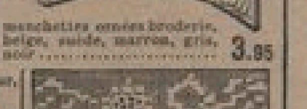

DENTELLE fuseau mécanique, blanc ou crème, hauteur 0m15 **3.95** L'entre-deux assorti, haut. 0m15 **3.95**

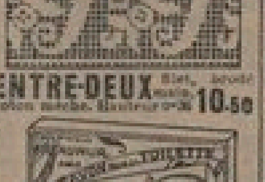

SAVON FIN pour la toilette, parfums : fougère, violette, cologne ou rose. Hors cours. La boîte de 12 pains **5.95**

COL rabat, dentelle genre bretonne, fond havane ; broderie crème **3.95** Le même col, sans rabat **2.45**

BAS de coton fil, mailles unies, demi-fines, talons et pointes renforcés, semelles doubles, qualité d'usage, noir, gris, havane **3.95**

BAS de soie artificielle ou fil mercerisé, entièrement diminués, baguettes à jours, semelles et talons renforcés, noir, gris, havane **6.50**

SAVON blanc de Marseille 72 %, d'huile qualité extra "La Vierge" (F. Eydoux). La barre de 5 kg environ **15.25** Le carton de 12 morceaux de 400 gr. environ **15.»** Port dû pour la Province.

GANTS peau tannée, bonne qualité, piqûre anglaise, tan ou cuir, 1 bouton pression. Pour hommes 19.50 et **16.50** Pr dames 18.50 et 13.50

GANTS tissu suédé, manchettes à revers fantaisie, beige, gris, noir **3.»**

GANTS saxe, chevreau glacé noir ou marron, pour dames **21.»**

GANTS tannés, cuir ou havane, 1 bouton, cousus sellier à la main, pour hommes **25.»**

EMPIECEMENT Chemise de nuit dentelle genre bretonne, fond havane broderie crème **4.75** [illegible] **3.95**

Sans bénéfice **EAU DE COLOGNE** pour le bain et la toilette [illegible] **13.50** Cet article est à prendre dans nos magasins

COFFRET cretonne, tringles assorties, [illegible] Dimensions 0m20X0m30 Exceptionnel **4.75**

PAPIER A LETTRES toilé « Les Iris », qualité supérieure, enveloppes doublées, format postal, blanc, bleu, mauve ou paille. La boîte de 50 feuilles et 50 enveloppes. Spécial **4.50**

CARRE impressions riches et variées sur tussor soie. 0m60X0m60 **7.50**

POCHETTE pour dame, boxcalfin, doublée entièrement cuir, fermoir à glissière, glace biseautée et poudrier. Dimens. 0m25X0m17, noir ou marron. Sans précédent **49.»**